

VILLE DE GENÈVE

COMPTE RENDU

DE

L'ADMINISTRATION
MUNICIPALE

PENDANT L'ANNÉE 1934

*Présenté au Conseil municipal par le Conseil administratif
en 1935*



GENÈVE
IMPRIMERIE ATAR

1935

VILLE DE GENÈVE

COMPTÉ RENDU
DE
L'ADMINISTRATION
MUNICIPALE

PENDANT L'ANNÉE 1934

*Présenté au Conseil municipal par le Conseil administratif
en 1935*



GENÈVE
IMPRIMERIE ATAR

1935

COMPTE RENDU
DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE GENÈVE
PENDANT L'ANNÉE 1934

MESSIEURS LES CONSEILLERS,

En conformité des dispositions de l'article 52, chiffre 3, de la loi sur l'administration des communes, du 28 mars 1931, nous avons l'honneur de vous soumettre le compte rendu administratif de l'exercice 1934.

Nous avons rappelé sommairement dans le chapitre 1^{er}, chiffre II, les délibérations du Conseil municipal de la Ville de Genève pendant cette même année et l'on trouvera au *Mémorial* les rapports, les discussions et les arrêtés les concernant.

Genève, avril 1935.

LE CONSEIL ADMINISTRATIF.

CHAPITRE PREMIER

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

I

Autorités municipales. — Administration générale

Dans une séance officielle tenue le 17 janvier, à la suite de l'élection au Conseil administratif de M. Marius NOUL, remplaçant M. Albert NAINE élu conseiller d'Etat, le Conseil administratif a procédé, comme indiqué ci-après, à une nouvelle répartition entre ses membres des différents Services de l'Administration municipale.

M. Jules PENEY, président du Conseil, est chargé des finances; comptabilité; contentieux; assurances; impôts municipaux; loyers et redevances.

Intérimaire: M. Henri SCHÆNAU.

M. John L. ALBARET, vice-président du Conseil, délégué au Conseil d'administration des Services industriels; abattoirs; bibliothèques; musées et collections; prix universitaires (legs Didier et Amiel); fondations (Lissignol et Chevalier).

Intérimaire: M. Marius NOUL.

M. Jean UHLER, écoles, service immobilier, service des constructions et des études (éclairage public); service des bâtiments (horloges); service des parcs et promenades; travaux divers.

Intérimaire: M. John L. ALBARET.

M. Henri SCHÆNAU, œuvres sociales; halles et marchés, enquêtes et surveillance; secours contre l'incendie et divers; caisse d'assurance du personnel.

Intérimaire: M. Jean UHLER.

M. Marius NOUL, état civil; pompes funèbres et cimetières; stades municipaux; salles de spectacles: Grand-Théâtre, Kursaal, Victoria-Hall, théâtre du parc des Eaux-Vives; musiques, concerts et cinéma populaire.

Intérimaire: M. Jules PENEY.

M. le conseiller administratif Marius NOUL a prêté serment de ses fonctions le 20 janvier et le Conseil d'Etat a validé son élection le même jour.

Par arrêté en date du 27 février, le Conseil d'Etat a nommé M. le conseiller administratif M. NOUL aux fonctions d'officier-suppléant de l'état civil de l'arrondissement de la Ville de Genève pour la période administrative actuelle.

Dans sa séance du 29 mai, le Conseil administratif a procédé au renouvellement de son bureau pour l'année législative 1934-1935. M. John L. ALBARET a été élu président et M. Henri SCHÆNAU, vice-président.

RÈGLEMENTS MUNICIPAUX. — Les règlements et modifications aux dispositions existantes ont été adoptés, comme indiqué ci-après:

12 janvier. — Le Conseil décide d'attribuer les emplacements vacants sur les marchés de la Ville, selon les dispositions réglementaires, mais en donnant la préférence aux producteurs.

30 janvier. — Règlement instituant une bourse Charles Galland, remplaçant l'ancien concours Charles Galland (mis en vigueur en 1934 à titre d'essai).

2 février-2 mars. — Le Conseil décide que les locataires d'emplacements sur les marchés de la Ville ayant leur domicile effectif en dehors du canton, ne pourront vendre que des produits importés (réapprovisionnement dans le canton interdit).

Conformément à la demande de l'Autorité cantonale, ensuite de l'intervention du Conseil fédéral, le Conseil administratif a décidé de suspendre les mesures d'exécution de cet arrêté.

9 février. — Règlement pour l'emplacement spécial réservé aux sociétés de natation aux bains des Pâquis.

19 juin. — Adoption du règlement de l'Exposition municipale des Beaux-Arts au musée Rath (juin-août 1935).

3 août. — Le Conseil administratif approuve, en ce qui le concerne, le nouveau règlement et tarif adoptés par les Services industriels pour le gaz dit industriel.

3 août. — Le Conseil décide qu'il n'est accordé de nouvelles locations d'emplacements à l'abonnement ou au ticket, qu'aux personnes domiciliées en Suisse, dans un rayon de 40 km. depuis la frontière de Genève (soit zone franche, sentence Territet — et zone douanière selon la loi fédérale sur les douanes du 1^{er} octobre 1925, art. 14, chiffre 20).

14 septembre. — Adjonction d'un deuxième paragraphe à l'article 61 du règlement des cimetières de la Ville de Genève, du 15 juin 1928, modifié en dernier lieu le 5 novembre 1931 et le 21 mars 1933. (Approbation du Conseil d'Etat, du 26 septembre.)

23 novembre. — Le Conseil administratif arrête qu'aucune nomination d'employé régulier ne pourra être présentée sans qu'au préalable un rapport ait été soumis au Conseil par M. le conseiller délégué, concluant à l'opportunité absolue de devoir maintenir et repourvoir le poste.

27 novembre. — Le Conseil décide d'appliquer ledit arrêté également en ce qui concerne le personnel ouvrier.

SERVICES MUNICIPAUX. — Le Conseil administratif a autorisé, à des conditions arrêtées d'un commun accord avec l'Autorité cantonale, M. le Dr F. Reyrenn, chef du Service des impôts municipaux, à consacrer une partie de son temps à des études fiscales pour le compte du Département cantonal des finances. Plus tard, et considérant que la Ville doit collaborer avec l'Etat, le Conseil administratif s'est déclaré d'accord avec la demande de M. le conseiller d'Etat chargé du Département des finances de lui céder entièrement pendant une année M. le Dr F. Reyrenn et M. Ch. Dufour, sous-chef du Service des impôts municipaux, venant de l'ancienne commune du Petit-Saconnex.

Dans une lettre du 5 janvier 1934, les Services industriels ont fourni des renseignements sur les prix faits par eux à la Ville de Genève pour la fourniture de l'eau, du gaz et de l'électricité. Communication de ces renseignements a été faite tant à la commission du budget qu'à celle des comptes rendus l'une et l'autre ayant insisté pour que la Ville obtienne une réduction sur le prix de ces fournitures.

Le Conseil administratif a arrêté un programme de concentration des différents Services municipaux dans les immeubles rue de l'Hôtel-de-Ville, n° 4 et n° 5, et rue du Soleil-Levant, de manière à libérer complètement l'immeuble Cour de Saint-Pierre n° 2. Une partie de ce programme, adopté par l'Etat, a été mis à exécution dans le courant de l'année 1934 qui, d'autre part, a vu la centralisation en un seul Service de celui des constructions et études et celui des bâtiments. Le chef de ce dernier Service, M. A. Cahorn, étant décédé, il n'a pas été repourvu à son remplacement. Le nouveau Service est dénommé Service des bâtiments, constructions et études; il est placé sous la direction de M. A.-H. Roche, architecte. M. Emmanuel Compin a été nommé adjoint. Cette réorganisation est entrée en vigueur à dater du 1^{er} avril 1934.

Le Conseil administratif a décidé de faire bénéficier le personnel venant des communes fusionnées et remplissant les conditions voulues de la prime d'ancienneté prévue à l'article 32 du Règlement général du personnel du 15 juin 1920 auquel il a adhéré.

Dans un ordre de service daté du 12 mars, le Conseil administratif a attiré l'attention de MM. les chefs de service de l'Administration municipale sur le fait que la place de Genève est influencée d'une manière défavorable par la situation générale; il résulte de cet état de choses un resserrement du marché de l'argent qui affecte la trésorerie de la Ville.

Dans ces conditions, il importe de n'engager que les dépenses prévues et absolument nécessaires à la bonne marche de l'administration. D'autre part, le Conseil administratif a recommandé tout spécialement à MM. les chefs de service de veiller à la plus stricte économie.

Le Conseil d'Etat ayant décidé de fermer, sauf quelques exceptions, les bureaux de l'administration cantonale le samedi 31 mars, le Conseil administratif a pris les mêmes dispositions pour permettre au personnel de l'administration municipale de prendre congé le samedi de Pâques, à l'exception des Services de l'Etat civil, des Pompes funèbres, des Halles et marchés et du Poste central du Service du feu. Le personnel qui n'a pas pu prendre congé ce jour-là a eu droit à une autre demi-journée de congé.

Les mêmes dispositions que ces dernières années ont été prises pour permettre au personnel de l'Administration municipale de s'absenter l'après-midi du 1^{er} mai.

Le Conseil administratif a porté à la connaissance du personnel de l'administration municipale qu'il ne doit pas consacrer d'une façon permanente le temps qu'il doit à l'administration, à une charge qu'il aurait acceptée dans un comité. Ont été réservés les cas d'urgence, pour lesquels le Conseil examinera l'opportunité d'admettre une tolérance.

L'appel adressé par la Fédération suisse du Tourisme, en vue d'encourager le personnel des administrations publiques à voyager en Suisse pendant ses vacances plutôt qu'à l'étranger, afin d'apporter une aide efficace à l'industrie touristique suisse, a été communiqué au personnel de la Ville.

Une inscription a été ouverte dans le personnel de l'administration municipale pour un poste de commis de 2^e classe (7^e catégorie de l'échelle des salaires du personnel au mois) au Service de surveillance, des enquêtes et des halles et marchés. Aucune inscription n'est parvenue dans le délai indiqué.

Il a été communiqué au personnel de l'administration municipale, par voie d'ordre de service (19 mai), une circulaire de l'Office cantonal de placement visant la lutte à poursuivre contre le cumul des fonctions. En outre, il a été rappelé que le règlement de travail interdit au personnel de la Ville de remplir un emploi accessoire et rétribué en dehors de l'administration municipale.

Ensuite du résultat de l'opération électorale à laquelle il a été procédé en vue du renouvellement de la commission d'enquête prévue à l'article 49 du Règlement général du personnel de la Ville, le Conseil administratif a composé comme suit, le 11 mai, la dite commission pour le présent exercice soit jusqu'en mai 1935: M. le président ou M. le vice-président du Conseil administratif; MM. les conseillers municipaux Gabriel BOVY et Marcel de MIRBACH; MM. Jean JARNIER et Antoine LOGEAN, délégués du personnel. Cette commission n'a pas eu à fonctionner en 1934.

Il a été procédé, du 25 au 27 juin, à une opération électorale parmi le personnel de l'administration municipale, en vue de l'élection de deux membres appelés à le représenter dans le Comité de gestion de la Caisse d'assurance, en conformité de l'article 64 du Statut de cette Caisse. (Voir article p. 111.)

Le Conseil administratif a décidé d'assurer les femmes des concierges des bâtiments municipaux et a offert à ces derniers de comprendre leurs aides dans une police collective, mais à charge par eux de payer la prime. Les aides, en effet, sont engagés directement par les concierges et sous leur propre responsabilité.

Le Conseil administratif a décidé d'accorder des congés aux employés surnuméraires du Grand-Théâtre, à condition qu'ils aient plus de 5 années de service; ces congés sont fixés proportionnellement à la durée du travail et au nombre des années de service.

Les bureaux de l'administration municipale ont été fermés à 16 heures, le 1^{er} août, à l'occasion de la Fête nationale. Le personnel qui, pour raison de service, n'a pu s'absenter ce jour-là, dès 16 heures, a eu droit à deux heures de congé à prendre, d'accord avec le chef de service intéressé, un autre jour de la semaine. Cette décision ne s'appliquait pas au personnel en congé régulier ou absent pour un autre motif (maladie, accident, etc.).

A l'occasion du cortège du Concours international de musique, les bureaux de l'administration municipale ont été fermés l'après-midi du lundi 13 août, à l'exception des Services du feu, des Pompes funèbres et cimetières et de l'Etat civil. Le personnel qui n'a pu bénéficier de ce congé, pour raison de service, a pu prendre un autre après-midi de congé.

L'attention du personnel de l'administration municipale a été attirée sur l'intérêt que présentent les cours du soir donnés tout spécialement à l'intention des employés d'administrations par l'Association des Commis et des Cours réunis.

Le Conseil administratif a arrêté, d'entente avec les Caisses maladie du personnel de l'administration municipale, les dispositions qui doivent être prises en cas de maladie ou d'accident, afin que les chefs de services soient renseignés sur la durée de l'absence du personnel placé sous leurs ordres.

Dans un ordre de service du 17 décembre, le Conseil administratif a rappelé au personnel de l'administration municipale que, sauf cas de nécessité ou d'urgence, il doit s'abstenir d'utiliser le téléphone pour des conversations particulières.

Les bureaux et caisses de l'administration municipale ont été fermés à 16 heures le lundi 24 décembre et toute la journée le mercredi 2 janvier suivant. Des dispositions spéciales ont été prises en ce qui concerne les bibliothèques, salles de lecture et certains services.

Le Conseil administratif a examiné la question de l'application d'une baisse temporaire des traitements et salaires du personnel de l'administration municipale. A cet égard, il a eu plusieurs entretiens avec les représentants des différents groupements du personnel en vue d'arriver à une entente. Les mesures envisagées seront appliquées en 1935.

Ensuite de l'adoption du nouveau statut de la Caisse d'assurance du personnel de l'administration municipale, le Conseil administratif, en application des articles 6, 52 et 56 de ce statut, a décidé de rendre obligatoire l'entrée dans la Caisse, comme déposant, de tout le personnel remplissant les conditions prescrites, pour avoir une règle uniforme à l'égard de l'ensemble du personnel de la Ville.

FÊTES ET CÉRÉMONIES. — Nous nous bornerons à rappeler ici quelques-unes des principales manifestations auxquelles le Conseil administratif a été appelé à participer.

Le Conseil administratif s'est fait représenter à la manifestation organisée par le Cercle français de Genève pour commémorer le 40^e anniversaire de sa fondation.

Nous avons fait don d'un prix au Club genevois des amateurs de billard pour le Championnat du monde de billard qu'il s'est chargé d'organiser. M. le conseiller PENEY a représenté le Conseil au banquet de clôture de ce championnat.

La Section de la Cité des Sauveteurs auxiliaires de la Ville de Genève a fêté le 60^e anniversaire de sa fondation. M. le conseiller SCHÆNAU, délégué par le Conseil, a assisté à cette manifestation.

M. le président PENEY a représenté le Conseil à la journée des délégations étrangères à la Foire de Lyon, le 17 mars, ainsi qu'au match de football international Suisse-Autriche, le 25 du même mois, au parc des Sports.

Avec le Conseil d'Etat, le Conseil administratif a reçu à La Grange M. Léon Perrier, sénateur de l'Isère, président de la Compagnie nationale du Rhône, et M. Aubert, directeur général de l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin, à l'issue de la conférence donnée par ce dernier à l'Athénée, le 25 avril, sur l'aménagement du Rhône.

M. le président PENEY a représenté le Conseil à la réception officielle organisée par la Municipalité de Nyon, en l'honneur de M. Jean Baup, élu conseiller d'Etat.

Les Autorités municipales se sont fait représenter à la réception offerte par l'Union motocycliste genevoise à MM. les participants au Congrès de la Fédération internationale des clubs motocyclistes, le 25 avril.

M. le vice-président JOHN L. ALBARET a assisté à la réception de MM. les participants à la XXXV^e Conférence aéronautique internationale, le 27 avril, à la Perle du Lac.

M. le vice-président ALBARET a également représenté le Conseil à la cérémonie d'inauguration de l'installation de la Cave du Mandement de Satigny, le 19 mai.

M. le président PENEY a accompagné le corps de musique « La Sirène » dans son voyage à Troyes, du 18 au 22 mai.

Le Conseil s'est fait représenter par M. le conseiller J. UHLER dans le Comité d'honneur de l'Exposition canine internationale qui a eu lieu à Genève les 26 et 27 mai.

M. le président ALBARET, M. le vice-président SCHÆNAU et MM. les conseillers UHLER et PENEY, accompagnés d'un huissier, ont pris part au cortège et à la cérémonie du 1^{er} juin.

L'Ondine genevoise s'est rendue à Lons-le-Saulnier les 2 et 3 juin, accompagnée de M. le conseiller UHLER.

M. le président J. PENEY a accepté de faire partie du Comité d'honneur constitué par la Municipalité de Lausanne, à l'occasion des congrès et fêtes du Rhône qui ont eu lieu dans cette ville, au mois de juin.

M. le vice-président SCHÖENAU a été délégué pour assister à la séance inaugurale de la XVIII^e session de la Conférence internationale du Travail, le 4 juin. De même que ces années précédentes, le Conseil administratif a convié à La Grange la délégation suisse à cette conférence.

M. le président ALBARET a assisté à la manifestation organisée par le Département de l'instruction publique, le 9 juin, à l'occasion de l'ouverture de l'Exposition des arts et métiers et du XXV^e anniversaire de la fondation de l'école.

M. le président ALBARET et M. le conseiller PENEY ont assisté à la réception offerte par le Comité d'organisation du LXXV^{me} anniversaire de la section fédérale de gymnastique de Carouge, le 10 juin.

Ces Messieurs ont également fait partie du Comité d'honneur des régates internationales qui ont eu lieu à Genève, les 16-17 juin.

M. le conseiller NOUL a accompagné la société ouvrière de musique « La Lyre de Genève », les 19, 20 et 21 juin à Grenoble et à Lyon.

Le Comité de la Colonie de vacances suisse-allemande a invité le Conseil à l'inauguration de son nouveau bâtiment à la Cézille sur Begnins, le 19 juin.

M. le conseiller PENEY a assisté à la réception organisée par d'anciens gymnastes de « Genève-Ville », en l'honneur de membres de l'Amicale philanthropique de Grenoble, « Classe 1904 », lors de leur séjour dans notre ville, en juin.

M. le conseiller UHLER a été délégué pour assister à la séance solennelle, le 12 juin à l'Hôtel de Ville, à l'occasion de la première réunion du Congrès international des travaux d'hygiène publique. M. le conseiller a également suivi les travaux du Congrès de l'Association générale des hygiénistes et techniciens municipaux, à Genève et à Lausanne du 3 au 7 juillet. Une réception a été offerte par la Ville aux participants à ce congrès, le 3 juillet après-midi, au Palais Eynard.

L'Harmonie Nautique (Harmonie municipale) a fait un voyage à Vienne au début du mois de juin. Répondant à l'aimable invitation de la Municipalité de la capitale autrichienne, le Conseil administratif a délégué son président, M. John L. ALBARET, pour le représenter aux manifestations organisées dans cette ville en l'honneur des musiciens genevois.

Le Conseil a délégué M. le conseiller M. NOUL pour le représenter à la réception offerte par le groupe de Genève de l'Association internationale pour le progrès social, à l'occasion de la réunion dans notre ville des commissions techniques de cette association.

M. le président ALBARET a représenté le Conseil à l'assemblée annuelle de l'Association suisse des droguistes à Genève, les 24 et 25 juin, puis, le 26 juin à la manifestation organisée par la Société genevoise du commerce de détail, à l'occasion du XXV^e anniversaire de sa fondation.

Le Conseil administratif s'est fait représenter à Lausanne, les 28 et 30 juin, au VIII^e Congrès et fêtes du Rhône.

M. le conseiller UHLER a été délégué pour accompagner le Cercle choral (Chorale municipale) lors de son voyage en Suisse, les 7 et 8 juillet, puis a assisté, les 14 et 15 juillet, à la XXII^e assemblée générale de l'Association suisse des professionnels de la route à Glaris.

M. le président ALBARET a représenté le Conseil à la fête nationale française qui a eu lieu le 15 juillet, sous la présidence de M. le comte Clauzel, ambassadeur de France en Suisse.

L'Union des sociétés patriotiques a décidé, à la demande de l'Association des Intérêts de Plainpalais, d'organiser la fête nationale du 1^{er} août sur la plaine de Plainpalais.

M. le conseiller UHLER a accompagné le Cercle populaire fribourgeois de Genève à la journée fribourgeoise du Tir fédéral de Fribourg, le 5 août.

Le Conseil a assisté à la réception organisée par le Comité de l'Association genevoise de gymnastique en l'honneur des gymnastes de retour de la fête de La Chaux-de-Fonds.

Le Concours international de musique, organisé sur l'instigation du Conseil administratif, s'est déroulé avec un plein succès du 12 au 15 août. Une réception des personnalités officielles, offerte par les Autorités cantonales et municipales, a eu lieu au foyer du Grand-Théâtre, le dimanche matin 12 août.

Le prix offert par la Ville de Genève a été attribué à l'Harmonie des mineurs d'Auberchicourt (Nord) qui s'est particulièrement distinguée à ce concours.

Le Conseil administratif a tenu à adresser des félicitations au Comité, présidé par M^e Marcel Guinand, pour la parfaite organisation de cette importante manifestation qui a contribué à donner une grande animation dans notre ville pendant quelques jours.

Le Conseil a facilité la réunion à Genève, en septembre, du Congrès annuel de l'Union des maîtres selliers-garnisseurs.

Le Conseil administratif s'est fait représenter aux manifestations prévues par le commandant du régiment d'infanterie 3, les 27 août et 8 septembre, à l'occasion de la mobilisation et de la démobilisation du régiment genevois.

M. le président ALBARET a représenté le Conseil administratif à la séance inaugurale de la Conférence internationale des Associations de mutilés de guerre et anciens combattants, le 20 septembre.

M. le président ALBARET a assisté, le 13 septembre, à l'inauguration officielle du XV^e Comptoir suisse à Lausanne.

Invité par la Chambre de commerce française pour la Suisse, M. le président ALBARET s'est rendu à Chambéry, le 16 septembre, pour représenter le Conseil à la journée suisse organisée par le Comité de la Foire de cette ville. M. le président a également assisté à la manifestation du XL^e anniversaire de la fondation de cette Chambre de commerce.

M. le conseiller PENEY a accompagné la Section fédérale de gymnastique « Genève-Ville » à Grenoble, les 6 et 7 octobre.

Le Conseil administratif s'est fait représenter par son président à la cérémonie qui a eu lieu le 12 novembre, au cours de laquelle la Faculté de droit de l'Université de Genève a célébré le jubilé professoral de M. Charles Borgeaud. Il a adressé une lettre de félicitations à l'éminent professeur qui est également membre de la commission de la Bibliothèque publique et universitaire de la Ville de Genève.

Le Conseil administratif s'est fait représenter au banquet officiel ainsi qu'au match de football Suisse-Tchécoslovaquie, le 14 octobre.

M. le président a assisté, le 11 novembre, au banquet de la Fédération des sociétés d'anciens combattants et militaires français de Genève, en commémoration du XVI^e anniversaire de l'Armistice.

M. le conseiller UHLER a assisté à Berne, le 3 novembre, à l'assemblée du Syndicat suisse pour l'étude de la voie navigable du Rhône au Rhin.

Répondant à une aimable invitation de la Municipalité de Lausanne, le Conseil administratif s'est rendu dans cette ville le 24 novembre. De son côté, le Conseil administratif a convié la Municipalité lausannoise, accompagnée des représentants des intérêts de cette ville, à venir à Genève le 19 décembre. Ces entrevues ont permis aux Autorités et associations d'intérêts de nos deux villes d'envisager une coordination de l'organisation des festivités importantes dans les grandes villes du bord du lac.

M. le conseiller UHLER a assisté à Lyon, le 9 décembre, à la réunion de l'Union générale des Rhodaniens (assemblée générale ordinaire et extraordinaire).

Le Conseil administratif a visité en corps l'exposition de la Maison genevoise au Palais des Expositions, le 12 décembre après-midi.

Outre la subvention de fr. 6.000,— votée par le Conseil municipal, le 9 février, pour l'organisation du Concours hippique international de Genève en 1934, le Conseil administratif a fait don, à titre de prix, d'un chronomètre en or, gravé aux armes de la Ville.

Enfin, le Conseil administratif s'est fait représenter aux cérémonies suivantes :

le 26 février, au service funèbre, en l'église Notre-Dame, à la mémoire d'Albert I^{er}, roi des Belges ;

le 30 juillet, au service funèbre, en la même église, pour le repos de l'âme du chancelier Dolfuss ;

le 18 octobre, au service solennel célébré en l'église orthodoxe de Genève, pour le repos de l'âme de S.M. Alexandre I^{er}, roi de Yougoslavie;

le dimanche 11 novembre, au parc Mon-Repos, à la cérémonie annuelle à la mémoire des soldats de Genève morts au service de la Patrie.

Le Conseil administratif a assisté, accompagné d'un huissier, à l'honneur de M. Louis Perret, ancien maire de la commune de Plainpalais, décédé le 13 août.

DONS ET LEGS. — Le Conseil administratif avait accepté, en 1933, le legs fait par M^{me} Thérèse-Marie Leconte, veuve de M. Oscar-François Druart, d'origine genevoise, d'une somme de fr. 1.200,—, ramenée par codicille du 16 septembre 1931, à fr. 1.100,—, à charge par la Ville d'entretenir le caveau de la famille de la testatrice au cimetière de Châtelaine.

Or, la somme en question n'a jamais été déposée chez le notaire liquidateur et l'argent dont disposait la défunte n'existant pas, la Ville a été dégagée de toute obligation.

Par son testament olographe, M^{me} veuve C. Le Monnier-Séchaud, de nationalité française, domiciliée à Genève, décédée le 12 mars 1934, a institué la Ville de Genève pour son héritière universelle.

Cette succession a été acceptée par le Conseil municipal le 31 août, et le Conseil administratif a procédé par le ministère de M^e Buchel, notaire, liquidateur, à l'exécution des dernières volontés de la généreuse testatrice.

RÉFÉRENDUMS, INITIATIVES. — Le Secrétariat général a procédé à la vérification et au contrôle des signatures apposées à l'appui des référendums et initiatives suivants:

- 1) Référendum contre la loi fédérale pour la protection de l'ordre public;
- 2) Initiative fédérale pour la construction de routes alpestres;
- 3) Initiative fédérale pour la revision totale de la Constitution (2 comités);
- 4) Initiative fédérale pour la suppression de la franc-maçonnerie;
- 5) Initiative fédérale pour la sauvegarde des droits du peuple en matière fiscale;
- 6) Initiative fédérale pour combattre la crise économique et ses effets;
- 7) Initiative cantonale pour la modification de la Constitution (portant sur la question des impôts);
- 8) Initiative cantonale (socialiste) pour rétablir l'équilibre des finances cantonales;
- 9) Initiative cantonale (socialiste) pour la suppression de la fête légale du 1^{er} juin;
- 10) Initiative pour la modification de la loi d'impôts (2 comités);
- 11) Initiative fédérale pour la protection de l'armée;
- 12) Référendum contre la loi fédérale de septembre 1934 relative au partage du trafic routier;
- 13) Référendum contre la loi fédérale de septembre 1934, concernant l'organisation militaire.

Le travail nécessité par le contrôle et la vérification des signatures apposées sur ces listes a été effectué par un personnel surnuméraire choisi parmi les chômeurs qualifiés. Il a occasionné une dépense de fr. 5.176,95.

L'attention du Conseil d'Etat a été attirée sur l'importance de ces frais supplémentaires qu'il serait possible de réduire dans une certaine mesure, par l'exigence de renseignements plus complets en matière fédérale et la fourniture par le Département de l'intérieur d'un matériel de vérification de meilleure qualité.

SECOURS MILITAIRES. — Une somme de fr. 21.634,20 (fr. 17.645,35 en 1933) a été répartie entre 482 familles (366 en 1933) de soldats mobilisés. Cette somme a été intégralement remboursée par le Département militaire.

FONDATION ADOLPHE DE ROTHSCHILD. — L'Administration de l'Hospice général qui gère cette fondation a présenté aux Autorités 24 demandes qui ont toutes été acceptées. Il a été dépensé comme secours fr. 3.210,— (en 1933, 31 demandes et fr. 3.668,—).

UNION DES VILLES SUISSES ET UNION INTERNATIONALE DES VILLES. — M. Albert NAINÉ, élu conseiller d'Etat, a donné sa démission de membre du Comité de l'Union des villes suisses. Le Conseil

administratif a revendiqué pour la Ville de Genève le siège devenu vacant par le départ de M. Naine, bien que son remplacement doive faire l'objet d'une décision de la part de l'assemblée de l'Union. Le Conseil a assisté *in corpore* à cette assemblée qui s'est tenue à Bienne, les 22 et 23 septembre.

Le candidat présenté par la Ville de Neuchâtel, M. Jean Wenger, directeur de police, a été élu par l'assemblée membre du Comité, en remplacement de M. Albert Naine.

Parmi les objets à l'ordre du jour figurait un rapport de M. Maxime Reymond, de Lausanne, sur « Les mesures de crise prises par le Conseil fédéral et leur répercussion sur les administrations communales » qui a donné lieu à un intéressant débat.

L'assemblée a entendu l'offre de la Ville de Sion de réunir le prochain Congrès, en 1935.

Plusieurs correspondances ont été échangées avec l'Office central de Zurich pour obtenir des renseignements sur des questions intéressant notre Administration municipale.

Le Conseil administratif a assisté *in corpore* à la conférence internationale de l'Union internationale des villes et pouvoirs locaux, à Lyon (19-22 juillet).

CERTIFICATS MOBILIERS, D'INDIGENCE ET DIVERS ET RAPPORTS D'ENQUÊTES. — Le Secrétariat général a délivré, en 1934, 362 certificats dits mobiliers, pour l'expédition à l'étranger du mobilier appartenant aux personnes quittant Genève (en 1933, 324). En outre, 574 certificats divers ont été délivrés, constatant les charges de famille des intéressés pour être présentés à des Caisses de chômage et divers.

De plus, il a été fourni 79 renseignements, ayant nécessité une enquête, à des municipalités, divers particuliers, etc.

En conformité de l'accord intervenu, l'an dernier, avec l'Autorité cantonale, le Secrétariat général a fait parvenir 2.037 rapports d'enquêtes établis par le Service municipal des enquêtes, aux instances suivantes: Assistance publique médicale 681; Caisse cantonale de chômage 46; Caisse cantonale d'assurance scolaire 177; Département des finances (à octobre 1934) 389; Greffe du Tribunal de 1^{re} instance 491; Greffe de la Cour de justice civile 35; Département de l'hygiène, assistance publique et assurances sociales 8; Département de l'instruction publique 20; Département militaire 1 et, à diverses municipalités, hôpitaux, autorités militaires, etc., 189.

ECONOMAT. — Bien que les exercices précédents enregistrent une importante réduction de nos dépenses, il nous est possible encore en 1934 de noter une nouvelle compression.

Moins imposante qu'en 1932 ou 1933, mais intéressante en ce sens qu'elle démontre que les services municipaux surveillent avec attention leurs achats qu'ils limitent au strict nécessaire.

Rappelons brièvement quelques chiffres:

Déduction faite d'un stock en magasin de fr. 2.776,10 à fin 1934, nos dépenses se sont élevées à fr. 49.932,20 contre fr. 57.182,60 en 1933, d'où une économie réelle de fr. 7.250,40.

Le crédit voté pour 1934 était net de Fr. 24.500,—

La dépense, recettes déduites, s'élevant à » 22.728,85

Il est réalisé une économie budgétaire de Fr. 1.771,15

chiffre auquel il convient d'ajouter le montant du stock en magasin à fin 1934, soit. » 2.776,10

représentant une économie budgétaire totale de Fr. 4.547,25

Notre dépense brute (fr. 51.111,20) est répartie comme suit entre nos différents fournisseurs:

Imprimeurs	Fr. 27.147,85 = 53,10%
Papeterie, meubles de classement	» 9.756,20 = 19,10%
Machines à écrire, à calculer et divers.	» 7.255,35 = 14,20%
Registres et reliure.	» 4.362,05 = 8,55%
Département de justice et police.	» 335,— = 0,65%
Annonces et affichage	» 1.816,40 = 3,55%
Librairie	» 20,35 = 0,05%
Gravure-timbres caoutchouc.	» 418,— = 0,80%

Totaux Fr. 51.111,20 = 100 %

ASSURANCE MILITAIRE. — RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX AFFAIRES MILITAIRES. — Le Service des enquêtes et surveillance a été chargé de répondre à 56 questionnaires de l'Assurance militaire concernant des cas nécessitant une enquête et à 123 demandes de renseignements relatifs à des affaires militaires nécessitant également une enquête. Il a effectué, en outre, 579 enquêtes relatives à des demandes de subsides militaires et 193 enquêtes pour des demandes d'exonération de paiement de chaussures militaires et sous-vêtements.

NATURALISATIONS. — Le Conseil administratif a délivré, après enquêtes, 180 préavis municipaux aux fins de naturalisation, il en a refusé 50¹.

Conformément à la loi du 21 octobre 1905, articles 4 et 5, il a été soumis au vote du Conseil municipal 79 candidatures à la naturalisation. Cette autorité en a admis 34 et refusé 47. Le Conseil d'Etat a renvoyé au Conseil municipal, sur la demande des intéressés, 8 naturalisations refusées. Le refus a été confirmé dans 4 cas et les 4 autres ont été acceptés.

La part de la Ville sur le montant des finances d'admission perçues par l'Etat a été de fr. 9.466,65.

Le Conseil administratif a, après enquêtes, donné son préavis sur 10 demandes de renonciation à la nationalité genevoise.

Il a été reçu 9 avis de situation et enregistré 25 déclarations définitives (14 jeunes gens et 11 jeunes filles), conformément à la convention réglant la nationalité et le service militaire des enfants de Français naturalisés Suisses.

II

Conseil municipal

Le Conseil municipal a tenu 14 séances dans le courant de l'année 1934, dont 4 dans les deux sessions périodiques (du 29 mai au 29 juin et du 16 octobre au 16 novembre); 42 arrêtés ont été pris dans ces séances (voir relevé chronologique ci-après).

En outre, le Conseil municipal a statué à huis-clos sur les requêtes en naturalisation genevoise: 38 candidats ont été admis; 47 ont été refusés (voir ci-dessus article *Naturalisations*).

Le Conseil municipal a eu le regret d'enregistrer les décès de MM. Maurice BRACHARD, secrétaire, décédé le 23 janvier et D^r Eugène PATRY, 2^{me} vice-président, décédé le 18 mars.

M. BRACHARD était entré au Conseil municipal en 1922 et avait été élu à trois reprises secrétaire, en 1930, 1932 et 1933.

M. le D^r PATRY faisait partie du Conseil municipal depuis 1931 et avait été élu 2^{me} vice-président le 30 mai 1933.

Les modifications suivantes sont intervenues dans la composition du Conseil municipal:

M. André LUYA a remplacé, le 16 janvier, M. Léon NICOLE.

M. Gustave PEYROT, démissionnaire, le 16 janvier, a été remplacé, le 9 février par M. Louis BERTRAND (liste du parti *Union de défense économique*², arrondissement Plainpalais).

M. Marius NGUL, élu conseiller administratif les 13-14 janvier 1934, a été remplacé, le 9 février par M. Henri ROULET (parti *socialiste*, arrondissement Cité).

M. Philippe BRIQUET (parti *démocratique*, arrondissement Cité) a remplacé, le 9 février, M. Maurice BRACHARD, décédé.

MM. Jules BLUM, Martin SPENLE (parti *socialiste*, arrondissements Eaux-Vives et Plainpalais) et Ferdinand GROS (parti *U. D. E.*, arrondissement Cité) ont remplacé, le 29 mars, MM. Charles HABIS, André LUYA et Gabriel WAGNON, démissionnaires, les deux premiers le 6 mars, le troisième le 12 mars.

MM. André BALLAND et Edmond ISAAK ont donné leur démission les 20 mars et 3 avril; ils ont été remplacés, le 20 avril, par MM. Emile GENEUX (parti *U. D. E.*, arrondissement Petit-Saconnex) et Frédéric BORNAND (parti *socialiste*, arrondissement Cité).

¹ Avant la loi du 14 juillet 1934, l'Administration municipale a délivré des certificats de bonnes vie et mœurs.

² Parti *Union de défense économique (U.D.E.)* devenu *Union nationale*.

MM. Charles BURKLEN (parti *U. D. E.*, arrondissement Plainpalais) et Albert LUTHI (parti *radical*, arrondissement Eaux-Vives) ont remplacé, le 29 mai, M. le D^r Eugène PATRY, décédé, et M. Max HOCHSTÄTTER, démissionnaire.

M. William HENNY (parti *démocratique*, arrondissement Cité) a remplacé, le 2 novembre, M. Philippe BRIQUET, démissionnaire le 16 octobre.

M. Gustave MAUNOIR qui faisait partie du Conseil municipal depuis 1921 a donné sa démission, pour raison de santé, le 5 décembre. Il a été remplacé, le 28 même mois par M. E.-Léon MARTIN (parti *démocratique*, arrondissement Cité).

M. Alfred SCHUTZLE a été élu secrétaire, pour la fin de l'année législative, le 9 février, en remplacement de M. M. BRACHARD, décédé.

M. Gabriel BOVY a été élu, le 27 mars, pour la même période, 2^{me} vice-président, en remplacement de M. le D^r Eugène PATRY.

Le 29 mai, le Conseil municipal a renouvelé comme suit son Bureau pour l'année 1935-1936:

Président: M. Marcel DE MIRBACH;

Premier et deuxième vice-présidents: MM. Gustave KOHLER et Ch.-Elie DUCOMMUN;

Secrétaires: MM. Alfred SCHUTZLE et Willy AESCHLIMANN.

Le 23 février, en ouvrant la séance, M. le président du Conseil municipal Paul BALMER a prononcé une allocution à la mémoire du Roi des Belges ALBERT I^{er}, décédé accidentellement dans son Pays.

Communications faites au Conseil municipal:

le 23 février, de M. le président ALBARET, en réponse à l'observation de M. le conseiller municipal L. BILLY relative à l'administration des Services industriels;

le 29 mai, du Conseil administratif sur son intervention tendant à apporter la collaboration de la Ville de Genève en faveur d'une liquidation normale de la Banque d'Escompte Suisse;

le 6 juillet, du Conseil administratif au sujet de la suppression demandée par le Département des travaux publics de la clôture du parc Mon Repos bordant l'avenue du même nom;

le 2 novembre, du Conseil administratif en vue de la rectification de l'article 2 de l'arrêté du Conseil municipal du 6 juillet 1934, concernant le crédit voté pour les travaux de la 2^{me} étape des voies d'accès à la S.d.N. (avenue de Mon Repos et suppression de la clôture du parc).

Arrêtés pris par le Conseil municipal en 1934:

16 janvier. — Fixation du taux des centimes additionnels (40%), pour 1934.

— Tableau préparatoire des électeurs de la Ville de Genève, pour 1934.

— M. Auguste LORENZ ayant demandé à être déchargé de ses fonctions de membre des Commissions Taxatrice et de Direction générale de la Caisse hypothécaire, MM. les conseillers municipaux Lucien CABUZAT et Emmanuel LEDERREY sont désignés pour le remplacer dans la première et la seconde de ces Commissions.

9 février. — M. Maurice BRACHARD, décédé, est remplacé dans les commissions suivantes: *Taxatrice*: par M. HALDENWANG; *Electorale*: par M. G. MAUNOIR; *Comptes rendus de l'administration municipale pour 1934*: par M. SCHUTZLE.

— Approbation du nouveau Règlement du Bataillon de sapeurs-pompiers de la Ville de Genève.

— Crédit de fr. 40.000,— à titre de subvention extraordinaire pour 1934 à l'Association des intérêts de Genève.

— Modification de l'arrêté du 28 novembre 1933, concernant l'accord intervenu entre l'Etat et la Ville au sujet de la rue Butini et du prolongement de la rue des Pâquis.

— Rectification de la limite des communes de Genève (arrondissement Eaux-Vives) et de Chêne-Bougeries.

— Crédit de fr. 6.000,— à titre de subvention de la Ville de Genève au Comité permanent du Concours hippique international, pour 1934.

23 février. — Crédit de fr. 500.000,— destiné à financer les Services industriels en vue de leur participation à l'augmentation du capital-actions de la Société anonyme « l'Energie de l'Ouest-Suisse » (EOS).

— Préavis favorable au plan d'aménagement du mas compris entre les rues Verdaine, de Rive, d'Italie et du Vieux-Collège.

27 mars. — Liste des jurés de la Ville de Genève, pour l'année 1935.

— Crédit de fr. 76.500,— en vue de l'aménagement des chaussées et trottoirs des avenues de l'Athénée prolongée, Contamines, Léon Gaud et Gaspard Valette.

— Achat des immeubles suivants: rue de la Cité, 23, propriété de l'Hospice général, pour le prix de fr. 39.000,—; rue Dizerens, 19, propriété de M^{me} Emilie Luiset-Thorel, pour le prix de fr. 52.000,—; rue des Minoterie, 7 et rue Dizerens, 15, propriété des consorts Rœhrich-Le Royer, pour le prix de fr. 103.750,—.

— Incorporation au domaine public du hors-ligne de l'hospice du Prieuré, rue « Nouvelle » aux Pâquis et ouverture d'un crédit de fr. 35.000,— pour indemnité à payer au Bureau central de bienfaisance.

— Election de 9 membres de la Commission administrative de l'Hospice Général: Sont élus: MM. Théophile ENGEL; Lucien CABUZAT; Philippe ALBERT, Paul SCHNEIDER; François TINGUELY; Charles BLANC; William HENNY; Paul BOUNOUS et Auguste ECOFFEY.

20 avril. — Approbation des comptes annuels et du rapport de gestion des Services industriels pour l'exercice 1932.¹

— Approbation des comptes rendus administratif et financier de l'Administration municipale de l'exercice 1932.

— Modification de l'arrêté du Conseil municipal du 28 novembre 1933, concernant l'accord intervenu avec MM. Robert Marchand & C^{ie}, en vue de la construction d'immeubles au quai Charles Page.

— Rectification de la limite des communes de Genève et de Carouge.

— Acquisition de l'immeuble rue du Vieux-Collège N^o 9, propriété des Consorts Hilt, pour le prix de fr. 155.000,—.

— Accord avec M. C. Vetterli, architecte, pour la cession à ce dernier du susdit immeuble, en vue de l'élargissement de la rue du Vieux-Collège.²

29 mai. — Approbation du statut de la Caisse d'assurance du personnel des administrations de la Ville de Genève, des Services industriels de Genève et du personnel communal transféré dans l'administration cantonale en vertu de la loi constitutionnelle du 22 mars 1930.³

— Incorporation de la rue Veyrassat au domaine public.

— Préavis favorable au projet d'aménagement de la 2^{me} section du quartier du « Champ de courses », comprise entre les routes de Lyon, des Franchises et les rues de Bourgogne et du Dauphiné.

— Convention réglant les conditions de la cession par la Soc. immobilière du Champ de courses des Charmilles du terrain nécessaire à la création de nouvelles artères et à l'élargissement des routes de Lyon et des Franchises.

6 juillet. — Acquisition de la propriété de M. Pierre Martin, sise à la promenade des Crêts, pour le prix de fr. 64.000,—.

— Vente d'une parcelle de terrain rue Daniel Gevril, à Carouge, à M^{lle} Jeanne Tissot.

— Crédit de fr. 26.500,— en vue de la démolition de bâtiments situés rue des Corps-Saints, 17, sur cour, rue de Cornavin, 7, sur cour et rue de la Tour de Boël, 16-18 et 20.

— Suppression, demandée par le Département des travaux publics, de la clôture du parc Mon-Repos, bordant l'avenue du même nom.⁴

— Modification du plan d'aménagement de la rue d'Italie.

31 août. — Crédit de fr. 271.000,— pour contribution de la Ville au coût de la transformation des voies de tramways et de l'aménagement des chaussées entre les quartiers de Rive et des Tranchées.

— Acceptation de la succession de M^{me} Cécile SÉCHAUD veuve de M. Albert LE MONNIER.

¹ Approuvée par le Conseil d'Etat, le 23 mai 1934, sous la réserve que le bilan au 31 décembre 1932 devra faire l'objet d'une approbation spéciale à la suite du rapport d'expertise de M. le professeur Folliet.

² Approuvée par le Conseil d'Etat, le 23 mai 1934, sous réserve de l'approbation par le Grand Conseil de la cession du domaine public prévue sous lettre b), (art. 67 Constitution cantonale).

³ Approuvée, sous la réserve suivante: Pour éviter toute équivoque sur l'application de l'art. 63 qui prévoit la répartition des frais d'administration entre l'Etat, la Ville et les Services industriels, il est précisé, en ce qui concerne le personnel communal transféré dans l'administration cantonale que le Département des travaux publics mandatera par le budget de la Ville, la part des frais concernant le personnel ouvrier et portera aux frais généraux la part relative aux fonctionnaires et employés.

⁴ Approuvée, sous réserve de la rectification de l'article 2 de la dite délibération, en ce sens que le crédit de fr. 734.000,— voté par le Conseil municipal le 24 octobre 1933 est ramené à la somme de fr. 728.667,— au lieu de fr. 718.000,—.

2 novembre. — Approbation d'une transaction intervenue avec M. Perrier, entrepreneur, au nom des Sociétés immobilières Malatrex-Vuache et rue Gautier, 5.

27 novembre. — Crédit de fr. 150.000, — destiné au paiement des allocations d'hiver aux chômeurs, en application de l'arrêté législatif cantonal du 10 novembre 1934.

— Rectification de la limite des communes de Genève et de Cologny.

— Rectification de la limite des communes de Genève et de Vernier.

— Adoption des plans d'aménagement du Bois Cayla; de la Campagne Beaulieu, au Grand-Pré; du mas sis entre le quai Gustave-Ador, la rue des Eaux-Vives et la rue William-Favre; du mas compris entre les rues des Délices, des Charmilles et Cavour et du Port fluvial à la Queue d'Arve.

14 décembre. — Approbation du Statut du personnel des Services industriels de Genève. ¹

— Approbation des comptes rendus administratif et financier de la Ville de Genève, pour l'exercice 1933.

— Approbation des budgets des Services industriels de Genève pour 1935. ²

28 décembre. — Adoption du tableau préparatoire des électeurs de la Ville de Genève pour 1935.

— Autorisation donnée au Conseil administratif de percevoir les recettes de la Ville et de pourvoir aux dépenses par douzième provisoire.

— Fixation du taux de 40 centimes additionnels à appliquer en supplément sur les impôts cantonaux en 1935.

— Acceptation du don fait par la Société auxiliaire du Muséum d'un groupe de Gorilles pour le Muséum d'Histoire naturelle.

— M. E. Léon MARTIN est appelé à remplacer M. Gustave MAUNOIR, démissionnaire, dans la Commission électorale.

Toutes ces délibérations, à l'exception de celles faisant l'objet des notes 1, 2, 3, 4, 5 et 6 et de celles qui n'avaient pas besoin de la sanction de l'Etat, ont été approuvées sans réserves par l'Autorité cantonale.

III

POPULATION DE LA VILLE DE GENÈVE

Recensement cantonal de 1934

	Hommes	Femmes	Protestants		Catholiques		Cultes divers		Totaux	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
Genevois	Mariés	10.809	10.874	6.952	6.675	3.450	3.909	407	290	21.683
	Célibataires . .	3.431	4.466	2.149	3.136	1.089	1.224	193	106	7.897
	Veufs	747	3.438	478	2.205	233	1.139	36	94	4.185
	Divorcés	441	1.040	286	684	116	315	39	41	1.481
	Mineurs	3.895	3.613	2.461	2.283	1.332	1.234	102	96	7.508
Totaux	19.323	23.431	12.326	14.983	6.220	7.821	777	627	42.754	
Confédérés	Mariés	11.674	11.814	8.183	7.696	3.314	3.946	177	172	23.488
	Célibataires . .	6.423	8.806	4.181	6.076	2.012	2.617	230	113	15.229
	Veufs	667	2.798	441	1.981	208	774	18	43	3.465
	Divorcés	626	1.269	427	873	184	372	15	24	1.895
	Mineurs	5.186	5.984	3.373	3.877	1.750	2.037	63	70	11.170
Totaux	24.576	30.671	16.605	20.503	7.468	9.746	503	422	55.247	
Etrangers	Mariés	6.061	6.279							12.340
	Célibataires . .	3.386	5.710							9.096
	Veufs	484	2.161	1.440	3.279	7.343	10.028	1.298	1.195	2.645
	Divorcés	150	352							502
	Mineurs	2.181	2.243	923		2.963		538		4.424
Totaux	12.262	16.745	5.642		20.334		3.031		29.007	
Population totale .	56.161	70.847	70.059		51.589		5.360		127.008	

¹ Approuvée, sous réserve de la modification de l'art. 21 dans le sens indiqué par l'arrêté du Conseil d'Etat, du 19 janvier 1935.

² Approuvée, sous réserve des modalités d'application des retenues sur les salaires.

Récapitulation et comparaison avec 1933

	Popul. genevoise	Popul. confédérée	Total popul. suisse	Popul. étrangère	Total général
1934	42.754	55.247	98.001	29.007	127.008
1933	42.490	55.109	97.599	30.549	128.148
Différence	+ 264	+ 138	+ 402	— 1.542	— 1.140
Ménages	16.314	17.327	33.641	9.877	43.518

Répartition des étrangers par nationalités

Nations	Ménages	Hommes	Femmes	Mineurs	Totaux 1934	Totaux 1933	Différence
Afrique.	8	23	18	16	57	58	— 1
Albanie.	3	5	2	—	7	8	— 1
Allemagne	613	747	1.557	282	2.586	2.842	— 256
Amérique	136	196	194	118	508	592	— 84
Asie	79	162	109	109	380	377	+ 3
Australie	1	2	2	1	5	6	— 1
Autriche	82	116	217	40	373	385	— 12
Belgique	85	76	104	41	221	239	— 18
Bulgarie	25	63	41	18	122	120	+ 2
Danemark	24	29	32	15	76	70	+ 6
Espagne	52	72	73	48	193	208	— 15
Etats-Baltes.	31	39	46	6	91	102	— 11
Finlande	8	8	9	5	22	20	+ 2
France	4.274	3.504	6.238	1.550	11.292	11.932	— 640
Grande-Bretagne.	346	245	480	151	876	992	— 116
Grèce	43	62	63	20	145	128	+ 17
Hollande	92	81	124	64	269	280	— 11
Hongrie	38	60	50	21	131	122	+ 9
Italie.	3.254	3.761	4.154	1.530	9.445	9.771	— 326
Lichtenstein	2	3	10	1	14	14	—
Luxembourg	11	13	14	8	35	42	— 7
Norvège	8	8	16	7	31	23	+ 8
Pologne	150	217	235	101	553	560	— 7
Portugal	6	13	11	2	26	29	— 3
Roumanie	39	59	55	11	125	138	— 13
Russie	247	246	343	103	692	725	— 33
Suède	12	15	25	14	54	54	—
Tchécoslovaquie	67	76	105	45	226	257	— 31
Turquie	77	106	103	64	273	268	+ 5
Ukraine	4	7	3	1	11	15	— 4
Yougoslavie.	45	49	55	24	128	131	— 3
Heimatloses.	15	18	14	8	40	41	— 1
Totaux	9.877	10.081	14.502	4.424	29.007	30.549	— 1.542

Répartition par arrondissements

	1933	1934	Différence
Cité	47.436	45.942	— 1.494
Plainpalais	37.410	37.607	+ 197
Eaux-Vives	21.742	21.502	— 240
Petit-Saconnex	21.560	21.957	+ 397
Total de la Ville de Genève	128.148	127.008	— 1.140

CHAPITRE II
AMORTISSEMENTS, INTÉRÊTS, FRAIS D'EMPRUNTS, ETC.

(Voir le rapport accompagnant le compte rendu financier.)

CHAPITRE III
IMPÔTS MUNICIPAUX

Chef de Service: M. D^r F. REYRENN

1. — Taxe professionnelle fixe

En dérogation à l'article 316 de la loi sur les Contributions publiques du 24 mars 1923 et selon l'arrêté du Conseil d'Etat du 31 octobre 1933, la Ville de Genève a été autorisée à produire et à percevoir les taxes professionnelles fixes de l'exercice 1934.

Conformément à cet arrêté, l'administration municipale a envoyé elle-même les bordereaux de taxes fixes et en a perçu le montant.

Le résultat de l'exercice 1934 s'établit ainsi:

PRODUCTION		
Reliquat à fin 1933		Fr. 707.061,97
Taxes fixes de l'exercice 1934		» 2.699.265,85
	Total	Fr. 3.406.327,82
PERCEPTION		
Reliquat à fin 1933		Fr. 412.541,55
Taxes fixes de l'exercice 1934		» 2.007.131,20
	Total	Fr. 2.419.672,75
<i>Recettes hors-rôle :</i>		
Surtaxes et remboursements de poursuites	Fr. 22.408,85	
Intérêts sur compte de chèques postaux.	» 56,20	Fr. 22.465,05
	<i>Total général de la perception</i>	Fr. 2.442.137,80
DÉGRÈVEMENTS		
Reliquat à fin 1933		Fr. 161.174,22
Taxes fixes de l'exercice 1934		» 158.592,40
	Total	Fr. 319.766,62
RÉCAPITULATION GÉNÉRALE		
Reliquat 1933 et taxes fixes 1934	Fr. 3.406.327,82	
Perception		Fr. 2.419.672,75
Dégrèvements		» 319.766,62
Solde, soit reliquat à fin 1934		» 666.888,45
Recettes hors-rôle fr. 22.408,85.	Fr. 3.406.327,82	Fr. 3.406.327,82

Chèques postaux. — Le montant des versements effectués au compte de chèques de la Taxe municipale s'est élevé à fr. 1.823.039,25 soit le 74,65% de la recette totale (16.408 chèques).

Service des enquêtes. — Le Service des enquêtes de la Taxe municipale a effectué, pendant l'exercice 1934, 15.000 enquêtes se répartissant comme suit:

Pour le Service de la taxe municipale:

8.500 enquêtes concernant les changements de domicile, l'établissement de nouveaux contribuables, requêtes en dégrèvement, productions pour remises de commerces ou à l'Office des Poursuites et Faillites, etc.

Pour le Département des finances:

6.500 enquêtes sur déclarations incomplètes, requêtes en dégrèvement et demandes de remise d'impôt concernant l'impôt cantonal, enquêtes pour charges de famille (ces dernières étaient faites précédemment par la police municipale).

Commission taxatrice. — En 1934, la Commission taxatrice a tenu 13 séances consacrées à l'examen des requêtes.

Requêtes. — Le Conseil administratif a reçu 1.858 requêtes en dégrèvement qu'il a transmises à la Commission taxatrice.

En outre, il a été soumis à la Commission cantonale de recours 29 recours.

Recours aux Tribunaux. — A fin 1933, il restait 6 instances à juger pour taxes fixes. En 1934, 3 recours ont été introduits, et 4 ont reçu une solution.

Personnel. — Le Conseiller d'Etat chargé du Département des finances et contributions a demandé au Conseil administratif d'autoriser le transfert à l'Etat de MM. REYRENN, chef de service et DUFOUR, sous-chef de service.

Désireux de faciliter l'Etat, nous avons accédé à cette demande, bien que nous regrettions beaucoup ces deux fonctionnaires capables et consciencieux, ce qui leur a valu d'avoir été placés à la direction des Contributions publiques.

Afin de compléter l'effectif nécessaire, deux surnuméraires, possédant les connaissances indispensables, ont été engagés en 1934, lors du départ de MM. Reyrenn et Dufour.

Pour effectuer une partie des enquêtes demandées par le Département des finances, le Service de la taxe municipale a occupé, pendant 4 mois et demi 2 employés surnuméraires et pendant 2 mois et demi un surnuméraire.

Nous croyons utile de rappeler ici les paroles, concernant exclusivement l'exercice 1934, prononcées par M. le conseiller administratif Jules Peney, délégué à la Taxe municipale, lors de la discussion du budget pour 1935 (séance du 12 février 1935):

« En ce qui concerne la Taxe municipale notamment, dès le début de 1934, de nouvelles tâches sont venues augmenter considérablement son travail. La loi sur les Contributions publiques oblige les communes à faire les enquêtes sur les contribuables pour le compte du Département cantonal des finances et contributions. Celui-ci, occupé de la liquidation d'un énorme reliquat, chargea notre service de 6.500 enquêtes, soit 6.000 rapports pour requêtes et environ 500 pour charges de famille. Comme nous avons pour notre compte 8.500 enquêtes à faire, cela donne un total de 15.000 enquêtes auxquelles il a fallu consacrer presque constamment 5 employés. Et cela alors que les deux principaux fonctionnaires de ce service avaient passé à l'Etat !

« On constate ainsi ce qu'il nous restait de personnel pour accomplir l'énorme travail de bureau que constituent 13.000 contribuables, dont des milliers réclament, qu'il faut aviser plusieurs fois, et occasionnent un considérable service de contentieux. Sans parler des congés réguliers et de la maladie, qui, comme tout récemment lors de l'épidémie de grippe, nous a enlevé pendant un certain laps de temps plus du tiers de notre personnel.

« Nous estimons donc que la critique de la sous-commission à laquelle nous faisons allusion, comme absolument injustifiée.

« Si nous suivions ces suggestions, il en résulterait, purement et simplement, que pour faire une économie de personnel pouvant rapporter dix ou quinze mille francs, nous risquerions de perdre des dizaines de milliers de francs sur le reliquat.

« Tout au contraire, ce service de la taxe municipale fonctionne admirablement. Il n'y a pas lieu de le désorganiser. Nous agissons ainsi, non seulement dans les limites de nos compétences, mais dans l'intérêt, au premier chef, de l'administration municipale ».

2. — Centimes additionnels communaux

Le taux des centimes additionnels de 1934, perçus par le Département des finances pour le compte de la Ville de Genève, a été fixé, par le Conseil municipal à 40 % de la taxe cantonale sur la fortune et le revenu.

Au 31 décembre 1934, le Département des finances a arrêté comme suit les comptes de la Ville de Genève:

EXERCICE 1934			
A. Taxe professionnelle fixe de 1924:			
Reliquat fin exercice 1933	Fr.	5.122,65	
Rôle exercice 1934	»	—,—	
Total rôle	Fr.	5.122,65	
Dégrèvements	Fr.	4.251,35	
Reliquat nouveau	»	255,60	
Perception	Fr.	615,70	
Frais de perception	»	12,30	Fr. 603,40
B. Centimes additionnels communaux:			
Reliquat fin exercice 1933	Fr.	2.853.568,26	
Rôle exercice 1934 et suppl.	»	4.860.500,55	
Total	Fr.	7.714.068,81	
Dégrèvements	»	890.481,58	
Net à percevoir	Fr.	6.823.587, 23	
Reliquat nouveau	»	1.760.361,56	
Perception	Fr.	5.063.225,67	
A déduire:			
Escompte	Fr.	42.095,—	
Frais de perception	»	100.422,67	» 142.517,67
Total net versé à la Ville	Fr.	4.921.311,40	

CHAPITRE IV

LOYERS ET REDEVANCES

Chef de Service: M. Ernest PERRIN

Immeubles locatifs et terrains. — La Ville a acheté au cours de l'année 1934 les immeubles suivants: rue de la Cité 23, rue Dizerens 15-Minoteries 7, rue Dizerens 19, rue du Grand-Perron 7; l'immeuble rue du Vieux-Collège 9 a été acheté et immédiatement revendu à M. Vetterli, architecte.

Par décision du Conseil administratif du 2 octobre, les travaux de démolition des immeubles rue de la Tour-de-Boël 16, 18 et 20 ont été confiés à M. J. Pellarin, ceux des immeubles rue de Cornavin 7 sur cour et Terreaux-du-Temple 38 à M. Renevier et ceux de la rue des Corps-Saints 17 sur cour à M. Bard.

A la demande du Service immobilier, nous avons visité et présenté des rapports sur les immeubles ci-après: rue de Carouge 72-74, avenue de Champel 6, rue de la Cité 15, 17 et 19, rue de Coutance 4-rue des Etuves 1, rue Dancet, 2, 4, 6, 8, rue Dizerens 13, 17, rue de l'Est, 2, 4, place Grenus 10, rue des Minoteries 9, rue du Petit-Perron 3, 7 et 12, rue Rousseau 5, rue St-Léger 20-22, rue Tabazan 3, rue Tour-de-Boël 32.

L'encaisse des loyers s'élève à fr. 594.671,— et les dépenses à fr. 173.639,70, se décomposant comme suit: fourniture d'eau fr. 17.683,95, éclairage des escaliers fr. 11.385,10, contentieux fr. 2.924,95, allocation aux concierges et fournitures fr. 9.722,55, contributions fr. 13.403,90, réparations fr. 118.519,25

Les travaux importants, en dehors de l'entretien courant, ont été: transformation d'une partie de la toiture de l'immeuble rue de Cornavin 17 et consolidation des étages supérieurs, tous vacants, travaux de consolidation et remplacement de poutres pourries à la rue des Corps-Saints 5, rue du Fort-Barreau 3 et rue Guillaume-Tell 7, réparation d'une façade de l'immeuble rue des Délices 25

pour supprimer des infiltrations d'eau, remise en état des locaux du poste de gendarmerie, rue des Eaux-Vives 80; réparations de canalisations rue de la Fontaine 31 et rue du Perron 21, remplacement de colonnes d'écoulement rue du Perron 11, carrefour de Rive 11, rue Rossi 5; réparations et remplacement de ferblanterie sur toiture place des Augustins 4, rue Micheli-du-Crest 15, boulevard du Pont-d'Arve 35, rue des Voisins 10-12, rue du Vuache 8; création d'une cuisine dans les combles de l'immeuble place de Jargonnant 3; installation de W.-C. avec chasse d'eau rue Kléberg 1-3; réfection de cheminées boulevard du Pont-d'Arve 57 et rue Rousseau 4; réparations de charpente, ferblanterie et couverture rue Prévost-Martin 34.

A la demande du Service d'hygiène, nous avons fait dévitrer complètement le grand vitrage sur le jeu de boules à la rue des Voisins, 10, cette construction menaçant de s'écrouler.

Un crédit spécial de fr. 35.000,— nous ayant été alloué pour faire installer l'eau au compteur dans certains immeubles et pour des modernisations d'appartements, nous l'avons utilisé de la façon suivante:

Installation de l'eau sous pression dans les immeubles rue des Alpes 10, place des Augustins 4, rue Calvin 2, rue de Carouge 94, rue du Cendrier 13, rue des Chênes 2, rue des Charmilles 39 et 41, rue Dancet 9-11, quai du Cheval-Blanc 5, chemin Hoffmann 24, 32 et 34, rue de Lausanne 32, rue de Lyon 58, rue des Photographes 16, rue du Perron 11, rue Rossi 5, rue des Voisins 10-12 et 14, rue Voltaire 15 *bis* et 17. La dépense totale est de fr. 15.779,80.

Installation du chauffage central général au chalet Autran, rue de Lyon 58, modernisation de l'appartement du 1^{er} étage et remise à neuf de l'extérieur de la maison. Nous avons également transformé l'arrière d'un magasin à la rue St-Léger 18, réparé un appartement rue Beauregard 1 et remis à neuf la cage d'escalier de l'immeuble passage des Terreaux 2. Le coût de ces travaux a été de fr. 18.678,90, soit pour le crédit spécial fr. 34.458,70.

Intérêts payés par divers pour achats de terrains à la Ville, fr. 80.850,40.

A la demande de l'Etat, la Ville a décidé, le 25 septembre, de mettre à la disposition de ménages évacués des appartements désaffectés qui seront remis au propre par les soins et aux frais du Département des travaux publics. Le Département de justice et police paiera un loyer modique en faveur des ménages qui seront logés dans les appartements choisis.

Square Paul Bouchet. — Produit des immeubles fr. 122.428,—; dépenses fr. 39.967,80 qui se décomposent comme suit: fourniture d'eau fr. 3.168,50, éclairage des escaliers fr. 1.884,30, contributions fr. 2.594,60, assurances fr. 1.195,40, balayage et fournitures fr. 538,25 et réparations fr. 30.586,75.

Remise en état de 23 appartements, d'une cuisine et d'un laboratoire attenants à des arcades et d'une chambre à lessive.

Kiosques à journaux et kiosques dans les promenades. — Encaissé fr. 72.979,25, dépenses fr. 7.800,10.

Nous avons fait repeindre et revernir 16 kiosques à journaux qui en avaient besoin, nettoyer l'extérieur des stations de Bel-Air, place des Alpes, Chantepoulet, Cornavin, Plainpalais (Rond-point) et Molard.

Le kiosque à rafraîchissements de la promenade du Lac a été concédé à MM. Remor et Sécheyaye, suivant décision du Conseil administratif du 21 décembre.

Water-closets payants. — Recettes fr. 13.169,80, dépenses fr. 5.011,20 dont fr. 1.401,75 de réparations et fr. 3.609,45 de nettoyage, éclairage, etc.

L'aménagement de l'extrémité du quai Wilson a entraîné la démolition des W.-C. du parc Mon-Repos.

Champ de foire. — Le champ de foire sur la plaine de Plainpalais a été rétabli sur son ancien emplacement, côté place du Cirque. Les forains se sont également installés sur le Grand-Quai du 27 décembre au 6 janvier 1935, puis sont retournés sur la Plaine dès le 8 janvier.

La Commission des fêtes du Concours international de musique a été autorisée à organiser une fête foraine sur la Plaine au mois d'août.

Maison du Faubourg. — Locations fr. 17.923,70, dépenses fr. 18.560,55. Nous avons remplacé l'une des chaudières du chauffage central qui était hors d'usage. Par suite de l'enlèvement du cinéma d'été, nous avons dû faire placer des clôtures neuves du côté de la rue du Seujet.

L'exploitation du restaurant a été confiée à M. Jean Barbot, de même que la buvette de la salle de réunions pour laquelle le tenancier doit verser une ristourne de 20% des recettes brutes aux sociétés à l'occasion de l'organisation de leurs soirées annuelles.

Les anciens locaux de la chambre de travail ont été loués à l'Etat pour l'installation des bureaux du Service des automobiles.

Salle de réunion de Plainpalais. — Produit des loyers fr. 26.711,25, dépenses fr. 28.896,70. Nous avons fait remettre en état la toiture vitrée sur la grande salle.

Salle de réunion des Pâquis, rue du Môle. — Produit des locations fr. 5.228,95, dépenses fr. 3.756,55.

Salle de réunion des Eaux-Vives. — Locations fr. 11.211,30, dépenses fr. 8.289,40. Réparation des toitures vitrées.

Buanderies municipales. — 1) Rue du Nant: Recettes fr. 12.727,15, dépenses fr. 20.000,85. Nous avons dû faire consolider le bâtiment et tout spécialement la façade sur la rue du Nant.

2) Rue des Voisins: Loyer versé fr. 3.054,90, dépenses fr. 1.226,60.

3) Rue de Monthoux. Le gérant n'étant plus en mesure de faire face à ses obligations, en raison de la diminution de la clientèle, et les travaux de remise en état du bâtiment étant trop coûteux pour permettre la continuation de l'exploitation directement par la Ville, étant donné surtout que les recettes seraient insignifiantes et que nous n'aurions à enregistrer que des années d'exploitation déficitaires, le Conseil administratif a ordonné la fermeture définitive de l'établissement pour le 30 juin. Cette décision fut approuvée par le Conseil municipal.

Edicule du Rond-Point de Plainpalais. — Les recettes se sont élevées à fr. 2.574,75 et les dépenses à fr. 5.603,90.

Locations dans les bâtiments scolaires. — Fr. 18.245,60, dépenses fr. 3.196,15. Nous avons fait réparer la cuisine d'un appartement à l'école de Sécheron et celle d'un autre appartement à l'école de St-Jean. Deux lucarnes ont été créées aux appartements de l'école de Sécheron pour améliorer la ventilation de deux chambres à coucher.

Bains des Pâquis. — Recettes fr. 38.399,60, dépenses d'entretien et salaires fr. 32.424,10. Nous avons fait réparer les deux grands radeaux, refait un épi en roche vers la jetée, remis du sable dans les fonds petits et moyens et du gravier dans les grands fonds, pour la destruction des algues.

Dans sa séance du 9 février, le Conseil administratif a approuvé le règlement pour l'emplacement spécial réservé aux sociétés de natation.

Cette année, nous avons enregistré une légère baisse sur le nombre des entrées payantes. Ceci provient certainement du fait du mauvais temps que nous avons eu durant le mois d'août et qui a mis fin prématurément à la saison. D'autre part, il semble bien que l'engouement que la population genevoise avait manifesté ces dernières années pour les bains du lac s'est un peu ralenti. Toutefois, le nombre des entrées s'est élevé à:

75.611 entrées à fr. 0,20 (adultes)

19.727 entrées à fr. 0,10 (enfants).

Quant à la fréquentation des vestiaires et des cabines, nous obtenons

16.906 vestiaires à fr. 0,20

35.788 cabines représentant 48.708 heures d'occupation.

Nous avons pu constater que les distributeurs automatiques de tickets fonctionnaient à notre entière satisfaction. Le loyer de la buvette a rapporté fr. 2.400,—.

Parc des Eaux-Vives. — Locations fr. 35.107,80, dépenses fr. 8.376,95. Nous avons fait réparer sommairement l'extérieur du château ainsi que le vestibule d'entrée et le palier du 1^{er} étage qui en avaient grand besoin. Au Club-house du Tennis-Club de Genève, nous avons fait modifier l'installation des douches, au 1^{er} étage, qui provoquait des infiltrations d'eau au rez-de-chaussée.

L'exploitation du restaurant du Parc a été confiée à M. W. Hauri.

Fondation Revilliod. — Rue de l'Hôtel-de-Ville, 12: loyers encaissés fr. 8.200,—, dépenses fr. 2.878,10, y compris le traitement de la concierge et les primes d'assurances. Nous avons fait ins-

taller le chauffage central général et remis complètement en état l'appartement du 2^{me} étage qui était vacant et que nous avons reloué dès le 15 février.

Place Claparède, 2: locations fr. 13.555,—, remboursement du coût du chauffage fr. 2.085,—, dépenses fr. 7.746,30. Nous avons fait remplacer tous les stores de l'appartement du 1^{er} étage.

Hôtel Richemond. — Loyer fr. 22.000,—, dépenses fr. 2.073,25. Quelques pièces de roche en mauvais état ont été remplacées à la façade sur rue.

Maisons hygiéniques à loyer bon marché, rue du Nord. — Produit des loyers fr. 42.179,30, dépenses fr. 11.721,45 y compris le chauffage.

Nous avons dû faire installer un giffard automatique dans la cave de l'immeuble rue de l'Ecole 10 pour remédier aux infiltrations d'eau du terrain qui inondaient continuellement les caves.

Maisons locatives place de la Navigation 4 et rue du Léman 11. — Loyers perçus fr. 28.561,05, dépenses fr. 8.266,40. Des réparations ont été exécutées dans 13 appartements.

Rue Louis Favre, 19-21. — Loyers des maisons fr. 22.020,90, loyer de la parcelle de terrain attenante fr. 900,—, dépenses fr. 4.737,45. Remise en état de 8 appartements.

Rue Louis Favre, 20-22-22 bis. — Locations fr. 23.004,10, dépenses fr. 5.540,20, réparations dans 4 appartements.

Villas ouvrières de Châtelaine. — Loyers perçus fr. 6.727,—, dépenses fr. 4.465,05.

Maisons locatives à loyer modique rue des Pâquis, 30-32. — Locations fr. 33.810,45, dépenses fr. 10.037,30, y compris le combustible pour l'eau chaude et le chauffage.

Maisons locatives de la rue de l'Ancien-Port, 10-12. — Loyers fr. 30.076,—, dépenses fr. 18.467,55. Le revenu net est passé au compte des loyers et terrains, rubrique 1, chapitre IV.

Succession Magel, rue Ferdinand Hodler, 5. — Locations fr. 16.934,50, dépenses fr. 3.936,10. Nous avons fait rafraîchir la cage d'escalier et l'allée donnant sur le boulevard Helvétique.

Legs Diodati-Plantamour, promenade du Pin, 5. — Loyers fr. 5.665,20, dépenses fr. 3.196,35. Installation de l'eau sous pression.

Avenue de Sécheron, 3-5, et rue Gustave-Moynier, 4-6. — Loyers encaissés fr. 51.191,30, dépenses y compris le combustible pour l'eau chaude et le chauffage central fr. 12.162,35. Ces immeubles ont été exploités dès le 1^{er} mars.

Rue de Montchoisy, 15. — Loyers encaissés fr. 11.983,—, dépenses, y compris le combustible pour l'eau chaude et le chauffage central, fr. 2.501,30. Cet immeuble a été mis en exploitation le 1^{er} juillet.

Divers. — Nous avons assuré la gestion de 192 parcelles de terrain et emplacements, 200 immeubles locatifs, y compris 7 bâtiments appartenant à la Caisse d'assurance du personnel, 3 caves et locaux divers, 6 kiosques dans les promenades, 24 kiosques à journaux, 22 locaux dans les kiosques et stations, 16 locations dans des écoles, 7 aux abattoirs, 3 à la campagne Moynier et à la Perle-du-Lac, 10 locations au Kursaal, 2 au bâtiment du poste de 1^{er} secours, 6 à la Maison du Faubourg, 1 à la Maison communale de Plainpalais, 3 au Parc des Eaux-Vives, 2 au Stade de Frontenex, 1 au Stade de Varembe. Nous avons en outre la location des quatre salles de réunion, soit Maison du Faubourg, Maison communale de Plainpalais, salle des Eaux-Vives et salle du Môle, de 2 buanderies, des bains des Pâquis, comprenant l'exploitation, la publicité, l'encaissement du loyer de la buvette, etc. Des locations diverses telles que le Bureau genevois d'adresses, les bureaux de la Contribution fédérale de crise, du café du Théâtre, la perception des intérêts des prêts faits par la Ville, l'organisation et la perception des recettes du champ de foire, la gestion du poids public du rond-point de Plainpalais, des W.-C. payants, l'encaissements des participations des propriétaires à l'éclairage public, la perception de droits d'attaché de bateaux, des redevances pour enseignes, expositions de marchandises sur la voie publique, des occupations et travaux divers sur le territoire de la Ville.

La redevance de stationnement des autos-taxis a été réduite à fr. 25,— par voiture pendant l'année 1934 par décision du Conseil administratif du 16 mars.

Une réduction spéciale pour l'année 1934 a été accordée aux marchands-glaciers pour leurs emplacements et aux cafetiers pour les terrasses (suppression du supplément du soir).

CHAPITRE V

SERVICE SOCIAL

Chef de Service: M. G.-F. MONTCHAL

Si le chômage n'avait empiré dès la fin de l'année 1934, les renseignements fournis par *La Vie économique*, organe du Département fédéral de l'économie publique, auraient été réjouissants. Voici ce que cette revue nous dit au sujet du marché suisse du travail pendant l'année 1934:

« La situation du marché suisse du travail a été dans son ensemble un peu meilleure en 1934 qu'en 1933. Il ressort des relevés statistiques de fin de mois que les demandes d'emploi inscrites aux offices du travail ont été en moyenne un peu moins nombreuses. Considéré dans son cycle saisonnier, le chômage complet a de nouveau diminué dans une mesure extraordinaire pendant le 1^{er} semestre; il a même diminué à plus forte allure qu'en 1933, mais a déjà recommencé à augmenter lentement en juin, sous l'influence du ralentissement de la construction...

« Quant au chômage partiel, sa marche au cours de l'année dénote une amélioration encore plus prononcée par rapport à l'année précédente. »

A Genève, on comptait 8.616 chômeurs en janvier 1933, 5.607 en janvier 1934 et 7.391 en janvier 1935. Bien qu'ayant empiré sur l'an passé, la situation paraît cependant moins tragique qu'il y a deux ans, en qui concerne notre canton.

Statistique du chômage à Genève

	Demandes d'emploi				Offres d'emploi			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	1933	1934	1933	1934	1933	1934	1933	1934
Janvier	6.279	4.100	2.005	1.137	89	216	243	154
Février	6.076	3.967	1.819	1.040	79	119	201	183
Mars	5.588	3.514	1.802	775	162	166	312	184
Avril	4.666	2.671	1.537	762	165	254	319	307
Mai	4.021	2.435	1.532	677	173	189	311	183
Juin	4.028	2.515	1.432	635	113	254	311	267
Juillet	3.739	2.895	1.497	927	175	163	334	141
Août	3.711	2.828	1.398	944	168	202	388	248
Septembre	3.407	3.187	1.286	920	217	245	348	212
Octobre	3.112	3.424	1.053	966	285	155	270	137
Novembre	3.829	4.151	1.075	1.146	243	92	212	128
Décembre	4.905	4.658	1.064	1.199	108	82	144	89

Demandes d'emplois maximum décembre: 4.905 hommes
 » » » » 1.199 femmes
 » » minimum mai 2.435 hommes
 » » » juin: 635 femmes

En 1933, les maxima eurent lieu en janvier et les minima en octobre. La recrudescence du chômage s'est donc manifestée plus rapidement cette année.

Nous relèverons enfin ce tableau de *La Vie économique* donnant les nombres moyens annuels de personnes cherchant emploi, tels qu'ils ressortent des relevés de fin de mois depuis 1929:

Moyenne des travailleurs en quête d'un emploi en Suisse

Année	Total	Hommes	Femmes
1929	8.131	5.717	2.414
1930	12.881	8.971	3.910
1931	24.208	17.389	6.819
1932	54.366	42.257	12.109
1933	67.867	55.871	11.996
1934	65.440	55.641	9.799

Il convient de constater que la diminution de 1934 sur 1933 équivaut à un 4% dont bénéficia tout particulièrement la main-d'œuvre féminine.

En définitive, qu'il s'agisse de Genève ou de l'ensemble de la Suisse, il serait téméraire de dire que nous avons touché le fond de la crise. En effet, la situation du marché suisse du travail s'est considérablement aggravée pendant le mois de janvier 1935. Le nombre total des demandes d'emploi est passé de 91.196 à 110.283 de fin décembre 1934 à fin janvier 1935, dépassant alors de 11.136 le nombre correspondant de l'année précédente et de 9.172 le maximum qui avait été atteint à fin janvier 1933.

Il faut en conclure que la situation a empiré dans le reste de la Suisse plus encore qu'à Genève.

Assurance-chômage. — La loi de 27 septembre 1930 décréta l'assurance-chômage obligatoire sur le territoire du canton. Si fin 1933 le nombre total des assurés s'élevait à 31.560, il atteint maintenant 32.960.

La Caisse cantonale compte 6.563 assurés contre 5.000 en 1933.

20 caisses syndicales avec 19.385 assurés contre 18.447 en 1933.

14 caisses paritaires avec 7.012 assurés contre 8.113 en 1933.

De cette statistique résulte une diminution des assurés auprès des caisses paritaires.

Le fichier du Service social est à peu près au complet. Les carnets-fiches ont permis 471 rectifications et le fichier des employeurs en compte 8.953 contre 8.535 en 1933.

Dans le domaine fédéral, on constate que le nombre des caisses assurance-chômage a passé de 181 en décembre 1930 à 199 en décembre 1934 et le nombre des assurés de 322.757 à 542.884.

A fin décembre 1934, le nombre des chômeurs assurés était de 72.326 complets et 32.522 partiels.

Familles nombreuses. — En application de l'arrêté du Conseil municipal du 29 décembre 1931, amendé le 22 novembre 1932, la Ville accorde une rente pour enfants de moins de 18 ans aux familles dans la gêne genevoises, confédérées, domiciliées depuis au moins cinq ans sur son territoire, rente servie à partir du 3^{me} enfant.

En 1932, la dépense fut de fr. 30.680,—, en 1933 de fr. 39.889,— et en 1934 fr. 44.435 (somme portée au budget: fr. 50.000,—).

Voici un tableau des familles nombreuses émergeant au budget de la Ville. Le premier chiffre de chaque groupe de trois représente le nombre de familles, le deuxième le nombre d'enfants par famille, le troisième le total des enfants.

Genève	19/3/57 — 10/4/40 — 5/5/25 — 3/6/18 — 2/7/14 — 1/8/8 =	40/162
Fribourg	9/3/27 — 9/4/36 — 3/5/15 — 2/6/12 — 1/12/12	= 24/102
Berne	10/3/30 — 5/4/20 — 2/5/10 — 1/6/6 — 2/7/14	= 20/80
Vaud	11/3/33 — 6/4/24 — 2/5/10 — 1/8/8	= 20/75
Neuchâtel	3/3/9 — 5/4/20 — 1/5/5 — 1/10/10	= 10/44
Valais	5/3/15 — 5/4/20 — 2/5/10 — 1/7/7	= 13/52
Tessin	1/3/3 — 1/7/7	= 2/10
Argovie	1/3/3 — 1/7/7	= 2/10
St-Gall	1/4/4	= 1/4
Bâle-Campagne	1/3/3	= 1/3
Lucerne	1/3/3	= 1/3
Glaris	1/3/3	= 1/3
Soleure	1/3/3	= 1/3

Total: 136 familles et 551 enfants.

Sur ces 136 familles, nous en comptons 40 genevoises avec 162 enfants sur un total de 551.

Les rentes sont payées chaque trimestre échu et des questionnaires sont régulièrement adressés aux bénéficiaires pour les rectifications éventuelles.

Chauffoir. — Le chauffoir de la rue Lissignol a été ouvert en janvier, février, mars, avril, novembre et décembre.

Le total des entrées a été de 6.425 en 1934 contre 6.400 en 1933 et 6.083 en 1932.

En janvier, il reçut 1.584 chômeurs, en février 1.025, en mars 981, en avril 454, en novembre 1.078 et en décembre 1.313.

Le chauffoir est ouvert non seulement les jours ouvrables, mais aussi les dimanches et jours fériés de 14 à 19 heures.

Les journaux suivants ont été mis à la disposition des habitués: *Journal de Genève, Suisse, Courrier, Tribune de Genève, Genevois, Travail, Action nationale, Feuille d'Avis, Avis de Genève, Mondain, Guguss, Illustré, Abeille, Lectures du Foyer, Patrie suisse, Radio, etc.*

La dépense résultant du chauffoir s'est élevée à fr. 2.043,10 contre fr. 2.961,50 en 1933.

Alimentation des enfants. — Pour compléter l'alimentation des enfants des écoles publiques primaires et enfantines de la Ville, le budget met à la disposition du Conseil administratif une somme de 20.000 francs.

Pour le lait, l'administration municipale continua à l'offrir aux enfants dont les parents sont dans la gêne. Il a été dépensé fr. 6.700,90, représentant 95.727 flacons à 7 centimes. Environ 800 enfants bénéficient de ce secours; les Genevois entrent pour le 20%, les confédérés pour le 70% et les étrangers pour le 10%. En 1933, la dépense s'est élevée à fr. 7.278,70. Cette distribution gratuite est organisée de plein accord avec le corps enseignant.

Comme les années précédentes, il a été prélevé sur ces 20.000 fr. une somme destinée à subventionner les Cuisines scolaires à raison de 12 centimes par repas servis aux enfants.

Le coût de cette subvention se monte à fr. 4.398,25 (en 1933, fr. 5.632,10).

Les Cuisines scolaires des Pervenches ont touché	fr.	86,40
» » » de la Rive gauche	»	270,85
» » » des Pâquis	»	901,70
» » » de Plainpalais	»	1.284,95
» » » de St-Gervais	»	587,15
» » » des Croupettes	»	497,15
» » » du Petit-Saconnex	»	73,20
» » » des Eaux-Vives	»	696,85
		Total fr. 4.398,25

représentant 36.652 repas.

La Ville a participé également pour le tiers au goûter des classes gardiennes, les deux autres tiers relevant de l'Etat et des Cuisines scolaires. La dépense a atteint fr. 1.940,60 contre fr. 2.893,65 en 1933. Ces goûters consistent en pain et en lait.

La dépense totale pour l'alimentation des enfants a été de fr. 13.039,75 contre fr. 15.804,45 en 1933.

Allocations d'hiver. — Les allocations d'hiver de 1935 ont été distribuées sur la base des arrêtés législatifs des 10 novembre 1934 et 19 janvier 1935, le second arrêté prévoyant d'étendre les effets de ces allocations aux chômeurs confédérés arrivés à Genève au cours de l'année 1931.

La dépense, part de l'Etat comprise, fut de fr. 340.310,— en 1933; la dépense se monta à fr. 255.430,— et en 1932 à fr. 174.690,—. Sur ce montant de fr. 340.310, l'Etat devra rembourser à la Ville le 50 % des allocations tarifées à fr. 110 (chômeur avec une charge), fr. 30 (par charge supplémentaire), fr. 50 (célibataire).

En conséquence, les allocations d'hiver 1935 coûteront à la Ville fr. 170.155,— sous déduction d'une ristourne de fr. 60,—, alors que les crédits ouverts par le Conseil municipal ont été, le 27 novembre, de fr. 150.000,— et, le 1^{er} février, de fr. 25.000,—, soit au total fr. 175.000,—.

Ont été mis au bénéfice de l'allocation d'hiver: 996 Genevois, 1.988 confédérés, 392 étrangers, soit 3.376 personnes.

Les chômeurs sans charge légale, au nombre de 1.222, se répartissent comme suit: 371 Genevois, 691 confédérés, 160 étrangers.

Les chômeurs avec charge légale donnent 625 Genevois, 1.297 confédérés et 232 étrangers, total 2.154.

En 1933, le nombre des chômeurs mis au bénéfice des allocations d'hiver s'éleva à 2.856.

Cette année, la direction du Service cantonal du chômage donna des indications précises pour la distribution des allocations d'hiver, ce qui facilita beaucoup la tâche des communes.

D'autre part, il fut institué une commission communale de recours qui siégea les 27 et 28 décembre, les 4, 9, 16, 22 et 28 janvier et le 11 mars. Elle examina plus de 500 recours, dont le 15% fut retenu.

La commission eut à s'occuper également du remboursement de deux ou trois allocations versées sur des renseignements erronés; il a été restitué 120 fr. au 18 mars.

Il a été décidé de maintenir la dite commission pour tous les recours concernant le Service social et adressés au Conseil administratif, la commission de recours étant composée de trois conseillers administratifs.

Assurance scolaire: Timbres reçus de la Caisse cantonale:

Exercices	Timbres	Prix	=	Valeur
1932 solde	512	à 1,80	=	Fr. 921,60
1933 solde	7.874	7.925 à 1,80	=	» 14.265,—
nouvel envoi	51			
1934 reçu	21.362	à 1,80	=	» 38.451,60
Totaux	29.799 timbres	à 1,80	=	<u>Fr. 53.638,20</u>

Timbres vendus par le Service social:

1932	13	à 1,80	Fr. 23,40
1933	2.976	à 1,80	» 5.356,80
1934	6.854	à 1,80	» 12.337,20 = 17.717,40 ¹
Totaux	9.843 timbres		

Rétrocession par Caisse Assurance scolaire:

1932	3	à 1,80	Fr. 5,40
1933	137	à 1,80	» 246,60
1934	65	à 1,80	» 117,— = 369,— Fr. 18.086,40
Totaux	205 timbres		

Timbres délivrés aux parents indigents:

1932	84	à 1,80	Fr. 151,20
1933	3.213	à 1,80	» 5.783,40
1934	6.005	à 1,80	» 10.809,— = Fr. 16.743,60
Totaux	9.302 timbres		

1932	Il y avait un solde de	512 timbres		
	Il en a été vendu . . .	13		
	Rétrocession par la			
	Caisse cantonale . . .	3		
	Remis à indigents . . .	84 100 »		
	Solde	412 timbres	=	Fr. 741,60
1933	Il y avait un solde de	7.925 »		
	Il en a été vendu . . .	2.976		
	Rétrocession par C.A.S.	137		
	Remis à indigents . . .	3.213 6.326		
	Solde	1.599 timbres	=	Fr. 2.878,20
1934	Il a été reçu	21.362 »		
	Il en a été vendu . . .	6.854		
	Rétrocession par C.A.S.	65		
	Remis à indigents . . .	5.856 12.924 »		
	Solde	8.438 timbres	=	Fr. 15.188,40
	Total égal à la valeur des timbres reçus			<u>Fr. 53.638,20</u>

¹ Il n'a pas été tenu compte sur cette balance d'une somme aux recettes de fr. 10,30 versée directement à la Caisse municipale par l'Office des Poursuites du fait qu'il reste un solde de 50 cent. à réaliser pour délivrer 6 timbres à fr. 1,80 à l'ayant droit.

Comparaison des résultats de l'exercice de 1934 avec ceux de 1933:

1934, timbres vendus ou rétrocédés C.A.S.	Fr. 18.086,40
1933, » » » » C.A.S.	» 17.007,—
d'où amélioration de	» 1.079,40
1934, timbres passés à l'indigence.	» 16.743,60
1933, » » » »	» 13.804,40
d'où aggravation de	Fr. 2.939,20
1934, différences entre recettes et indigents	» 34.830,—
(vente 18.086,40, indigents 16.743,60)	
1933, différences entre recettes et indigents	» 30.811,40
(vente 17.007,—, indigents 13.804,40)	
Augmentation du mouvement sur 1933	Fr. 4.018,60

Solde de timbres à percevoir:

1932 et 1933	» 3.619,80
1934	» 15.188,40
Total	Fr. 18.808,20

A la fin de l'exercice 1933, le solde de timbres à percevoir était de » 16.386,80

Par rapport à 1933, l'augmentation est de Fr. 2.421,40

De cette somme de fr. 18.808,20, il faudra déduire les timbres irrécouvrables.

Ajoutons que, pour 1934, les prévisions budgétaires donnaient fr. 20.200,— aux recettes et fr. 32.000,— aux dépenses. Les recettes se sont élevées à fr. 18.086,40, plus subside fédéral fr. 2.849,— et subside familles nombreuses fr. 1.177,40.

Les dépenses ont atteint	Fr. 38.451,60
plus, timbres de 1933 facturés en 1934	» 91,80
Au total	Fr. 38.543,40

Prévu » 32.000,—

Le dépassement est de Fr. 6.543,40

Du montant de timbres pour indigents s'élevant à fr. 16.743,60, il convient de déduire le subside cantonal pour familles nombreuses, fr. 130,40, et la subvention fédérale, s'élevant à 20 % moins 2% de retenue, déduction faite du subside cantonal pour familles nombreuses, diminuant d'autant les charges de la Ville de Genève.

D'après nos statistiques, 10 familles avec un total de 18 enfants ont touché des timbres d'indigents de 1932, 282 familles avec un total de 520 enfants des timbres de 1933 et 466 familles avec un total de 786 enfants des timbres de 1934.

Tous ces timbres pour indigents ont été remis après enquêtes ou sur le vu des renseignements que nous possédons.

Il faut également tenir compte, comme par le passé, des rentrées non réalisées au cours de cet exercice du fait que de nombreuses familles ont quitté le canton volontairement, par évacuation judiciaire, ou par suite de décès.

Il faut tabler comme rentrées irréalisables sur un chiffre approximatif d'environ 1.500 à 1.700 fr., de même que les années précédentes.

Durant cet exercice, 35% des timbres ont été perçus par les deux gardes attachés au Service social, 15% par la Caisse cantonale Assurance scolaire et 50% par la caisse du Service social.

Pour la perception de ces cotisations, il a été lancé 2.523 cartes de rappels. En outre, plus de 100 accusés de réceptions de cotisations reçues par mandats postaux ont été expédiés avec les timbres quittances en retour.

A la fin de cet exercice, 35 cas de mauvais payeurs de cotisations arriérées avaient été remis au Service du contentieux de la Ville de Genève — 4 commandements de payer sont rentrés avec opposition, 3 avec la mention « parti », 5 sans opposition, 2 déclarations de défaut de bien (affaires classées), 11 cas en suspens ou menace de saisie et 10 cas liquidés.

Comme nous l'avions prévu, la crise se prolongeant, la perception des cotisations devient toujours plus difficile; il faudra prévoir pour 1935 une augmentation de timbres d'indigents.

Les factures des mois de juillet et août (vacances des écoles) sont toujours très chargées, presque le double d'un mois ordinaire où les enfants sont en classe; ces deux mois, et quelquefois juin, cumulés, obligent le Service social à des arrangements avec les parents pour réaliser tout ou partie de ces cotisations, surtout pour les familles où il y a plusieurs enfants.

Voici un tableau qui donne une idée assez exacte des répercussions de la crise économique sur l'assurance scolaire:

<i>Timbres recouvrés</i>		<i>Timbres passés à l'indigence</i>	
1931 pour	Fr. 8.787,30	1931 pour	Fr. 4.678,40
1932 »	» 14.740,—	1932 »	» 9.759,80
1933 »	» 17.007,—	1933 »	» 13.804,80
1934 »	» 18.086,40	1934 »	» 16.743,60

Bien que le recouvrement des timbres donne chaque année un meilleur résultat, le nombre de ceux passés à l'indigence tend à égaler les recouvrés.

Cette situation attira l'attention des autorités communales et, le 13 décembre, l'Association des maires du canton de Genève demanda à la Ville un exposé sur les mesures à envisager pour y remédier.

La Caisse d'assurance scolaire, d'accord avec le personnel enseignant, devrait perfectionner l'encaissement des cotisations des assurés non indigents, quitte à octroyer un pourcentage au personnel chargé de ce travail. Il faudrait répartir sur neuf mois le paiement des cotisations, celles de juin, juillet et août ne rentrant qu'à grand'peine et avec la collaboration exclusive des communes.

Ces dispositions permettraient de limiter les cotisations impayées aux indigents notoires, comme la loi le prévoit.

Secours de chômage. — L'aide aux chômeurs prévoyait au budget la somme de fr. 500.000,—, dont fr. 280.000,— participation aux secours accordés par l'Etat et fr. 220.000,— secours accordés par la Ville.

Cette participation résulte d'un arrangement entre nos deux administrations pour supprimer les abus, la Ville ne s'occupant que des secours sous forme de participation aux factures pour gaz, électricité et combustible (produits de ses Services industriels).

S'il a été prévu fr. 280.000,—, les sommes payées à l'Etat se sont élevées à fr. 300.689,—, soit un excédent de fr. 20.689,— sur les prévisions. En 1933, la participation de la Ville s'éleva à fr. 244.992,65 non compté le solde de 1932 de fr. 79.058,60.

En règle générale ne sont prises en considération que les requêtes accompagnées de la carte de l'Office cantonal de placement ou de personnes assistées de l'Hospice général ou du Bureau central de bienfaisance.

Au cours de 1934, il a été accordé 21.335 réductions de gaz et d'électricité pour un montant de fr. 194.386,65. En 1913, la dépense fut de fr. 183.415 et en 1932 de fr. 128.888,40.

Pour le combustible, il a été dépensé fr. 49.461,50 contre fr. 47.239,15 en 1933 et fr. 23.505,70 en 1932, représentant environ 760.000 kg.

Pour les secours divers (bons de douches, cas urgents, etc.), il a été dépensé fr. 1.642,40.

Le montant des secours accordés par la Ville (frais du chauffoir compris) et déduction d'une ristourne de fr. 336,— s'est élevé à fr. 247.197,45, ce qui donne un excédent sur les prévisions de fr. 27.197,45.

Si nous nous basons sur le nombre de factures gaz et électricité représentant 1.770 interventions mensuelles, vu la quantité des sans-travail, ce chiffre est encore au-dessous de ce qu'il pourrait être, puisqu'il correspond au 52% des chômeurs mis au bénéfice des allocations d'hiver.

Réceptions. — Les réceptions continuent à augmenter. Un minimum de 33.000 a été atteint entre les demandes de réductions gaz et électricité, combustible, allocations d'hiver et renseignements divers. Le Service social est fréquemment intervenu pour des questions d'évacuation ou des demandes de secours à adresser à des communes confédérées.

Organisation. — Elle s'améliore et se complète d'année en année. Le fichier de l'assurance chômage est pour ainsi dire à jour. Le fichier de l'assurance scolaire est au complet. Le fichier des familles nombreuses permet un contrôle rigoureux. Le fichier du lait aux écoles sera réorganisé pour 1935. Quant au fichier général (secours de chômage), il compte 4.872 confédérés, 2.384 Genevois et 1.128 étrangers, soit 8.384 dossiers.

En plus des 1.331 enquêtes fournies par le Service des enquêtes, un employé du Service social a été chargé des cas urgents, lorsqu'il nous faut des renseignements dans les 24 heures. C'est en perfectionnant ce service que nous parvenons à ne pas trop dépasser les prévisions budgétaires et même à ne pas les atteindre, comme c'est le cas pour l'alimentation aux enfants et les familles nombreuses.

Cette année également, deux fonctionnaires du Service social collaborèrent à l'administration des colonies de vacances « Vivre ».

D'autre part, le Comité d'action en faveur des familles éprouvées par la crise, fondé en juin 1933, géré aussi par deux fonctionnaires du Service social, a distribué pour environ 14.000 francs de secours et a accordé pour 1.400 francs de prêts. Ce fonds a rendu de grands services en permettant d'agir avec rapidité. Nous rappelons que ce comité est présidé par M^e René de Werra.

Les frais de bureau du Service social se sont élevés à fr. 3.045,95, en 1933 à fr. 4.811,65.

Conclusions. — Les résultats généraux du Service social sont les suivants:

Au budget, prévu aux recettes fr. 60.400,—, encaissé fr. 80.958,45.

Au budget, prévu aux dépenses fr. 652.195,—, auxquels il faut ajouter les crédits votés pour les allocations d'hiver, soit fr. 175.000,—, donnant comme prévisions totales fr. 827.195,—, dépensé fr. 862.601,90. Excédent aux recettes, fr. 20.558,45; excédent aux dépenses fr. 35.406,90.

La différence entre les recettes et les dépenses prévues était de fr. 766.795,—; elle a été en réalité de fr. 781.643,45. Il en résulte un dépassement de fr. 14.848,45 sur les prévisions.

Les dépenses nettes du Service social se montent en conséquence, pour 1934, à fr. 781.643,45, contre fr. 583.908,65 en 1932 et fr. 652.418,20 en 1933.

Vu les difficultés financières que rencontrent les administrations publiques par suite de la crise économique, ces résultats démontrent qu'il ne faudrait en aucun cas dépasser le plafond des diverses prestations prévues et qu'il est nécessaire d'intensifier les enquêtes pour éliminer les abus éventuels.

Comme les années précédentes, les meilleurs rapports ont été entretenus avec la direction du Service cantonal du chômage, ainsi qu'avec l'Hospice général, le Bureau central de bienfaisance et d'autres œuvres philanthropiques.

CHAPITRE VI

HALLES ET MARCHÉS, ENQUÊTES ET SURVEILLANCE

Ce service comprend également les *naturalisations et options*.

Chef de service: M. Marcel DÉPRAZ

PERSONNEL. — A fin décembre 1934:

Direction et bureaux: Chef de service, chef de bureau, 2 commis principaux, 1 commis de 3^{me} classe, 1 planton, 3 enquêteurs de 1^{re} classe, 1 employé supplémentaire.

En uniforme: 26 agents municipaux y compris les gradés, 6 gardes de promenades, 1 garde supplémentaire, 5 gardes de halles.

Personnel temporaire: 4 employés pour le service des poids sur les marchés.

Total: 48 employés réguliers et 4 employés temporaires (1932: 52 et 6) (1933: 49 et 5).

Deux décès sont survenus au cours de l'année: celui de M. Emile Margraf, commis enquêteur, le 2 mai, et celui de M. Antoine Clerc, sous-chef des agents, le 7 juillet. Ces deux fonctionnaires, au service de l'Administration depuis de nombreuses années, ont laissé de sincères regrets dans le personnel.

A) Halles et Marchés

Halles (marchés permanents). — A fin décembre, il y avait en location:

à la halle de l'Ile: 78 cases louées à 71 négociants et 31 greniers à 31 négociants;

à la halle de Rive: 54 cases louées à 46 négociants;

à la halle des Pâquis: 29 cases à 27 négociants et les sous-sols à une société.

Des travaux d'entretien et d'amélioration ont été exécutés dans les halles au cours de l'année. A la halle de Rive, des emplacements ont été concédés gratuitement à un certain nombre de titulaires de cases de vente, aux fins d'y installer des appareils frigorifiques démontables. Cette mesure a été prise à la suite de la cessation d'exploitation des entrepôts frigorifiques, antérieurement situés à proximité de la halle.

La lutte contre les rongeurs a été continuée par une maison spécialisée et en partie par les soins de l'Administration municipale.

Marchés. — Au cours de l'année, il a été loué 2.657 emplacements sur les marchés de gros et de détail des quatre arrondissements.

A fin décembre, le nombre de titulaires abonnés sur nos marchés s'élevait à 1.470.

L'usage de la carte de légitimation, instituée par le Conseil administratif en 1933, a été maintenu, son emploi ayant beaucoup facilité l'attribution des emplacements au jour le jour, ainsi que le travail en résultant pour le bureau.

Le nombre de cartes de légitimation renouvelées s'élève à 568 et le nombre de nouvelles cartes délivrées en cours d'année se monte à 623. A fin décembre, le nombre total de cartes de légitimation s'élevait à 1.191.

La location des emplacements effectuée sans abonnement a donné lieu à la délivrance de 89.370 tickets, dont le montant a été perçu par les agents municipaux.

En octobre, un essai a été fait pour l'attribution des places dites « au jour le jour » avec un système d'inscriptions permanentes reçues au bureau. Cet essai ayant donné satisfaction, ce mode de procéder a été appliqué à tous les marchés de détail dès le 1^{er} décembre. Il facilite le travail des agents percepteurs et évite des pertes de temps aux locataires.

Il a été apporté quelques légères modifications sur différents marchés, par suite des exigences de la circulation publique. Le marché rues Prairie-Tronchin a été prolongé jusqu'à la rue de Lyon. Des écriteaux interdisant la circulation pendant la durée du marché ont été placés sur ce nouveau tronçon.

L'éclairage du marché de gros a été régularisé par une mise au point des appareils assurant la stabilité de l'éclairage pendant la durée effective de ce marché.

Depuis novembre, il a été installé des balances à l'usage des vendeurs et des acheteurs, sur tous les marchés de détail, soit: Marchés de Plainpalais 5; Helvétique 1; Ile-Moulins 1; Madeleine-Purgatoire 1; Coutance-Grenus 1; Chapelle anglaise 1; Prairie-Tronchin 1; St-Jean 1; Pré-l'Evêque 1.

En outre, les balances du marché de gros des maraîchers ont été maintenues et installées pendant tous les jours de la semaine.

Les marchés aux sapins ont eu lieu du 17 au 26 décembre sur les emplacements habituels, soit Grand-Quai, place derrière la Chapelle anglaise, Plainpalais avenue du Mail et Rond-point des Charmilles.

L'administration municipale a adopté un mode de répartition, tenant compte de la nationalité des vendeurs. Ces marchés ont été fréquentés par 51 vendeurs qui ont occupé 2.377 m².

La location des emplacements concédés sur différentes parties de la ville, aux posticheurs, a donné lieu à la délivrance de 1.420 quittances par les agents municipaux.

Il a été établi 52 mercuriales de marchés de gros et de détail, d'après le formulaire adopté par le Service fédéral du contrôle des prix. Cette statistique hebdomadaire comprend le relevé des prix de 142 sortes de denrées.

La surveillance sur l'ensemble des marchés a été effectuée par les agents municipaux, lesquels ont adressé de nombreuses observations aux titulaires d'emplacements, abonnés ou non-abonnés, pour ne s'être pas conformés aux dispositions réglementaires, notamment: dépassement des dimensions de l'emplacement concédé, enlèvement tardif des bancs et des marchandises, cris pour annoncer les prix, prix de détail non affichés, disputes entre locataires. Le personnel a spécialement exigé que les détritrus soient versés dans les récipients placés à ces fins.

Le 12 janvier, le Conseil administratif a décidé d'attribuer les emplacements vacants, selon les dispositions réglementaires, mais en donnant la préférence aux producteurs et ensuite aux revendeurs.

Le 2 février, le Conseil administratif a pris une décision interdisant aux locataires domiciliés en dehors du canton de Genève de se réapprovisionner dans le canton. Cette décision a donné lieu à des réclamations collectives, puis à des recours adressés au Conseil fédéral et ensuite au Tribunal fédéral.

Sur demande des autorités fédérales, l'application de cette mesure a été suspendue, et à fin décembre cette question n'avait pas encore eu de solution.

Le 3 août, le Conseil administratif a pris la décision de limiter l'accès des marchés de la Ville de Genève aux personnes domiciliées sur Suisse et sur France, à l'intérieur d'un rayon déterminé.

En juin, le Conseil d'Etat a pris un arrêté interdisant le mode de vente dit « brut pour net ». Cette mesure a été appliquée sur l'ensemble du marché de gros, après rejet d'un recours adressé par les intéressés au Tribunal fédéral.

B) Enquêtes :

Les enquêtes ont été effectuées, selon leur nature, par les enquêteurs de 1^{re} classe (en civil) ou par les agents municipaux.

Au total, 5.889 enquêtes, dont 5.004 par les agents municipaux. Ces enquêtes se répartissent comme suit:

<i>Administration fédérale (militaire):</i>	Total
Aspirants officiers et sous-officiers	9
Assurance militaire	47
Certificats d'indigence (pour chaussures militaires et sous-vêtements) . . .	193
Dispenses de cours	71
Justice militaire.	5
Subsides militaires.	579
Taxes militaires	47
	951
<i>A reporter . . .</i>	951

	<i>Report</i>	951
Office fédéral Industrie, Arts et Métiers (Berne):		
Statistiques mensuelles des prix de denrées		12
<i>Administration cantonale:</i>		
Département du commerce et de l'industrie:		
Demande de renseignements		1
Département des finances et contributions:		
Attestations pour charges de famille.	386	386
Département de l'hygiène, assistance publique et assurances sociales:		
Assistance publique médicale, renseignements sur débiteurs	693	
Certificats d'indigence	7	
Assurance scolaire	170	
Assurance cantonale chômage.	47	
Renseignements sur situation.	3	
		920
Département de l'instruction publique:		
Renseignements divers		5
Département de justice et police:		
Certificats d'indigence pour assistance judiciaire	573	
Renseignements divers	4	
		577
<i>Administration municipale:</i>		
Bibliothèques de la Ville:		
Recherches de livres.		81
Comptabilité centrale:		
Renseignements pour contentieux		21
Secrétariat du Conseil administratif:		
Attestations diverses.	111	
Attestations de charges de famille pour caisse chômage.	48	
Certificats d'indigence	141	
Recherches d'adresses, etc.	135	
Demandes d'emplois	26	
Demandes de secours	56	
Postulants (personnel abattoirs).	15	
» (personnel Théâtre)	22	
Renseignements divers	74	
		628
Candidats bataillon des sapeurs-pompiers.	16	
» sauveteurs auxiliaires.	8	
		24
Halles et marchés:		
Recherches d'adresses	4	
Renseignements sur débiteurs	17	
Renseignements divers	7	
		28
	<i>A reporter</i>	3.634

	<i>Report</i>	3.634
Loyers et redevances:		
Demandes d'emploi de concierge	8	
Demandes de locations diverses.	366	
Plaintes de locataires	30	
Renseignements sur débiteurs.	25	
	—————	429
Naturalisations:		
Certificats de bonne vie et mœurs	217	
Préavis municipaux	36	
Dossiers	79	
	—————	332
Service social:		
Demandes de secours	1.164	
Allocations aux familles nombreuses.	165	
Recherches d'adresses	2	
	—————	1.331
Légations et Consuls:		
Suisses et étrangers, recherches d'adresses		4
Autorités étrangères:		
Renseignements divers		9
Autorités suisses, cantonales et communales:		
Renseignements divers		114
Hôpitaux et asiles suisses:		
Renseignements divers		32
Union des Villes suisses:		
Renseignements divers		4
	—————	
	Total	5.889

Deux agents municipaux ont été mis à la disposition du Service social, pendant toute l'année, pour les travaux nécessités par l'assurance scolaire obligatoire (notamment perception des cotisations). En outre, trois agents ont collaboré au dit service, en décembre, pour les versements des allocations d'hiver aux chômeurs.

Notre service a enregistré 25 déclarations d'option définitives (11 jeunes filles et 14 jeunes gens) ainsi que 9 avis de situation (en conformité de la convention franco-suisse du 23 juillet 1879).

En mars, il a été procédé au recensement des chevaux et à la revision complète des états de four-niture. Les autorités militaires fédérales ont procédé le 4 mars à la vérification des préparatifs concer-nant la fourniture des chevaux.

En mars, le bureau a établi le projet de liste annuelle des 1.980 jurés devant être soumis à l'appro-bation du Conseil municipal.

C) Surveillance

Au cours de l'année, il a été relevé 291 contraventions par les agents municipaux, gardes de promenades et gardes de halles.

268 ont été payées

2 annulées

21 transmises au Département de Justice et Police

—
Total 291 se répartissant comme suit:

Halles et marchés	257
Parcs et promenades.	34
	<hr/>
	291

Il a été trouvé par les fonctionnaires du service et par d'autres personnes 33 objets qui ont été transmis au Bureau cantonal des objets trouvés ou restitués à leur propriétaire.

Il a été procédé à 62 mises en fourrière d'objets divers, matériel, installations de bancs, marchandises abandonnés sur les marchés. Les légumes, fruits, etc., mis en fourrière et non retirés, ont été remis à plusieurs établissements hospitaliers ou cuisines scolaires.

Les gardes de promenades ont effectué pendant toute l'année la surveillance des parcs, promenades, jardins, plaine de Plainpalais, quais et plantations. Au cours de la belle saison, la surveillance a été intensifiée avec l'aide des agents municipaux.

Une surveillance nocturne des promenades a été effectuée chaque semaine, par intermittence.

Comme les années précédentes, la surveillance du parc du Bureau international du Travail a été exercée par des agents municipaux, les dimanches et jours de fêtes officielles. Il en a été de même pour le Jardin botanique au cours de l'été.

Les services de surveillance ont eu lieu au Grand-Théâtre, au Victoria-Hall, pour toutes les représentations, manifestations, concerts et conférences qui y ont été donnés, ainsi que dans les salles communales (maison du Faubourg, salle de Plainpalais, salle des Eaux-Vives et salle du Môle) au cours des bals qui y ont été organisés.

Des services ont été également effectués dans les bâtiments municipaux et promenades, pour plusieurs manifestations importantes, notamment fêtes des promotions, Concours international de musique, réceptions de sociétés suisses et étrangères, etc.

Les agents municipaux ont assuré le service de surveillance au cours des 83 concerts payants et gratuits qui ont été donnés dans les différentes promenades et sur diverses places de la Ville de Genève, pendant la saison d'été, ainsi que le service de location des chaises, sur plusieurs emplacements de concerts gratuits.

CHAPITRE VII

SERVICE DE PRÉSERVATION CONTRE L'INCENDIE

Chef de Service: Major William KELLER

Effectif du bataillon :

Etat-major	5
Poste permanent	18
Compagnie 1 — Eaux-Vives	49
Compagnie 2 — Cité Rive droite	65
Compagnie 3 — Cité Rive gauche	59
Compagnie 4 — Petit-Saconnex	80
Compagnie 5 — Plainpalais	117
	<hr/>
Total	393 hommes

Répartition de l'effectif :

Officiers	21
Officiers médecins	6
Sous-officiers	87
Appointés	21
Sapeurs	258
Total	393 hommes

Sorties :

- Le 31 janvier 1934: plt Ed. Huttenberger, cp. 2, démission pour raison de santé. (Classé à la suite.)
- Le 28 février 1934: lt L. Schopfer, cp. 2, démission volontaire. (Classé à la suite.)
- Le 30 juin 1934: plt. F. Tissot, cp. 5, démission pour raison d'âge. (Classé à la suite.)
- Le 5 novembre 1934: lt. A. Curlat, cp. 4, démission pour raison de santé. (Classé à la suite.)
- Le 31 décembre 1934: cpt. médecin chef E. Thomas, E.M., démission pour raison d'âge. (Classé à la suite.)

Mutation :

Le 1^{er} juillet 1934: le lt. J. Chevalier est nommé officier électricien.

Nominations :

- Le 15 mai 1934: plt. médecin D^r Ed. Naz est promu au grade de capitaine médecin.
- Le 15 octobre 1934: plt. Ch. Fueslin est promu au grade de capitaine, chef de la cp. 2.

Poste permanent :

Le poste permanent assure les services suivants:

- a) Secours contre l'incendie dans les communes de Genève-Ville, Carouge, Chêne-Bougeries et Lancy.
- b) Sauvetage de vies humaines.
- c) En cas de nécessité, pendant la nuit et dans tout le canton, fermeture des concessions d'eau et de gaz.
- d) Relèvement des câbles aériens tombés à terre de la compagnie genevoise des tramways électriques.
- e) Interventions diverses sur tout le canton.

Travaux

Revision, entretien et réparation du matériel de secours contre l'incendie:

	Bâtiments	Lances	Tuyaux en mètres	Extincteurs
Edifices officiels et divers	102	436	9.590	321
Service du feu de la Ville de Genève	—	—	16.260	—
	102	436	25.850	321

En outre, il a été procédé à l'inspection du matériel de secours contre l'incendie dans 101 édifices officiels et divers.

Rondes de nuit

Grand-Théâtre	170
Hôtel municipal et annexes	365
Total	535 rondes.

Absences du personnel

Le remplacement du personnel du Poste permanent absent pour cause de maladie, accident et congés annuels a été régulièrement effectué par les compagnies, soit 256 services et une solde de fr. 1.490.

Recettes

Rondes de nuit au Grand-Théâtre	Fr. 2.000,—
Redevance du Service des eaux	» 2.000,—
Redevance du Service du gaz	» 300,—
Redevance de la commune de Lancy	» 500,—
Redevance de la commune de Chêne-Bougeries.	» 1.000,—
Redevance de la commune de Carouge	» 2.000,—
Redevances des fils directs d'alarme et usines	» 800,—
Redevance de la C.G.T.E.	» 800,—
Produit des travaux effectués par le Poste permanent	» 3.009,90
Total	» 12.409,90

Le poste permanent a été alarmé 811 fois totalisant 1.382 présences.

A. —	Incendies	Feux de cheminées	Fausse alertes	Total
Ville de Genève	124	116	92	332
Lancy	5	2	—	7
Chêne-Bougeries	3	1	—	4
Carouge	8	8	2	18
Communes rurales	8	—	—	8
France	1	—	—	1
	149	127	94	370
B. — Fermetures de concessions: * d'eau				120
de gaz				13
C. — Sauvetages de vies humaines *				36
D. — Sauvetages de vies d'animaux *				4
E. — Inondations *				134
F. — Interventions diverses *				111
G. — C.G.T.E. *				23
* pour tout le canton.				811
Total général des interventions				811

Relevé des causes d'incendies: Imprudences, 55; inconnues, 28; vices d'installation et de construction, 11; accidentelles, 10; courts-circuits, 10; retour de flammes, 10; chaudières surchauffées, 9; criminelles, 8; cheminées fissurées, 4; ventilateur surchauffé, 1; gaz, 1; explosions, 2. Total 149 incendies.

25 commencements d'incendies éteints avant l'arrivée du poste permanent.

124 incendies éteints par le Poste permanent.

149 incendies.

Détail des interventions diverses sur tout le canton: Pannes d'ascenseurs, 30; émanations de gaz et acides divers, 21; refoulements d'égouts, 11; chauffages centraux et Cumulus surchauffés, 12; accidents sur la chaussée, 9; cheminées menaçant de tomber sur la chaussée, 9; enlèvement de drapeaux et calicots, 4; bruit par circulation d'eau, 3; affaissements de terrain, 2; barrages de la chaussée, 2; explosions de cheminées, 2; matériaux suspendus à des immeubles, 2; ouverture de porte, 1; toiture soulevée par le vent, 1; service de Police, 1; explosion d'extincteur, 1. Total 111 interventions.

Compagnies 1, 2, 3, 4 et 5:

Service des gardes, incendies, entretien de matériel, exercices obligatoires et volontaires :

SERVICE DE PRÉSERVATION			
	Services	Présences	Solde
Grand-Théâtre	106	556	Fr. 2.587,20
Alhambra	440	515	» 2.280,80
Amis de l'Instruction	24	41	» 206,80
Casino de St-Pierre	19	36	» 206,80
Casino-Théâtre	250	500	» 2.018,80
Cinapol.	541	664	» 2.784,40
Club international	4	4	» 41,20
Comédie	240	474	» 1.987,20
Kursaal	176	346	» 1.444,40
Maison du Faubourg	21	21	» 108,40
Palais des expositions	94	161	» 2.073,—
Salle communale des Eaux-Vives	44	88	» 405,60
Salle communale de Plainpalais	70	188	» 955,20
Salle des Asters	11	22	» 92,80
Salle Carry	6	12	» 96,80
Salle des Crêts	6	12	» 49,60
Salle du Môle	35	40	» 214,40
Salle de la Réformation	7	15	» 72,40
Salle de St-Jean	8	16	» 70,40
Théâtre du Parc des Eaux-Vives	29	50	» 211,60
Services divers	65	129	» 845,60
Totaux	2.196	3.890	Fr. 18.753,20

Récapitulation des services

Service des gardes	2.196	3.890	Fr. 18.753,20
Exercices obligatoires	10	2.337	» 7.059,—
Autres exercices: Inspection salles de spectacles par officiers en janvier et février	2	19	» 139,50
Instruction des électriciens en août	3	22	» 66,—
Instruction des officiers, auto-échelle	3	51	» 153,—
Totaux	2.214	6.319	Fr. 26.170,70

Incendies :

	Présences
a) Alarmes de compagnies :	
17 juillet: rue de la Scie, 4, feu d'ateliers	15
18 juillet: rue de la Scie, 4, feu de combles	84
14 septembre: boul. Georges Favon, 25, feu de combles	89
24 novembre: rue du Rhône, 54, feu de combles	74
b) Sans alarme :	
70 interventions	222
	<u>484</u>

Récapitulation: 70 interventions, 484 présences, solde fr. 2.725,50.

COMMUNES RURALES. — Du 20 au 22 mai, notre service a assuré les secours complets sur le territoire de la commune de Céligny; le 13 mai sur celui de la commune de Meyrin; le 5 juillet sur celui de la commune de Vandœuvres; le 12 juillet sur celui de Cologny et le 22 juillet sur celui de Versoix.

Renseignements généraux.

Les nominations, mutations et démissions ont été consignées dans les ordres en cours d'exercice, auxquels nous nous référons pour les détails ainsi que pour les dispositions prises à dater du 1^{er} janvier 1934.

ETAT-MAJOR. — L'Etat-major a régulièrement pourvu à l'instruction et aux divers besoins du service.

EXERCICES. — Les exercices obligatoires ont eu lieu comme suit: les 24 et 25 février, 4, 11 et 18 mars, les 13, 14, 21, 27 et 28 octobre, accusant 2.337 présences avec une solde de fr. 7.059,—.

Des exercices volontaires non soldés ont été organisés dans chaque unité, au total 13 exercices, 381 présences.

RONDES ET PIQUETS. — Le Corps des officiers a régulièrement assuré le service des rondes dans les salles de spectacles soit, 2.031 services; ainsi que les services de piquets les dimanches et jours de fêtes avec 126 présences.

ASSURANCES. — A l'exception de celui du Poste permanent, le personnel des compagnies, les sauveteurs auxiliaires, les samaritains, les conducteurs d'autos et de chevaux sont assurés à la Société Suisse des Sapeurs-pompiers. De son côté, comme par le passé, le personnel permanent est assuré auprès d'une compagnie privée.

D'autre part, conformément aux décisions du Conseil administratif, la Ville de Genève a versé une somme de fr. 8.249,50 pour 5.803 mois à 511 sapeurs et sauveteurs, sous forme d'allocation mensuelle de fr. 1,75 pour leur permettre de faire partie d'une caisse de secours mutuels pour maladies contractées en dehors du service.

ENTRETIEN DES DÉPÔTS ET DU MATÉRIEL. — Le nettoyage du matériel après exercices et incendies a nécessité 186 présences. L'entretien des dépôts a nécessité 547 présences.

Ces divers services ont servi en même temps à l'instruction des hommes.

DÉCISION ADMINISTRATIVE. — Le Règlement du Bataillon de sapeurs-pompiers de la Ville de Genève adopté par le Conseil administratif le 12 décembre 1933, a été approuvé par le Conseil municipal le 9 février 1934 et, par le Conseil d'Etat, le 17 mars 1934. (Voir le texte au Mémorial du Conseil municipal, séance du 9 février 1934, p. 527.)

Extrait du rapport annuel sur l'activité des sauveteurs auxiliaires en 1934:

Sections	Effectif au 31 XII. 34	Services	Présences
Eaux-Vives	35	29	331
Cité RG et RD	62	31	699
Petit-Saconnex	32	17	266
Plainpalais	39	26	420
Totaux	168	103	1.716

CHAPITRE VIII

ÉTAT CIVIL

Chef de service: M. Eugène JAQUES, Officier de l'Etat civil

Pendant l'année 1934, il a été célébré 1.245 mariages, en diminution de 28 sur l'exercice précédent.

Ils se répartissent comme suit:

109	entre genevois et genevoises,	contre 115	en 1933
172	» genevois et confédérées,	» 154	»
87	» genevois et étrangères,	» 92	»
101	» confédérés et genevoises,	» 111	»
396	» confédérés et confédérées,	» 413	»
146	» confédérés et étrangères,	» 130	»
41	» étrangers et genevoises,	» 52	»
101	» étrangers et confédérées,	» 95	»
92	» étrangers et étrangères,	» 111	»

Les publications se sont élevées à 1.731, contre 1.728 en 1933; les divorces ont atteint le chiffre de 238 soit 5 de moins qu'en 1933.

Naissances, 1.681 contre 1.687 en 1933, soit:

798	masculins légitimes,	contre 827	en 1933
808	féminins légitimes,	» 777	»
41	masculins naturels,	» 40	»
34	féminins naturels,	» 43	»
<u>1.681</u>		<u>1.687</u>	

Répartition des naissances, d'après la nationalité:

504	genevois,	contre 539	en 1933
798	confédérés,	» 756	»
379	étrangers,	» 392	»
<u>1.681</u>		<u>1.687</u>	

DÉCÈS

841	masculins,	contre 824	en 1933
906	féminins,	» 938	»
26	mort-nés masc.,	» 25	»
15	mort-nés fémin.,	» 23	»
3	inconnus,	» 2	»
<u>1.791</u>		<u>1.812</u>	

Répartition des décès d'après la nationalité:

676 genevois,	contre 681 en 1933
632 confédérés,	» 652 »
480 étrangers,	» 477 »
3 inconnus,	» 2 »
<u>1.791</u>	<u>1.812</u>

Il a été délivré en 1934, 4.961 expéditions d'actes, contre 5.020 en 1933, soit:

- 2.455 extraits de naissances,
- 1.053 extraits de décès,
- 1.230 extraits de mariages,
- 66 états de familles,
- 157 livrets de familles (duplicata).

Le produit des actes s'est élevé à la somme de fr. 15.741,20.

Ont été délivrés gratuitement:

- 301 actes de naissances, décès et mariages,
- 412 certificats de publications.

Le tronc, placé dans la salle des mariages a produit: fr. 1.187,60, contre fr. 1.080,05 en 1933, versés à l'Hospice général.

85 mariages ont été célébrés en dehors des jours officiels et ont produit fr. 425,—.

Les service des renseignements (fonctionnant depuis le 1^{er} avril 1934) a procédé à 55 demandes de documents, laissant un bénéfice de fr. 210,—.

Les opérations se résument ainsi:

		Augmentation	Diminution
1. Déclarations de naissances	1.681		6
2. Déclarations de décès	1.791		21
3. Mariages célébrés	1.245		28
4. Inscriptions de divorces	238		5
5. Publications de mariages	1.731	3	
6. Expéditions d'actes	4.961		59
7. Livrets de familles	1.402	62	
8. Légitimations par mariage	34	3	
9. Légitimations après mariage	8	1	
10. Communications d'office	7.700		100
11. Fiches pour Reg. des familles (total à fin 1934)	13.845	2.549	
12. Extraits du Registre des familles	66	4	
13. Dossiers du service des Renseignements	55		

A l'instar de l'Etat civil de Bâle, nous avons, depuis le 1^{er} avril 1934, instauré un service spécial, ayant pour but de fournir aux fiancés qui en font la demande, les documents nécessaires en vue de leur mariage.

Dès le 1^{er} juillet 1934, M. Charles STERN, officier d'Etat civil, chargé du Registre des familles a été mis à la retraite pour invalidité.

La démission de ses fonctions d'officier d'état civil de l'arrondissement de la Ville de Genève a été acceptée par arrêté du Conseil d'Etat du 4 juillet 1934.

Par arrêté du Conseil d'Etat, du 27 janvier 1934, M. Marius NOUL, élu conseiller administratif, a été nommé aux fonctions d'officier-suppléant de l'Etat civil.

CHAPITRE IX

POMPES FUNÈBRES ET CIMETIÈRES

Chef de service: M. Marcel HENNINGER

A. Pompes funèbres

Le Service des pompes funèbres municipales a organisé, pendant l'année 1934, 1.160 convois dont 193 d'incinération (1096 et 198 en 1933), soit:

Convois payants, adultes.	807
Convois payants, enfants.	47
Convois gratuits (adultes 285, enfants 21)	306
<hr/>	
Total.	1.160

Le nombre des convois organisés par le service municipal et par les entreprises particulières à destination des cimetières de la Ville de Genève et du crématoire de Saint-Georges s'est élevé à 1.543 dont 599 pour inhumations et incinérations par les entreprises particulières.

Les convois effectués par le Service des pompes funèbres dans les différents cimetières des communes se répartissent comme suit:

St-Georges 693; Châtelaine 148; Petit-Saconnex 103; Carouge-Israélite 6; Veyrier-Israélite 26; Chêne-Bougeries 17; Genthod 4; Chêne-Bourg 11; Veyrier 11; Carouge 22; Feuillasse 2; Grand-Saconnex 6; Troinex 2; Chambésy 5; Meyrin 1; Grand-Lancy 7; Gy 4; Vernier 5; Thônex 10; Pregny 1; Bernex 5; Cologny 2; Jussy 6; Aïre 2; Hermance 2; Chancy 2; Russin 1; Choulex 3; Confignon 1; Versoix 3; Compesières 3; Gaillard 1; Collex-Bossy 1; Vandœuvres 5; Collonge-Bellerive 1; Aire-la-Ville 1; Cartigny 2; Corsier 1; Vésenaz 3; Onex 1.

Notre service officiel a été chargé de 30 transports de corps, dont 18 en Suisse et 12 à l'étranger. Des urnes ont été expédiées dans divers pays d'Europe et d'Amérique.

Les convois payants se répartissent comme suit:

	Hors-Classe	1 ^{re}	2 ^{me}	3 ^{me}	4 ^{me}	5 ^{me}	6 ^{me}	Total
Adultes.	1	38	173	337	158	88	12	807
Enfants de 0 à 1 an	—	—	—	—	32	—	—	32
» de 1 à 6 ans.	—	—	2	2	3	—	—	7
» de 6 à 13 ans	—	—	3	2	3	—	—	8

Répartition des convois officiels et gratuits: Genève 246, autres communes 54, police 6.

Répartition par nationalité des convois officiels et gratuits: Genève 66, Confédérés 169, France 29, Italie 30, Allemagne 4, Belgique 1, divers 7.

Le corps des porteurs a effectué 4.021 courses contre 3.817 en 1933. Il comprend un chef avec 45 courses, un porteur à poste fixe avec 748 courses et 13 porteurs à la course avec 3.228 courses.

Le service a fourni 1.131 cercueils (1.070 en 1933), 93 corbillards à chevaux (108), 379 voitures à chevaux (388), 977 corbillards automobiles (911), 990 voitures automobiles (920), 37 fourgons automobiles (40), 830 draps (767).

Le service des voitures à chevaux a été assuré avec notre matériel. Nos chevaux sont également utilisés dans nos cimetières et par les entreprises de pompes funèbres.

Le service des pompes funèbres de la Ville de Genève assure gratuitement l'inhumation des assistés des établissements suivants:

Hôpital cantonal, Asile de Bel-Air, Clinique infantile, Maternité, Enfants malades (Gourgas), Hospice du Prieuré, Asile des vieillards, Asile de Loëx, Asile de Vessy, Institut Victor-Emmanuel.

Pour l'ensemble du service, le chiffre d'affaires s'est élevé à fr. 443.018,90 contre 427.090,10 en 1933, dont fr. 29.500,10 à Crématoire.

En ce qui concerne les Pompes funèbres, l'exercice boucle par un boni de fr. 36.693,80.

B. Cimetières

CIMETIÈRE DE ST-GEORGES. — 1.114 entrées ont été enregistrées dans ce cimetière, contre 1.100 en 1933.

Il a été procédé à 75 exhumations dont 8 avant le terme légal.

Les marbriers ont posé 694 monuments et en ont transféré 66 sur d'autres tombes.

714 permis d'orner ont été délivrés aux jardiniers et 726 aux marbriers, dont 32 pour le columbarium.

Les jardiniers entretiennent 3.861 tombes dans ce cimetière.

18 titres de concessions ont été dressés, 8 de première catégorie, 1 de seconde et 9 de troisième, dont 4 de 99 ans.

Un corps est en dépôt au caveau provisoire.

Les quartiers 56, 57, 58, 59 et 85 ont été aménagés pour les inhumations.

La décoration du cimetière est assurée par notre service et 90 massifs reçoivent une garniture de fleurs chaque saison. Le nettoyage et le ratissage des allées a été facilité cet été en raison de la sécheresse; par contre, l'entretien des massifs a été coûteux du fait de l'arrosage.

Les chevaux du service des pompes funèbres occupent depuis le courant de juillet les écuries de St-Georges, ce qui nous facilite beaucoup le service de la voirie dans ce cimetière. Nous avons transféré le service des cultures au cimetière du Petit-Saconnex, dont la serre existante est plus grande et plus pratique que celle que nous possédons à St-Georges. Ce transfert nous a occasionné quelques frais de réparation à la serre et aux châssis, qui sont largement compensés par les avantages que nous en retirons au point de vue du travail. D'autre part, du fait de la proximité des quartiers d'inhumations en cours, la présence du personnel et le matériel encombrant les allées auraient risqué de nous attirer des réclamations pleinement justifiées de la part du public, ce qui n'est pas le cas au Petit-Saconnex, l'emplacement étant complètement indépendant.

Nous avons continué nos drainages de quartiers avec du personnel chômeur et désaffecté divers quartiers de la partie Est du cimetière.

CIMETIÈRE DE CHATELAINE. — Enregistré 260 entrées dans ce cimetière, contre 278 en 1933. Nous avons procédé à 16 exhumations, dont une avant le terme légal.

26 urnes ont été inhumées, dont 3 venant de l'étranger.

281 monuments ont été posés et 19 transférés sur d'autres tombes par les marbriers.

Nous avons délivré 281 autorisations pour la pose de monuments 252 permis d'orner aux jardiniers.

Les jardiniers entretiennent 1.086 tombes dans ce cimetière.

7 titres de concessions ont été dressés, dont 3 de première catégorie, 1 de seconde et 3 de troisième, sur lesquelles deux vont jusqu'à l'échéance du cimetière.

L'entretien et le service des inhumations de ce cimetière a nécessité un personnel de 4 hommes en moyenne.

La parcelle que la Ville possédait le long de la rue Camille Martin a été aménagée en quartiers d'inhumations. Nous l'avons entourée d'un mur surmonté d'une grille, et par un passage au travers de l'ancienne clôture elle communique avec le cimetière.

Ces travaux, qui consistaient presque exclusivement en terrassement, ont été exécutés par des équipes de chômeurs, et le mur et la grille par des entrepreneurs. Nous avons planté sur cet emplacement 183 buis et posé les conduites d'eau pour l'installation de deux bassins. Le service des travaux a fait revenir les façades des bâtiments de l'entrée du cimetière.

CIMETIÈRE DE PLAINPALAIS. — Une inhumation en 1934. Les chambres mortuaires ont reçu 56 corps en dépôt contre 50 en 1933. Nous avons procédé à 7 exhumations et à 2 inhumations d'urnes. Un titre de concession a été dressé.

Toutes les tombes périmées à fin 1933 dans ce cimetière ont fait l'objet d'avis par lettre et de communiqués dans les journaux. Une partie de ces tombes a été renouvelée; les autres seront désaffectées.

400 tombes sont encore entretenues dans ce cimetière par notre service, et 71 dans les autres cimetières.

CIMETIÈRE DU PETIT-SACONNEX. — 170 entrées ont été enregistrées, contre 162 en 1933.

Il a été procédé à 23 exhumations, dont une avant le terme légal.

Il a été posé 154 monuments et 10 ont été transférés d'anciennes tombes sur de nouvelles.

154 permis d'orner ont été délivrés à des marbriers et 149 à des jardiniers.

Nous avons inhumé 21 urnes dans ce cimetière.

Huit titres de concessions ont été dressés dont 4 de première catégorie et 4 de seconde.

D'importants travaux concernant la première étape d'agrandissement du cimetière ont été effectués en 1934. Le plan d'agrandissement qui prévoyait d'entreprendre les travaux par le bas de la parcelle a été modifié et nous avons commencé par le haut. Ceci nous a permis de construire des quartiers d'une plus grande surface tout en conservant encore la maison locative pour quelques années. Nous avons construit un collecteur général se déversant dans l'égout communal, trois cheminées, les canalisations nécessaires et quatre sacs pour l'écoulement des eaux de pluie. Les allées ont été prévues à 4 mètres de largeur; elles seront plantées d'arbres en 1934. Un mur surmonté d'un grillage a été construit le long des propriétés limitrophes; une plantation de 146 buis en masque la vue depuis le cimetière. Ces travaux se continueront chaque année, par étapes, au fur et à mesure des besoins.

L'eau nécessaire à l'arrosage des tombes étant insuffisante, nous avons dû changer la section des canalisations depuis la concession d'entrée sur une longueur de 185 mètres, et le compteur à eau. Nous avons posé toutes les canalisations prévues pour l'agrandissement et les nouveaux bassins. Ce travail a donné toute satisfaction au public et aux jardiniers chargés de l'entretien des tombes. Tous ces travaux ont été exécutés par des chômeurs encadrés de personnel régulier.

Les travaux d'entretien et d'inhumations ont nécessité une moyenne annuelle de 4 hommes.

Les jardiniers entretiennent 1.088 tombes dans ce cimetière.

Depuis juillet, l'ancien établissement horticole a été occupé par notre personnel chargé de la décoration des cimetières.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. — Le personnel d'exploitation et de surveillance se répartissait comme suit au 31 décembre 1934:

Le chef jardinier, 3 concierges, 3 gardes, 2 gardes supplémentaires, 3 piqueurs, 16 ouvriers réguliers, 5 ouvriers supplémentaires, dont 2 cochers et 4 chômeurs.

Dans le cours de l'année, en raison de l'agrandissement des cimetières de Châtelaine et du Petit-Saconnex, ainsi que pour les travaux de saison, nous avons occupé 48 chômeurs.

Les trois cimetières comptent au total 33.151 tombes et cases de columbarium, soit:

	Saint-Georges	Petit-Saconnex	Châtelaine	Plainpalais
Adultes à la ligne	16.349	4.488	3.834	667
» quartiers réservés	1.331	264	719	—
Caveaux	168	147	42	—
Grands enfants	490	116	82	44
Petits enfants	1.850	442	56	107
Quartier des cendres	550	71	105	—
Columbarium	1.229	—	—	—
Total	21.967	5.528	4.838	818

CRÉMATOIRE. — Au cours de l'année, il a été procédé à 299 incinérations, auxquelles il faut ajouter une pour un corps exhumé et trois pour des exhumations d'ossements, soit au total 303, dont 172 hommes 127 femmes et 4 enfants.

Destination des cendres. — Columbarium 27, quartiers des cendres 34, autres quartiers du cimetière de St-Georges 36, de Châtelaine 23, du Petit-Saconnex 21, de Plainpalais 2, domicile 36, caveau

Faculté de médecine 33, désintéressé 14, autres cimetières du canton 47, de Suisse 11, de l'étranger 10, et dépôt provisoire 9.

Nous avons procédé à 6 décorations de la chapelle du crématoire et l'orgue a été utilisé à l'occasion de 26 cérémonies.

Le chauffage au goudron ayant été remplacé par celui à l'huile lourde depuis une année, nous avons constaté que si le travail est de beaucoup simplifié et plus propre, il est aussi plus économique, tant au point de vue combustible que pour l'usure des fours. L'ouverture automatique des fours nous donne aussi toute satisfaction.

PERSONNEL. — Nous nous sommes séparés avec regret de M. Louis Desbaillets, concierge du cimetière de St-Georges, après trente ans de bons et loyaux services. M. Edmond Isaak a donné sa démission de fonctionnaire municipal pour occuper la fonction de directeur de la prison de St-Antoine.

DÉCISION ADMINISTRATIVE. — Le 14 septembre, le Conseil administratif a ajouté un deuxième paragraphe à l'article 61 du règlement des cimetières, du 15 juin 1928, modifié en dernier lieu le 5 novembre 1931 et le 21 mars 1933. Le Conseil d'Etat a approuvé, le 26 septembre, cette adjonction ainsi conçue: « Une fois versé, le prix de la concession est acquis à l'administration, alors même qu'il ne serait pas fait usage de l'emplacement. »

CHAPITRE X

STADES MUNICIPAUX

Chef de service: M. M. LADÉ

De plus en plus, il se crée des clubs de foot-ball qui demandent à pouvoir jouer sur les stades municipaux. Or, en l'état actuel des terrains dont la Ville dispose, il est impossible de leur donner satisfaction. Pour limiter la création de sociétés sportives et le démembrement des anciens groupements, le Conseil administratif a décidé de n'accorder l'utilisation des terrains municipaux de sport qu'à des clubs organisés depuis plusieurs années et dont l'activité antérieure aura été bien établie, le Conseil restant juge à cet égard.

A *Frontenex*, les manifestations athlétiques et les matches de foot-ball ont été très nombreux. Ce stade sert aussi à l'entraînement de sociétés eaux-viviennes au foot-ball, au basket-ball, au hockey, à l'athlétisme et à la gymnastique. Pendant les mois d'été, il est utilisé par le « Rayon de soleil ».

Des travaux de réfection ont été effectués dans le bâtiment principal du stade: construction de galandages, peinture et crépissage dans les locaux de douches et les vestiaires, transformation des appareils pour le chauffage de l'eau, etc.

Il a fallu consentir une réduction du prix de location de la buvette, les recettes diminuant car la première équipe de foot-ball d'Urania n'est plus en ligue nationale et le public est moins nombreux lors de ses matches.

A *Varembé*, les nouvelles installations sont justement appréciées par les sociétés. Les matches de foot-ball se disputent régulièrement sur les deux terrains. Le public a facilement pris le chemin de Varembé.

L'emplacement de basket-ball a été concédé aux sociétés dès septembre; la composition de son sol est excellente.

Le stade du *Boul-du-Monde* est vaste puisque trois terrains de foot-ball, deux de basket, une piste et des emplacements pour l'athlétisme ont pu y être aménagés. Il est toujours utilisé par des clubs de Plainpalais et de la Cité.

Le passage fréquent de camions dans ce stade présente beaucoup d'inconvénients. C'est pourquoi le Conseil administratif a décidé de ne pas renouveler à son échéance la convention passée entre l'ancienne Commune de Plainpalais et des gravières en vue de l'utilisation des chemins du stade pour la dévêtiture de leurs installations du bord de l'Arve.

Le terrain de *Balexert* est très employé. Celui de *Châtelaine*, près de l'Usine à gaz, l'est sensiblement plus que précédemment.

CHAPITRE XI

GRAND-THÉÂTRE

Conservateur: M. Marc ZBINDEN

Malgré les temps difficiles pour toutes les scènes lyriques, l'année 1934 a été une année d'activité artistique justifiant les efforts pécuniaires faits par la Ville.

Nous pouvons enregistrer avec satisfaction différentes créations, soit:

André Chénier, drame historique, musique d'Umberto Giordano, dirigé par M. R. de Vecchi qui fut élève de notre Conservatoire. Ce spectacle a été donné par une troupe italienne, sous les auspices des « Amis de l'Art italien ».

En tournée *Nina Rosa*, revue à grand spectacle.

Nuit d'Argentine, opérette, musique d'Amy Châtelain.

Le marchand de Venise, de Shakespeare, traduction de R.-L. Piachaud, avec le concours des Amis de l'Instruction.

Le joli jeu des saisons, de Jaques-Dalcroze.

Deux comédies et un intermède musical donnés par l'Université à l'occasion du 375^e anniversaire de sa fondation.

La Pastorale de Noël, deux représentations organisées par le Cartel chrétien social.

Le groupe « Les Ménestrels » a créé également sur notre scène plusieurs comédies lyriques.

Sous le patronage de la Société romande de spectacles, Radio-Genève a présenté *Le pauvre matelot*, de Jean Cocteau, musique de Darius Milhaud, et *L'histoire du soldat*, de C.-F. Ramuz, musique de Strawinsky, dans le décor original d'Auberjonois.

Durant la fin de la saison 1933-34, l'Association Beckmans-Closset, l'Association lyrique de Genève et plusieurs impresarii ont fait représenter diverses œuvres lyriques.

Pour la saison 1934-35, le Conseil administratif avait envisagé un arrangement suivant lequel la Comédie donnerait ses représentations au Grand-Théâtre, ce qui permettrait à Radio-Genève de s'installer dans les locaux de la Comédie devenus disponibles.

Du fait de certaines difficultés, le projet n'a pas pu se réaliser. Cependant, pour éviter l'éparpillement des efforts et obtenir un emploi judicieux de la subvention inscrite au budget, le Conseil administratif a accordé son appui à la formation de la Société romande de spectacles. Ce groupement s'est mis à l'œuvre dès octobre; il a présenté en fin d'année une série de spectacles du répertoire lyrique qui ont eu chaque fois un succès grandissant. Le directeur de la Société, M. Victor Andréossi, assume personnellement la responsabilité de cette organisation et de la tenue artistique des spectacles.

La Société romande de spectacles a employé pour ses représentations les musiciens de l'Orchestre de la Suisse Romande. Indiquons à ce propos que l'Orchestre Romand a donné la plupart de ses concerts au Grand-Théâtre.

Décors, mobilier et machinerie. — Les crédits limités mis à notre disposition ne nous ont pas permis d'entreprendre des constructions importantes ou d'effectuer de grands achats. Notre effort a principalement porté sur un bon entretien.

Entretien du bâtiment. — Voir le chapitre « Service des Bâtiments ».

Les grands travaux exécutés ces dernières années pour le chauffage, l'éclairage et la force motrice électriques nous ont permis un temps d'arrêt en ce qui concerne les travaux intérieurs. Toutefois, l'immeuble est vaste et de la toiture au sous-sol c'est un entretien continu.

Commission consultative. — M. Maurice Brachard, décédé, a été remplacé au sein de la Commission par M. Paul Balmer.

Pour compléter la Commission, le Conseil administratif a fait appel au concours de M. Félix Pommier, directeur de la Société des émissions Radio-Genève.

Bibliothèque du Grand-Théâtre

Bibliothécaire: M. L. HANSOTTE

Mouvement des entrées et sorties en 1934:

<i>Service des concerts de la S.O.S.R.</i>	Partitions d'orchestre	Partitions réduites	Parties d'orchestre et de chœurs	Total
Musique dramatique	49	326	1.382	1.757
Musique symphonique	375	18	25.425	25.818
	424	344	26.807	27.575

Les partitions chant et piano, dont nous avons une collection intéressante, se sont augmentées de quelques ouvrages.

CHAPITRE XII

KURSAAL

Voir au chapitre XVIII (Service des bâtiments), ce qui a trait aux réparations et à l'entretien du Kursaal et du Club international.

Grâce aux dérogations à la convention consenties par le Conseil administratif pour tenir compte du goût actuel du public et de la situation de la société d'exploitation, la saison a fort bien réussi et le résultat financier a été satisfaisant.

Voici le relevé détaillé de cette saison qui a été répartie en 78 jours de music-hall, 14 d'opérettes, 21 de revue et 7 de comédie:

Semaines		Jours	Représentations
1 ^{re}	<i>Music-Hall</i> (Lyne Clevers, les Hugos, Luisita Leers, Harmony Kings, 5 Kobes, 16 Blue Bell Girls, etc.)	8	10
2 ^{me}	<i>Music-Hall</i> (Floreille, Rigoletto Bros, 16 Blue Bell Girls, Harry Feist et Gipsy, le Kid, Joe Jackson, etc.)	7	9
3 ^{me}	<i>Music-Hall</i> (Grock, Sedagi Bros, Low-Skaya, etc.)	7	8
4 ^{me}	<i>Music-Hall</i> (Boucot, Dorothy Crooker, Harris, Claire et Shanon, Matthé, Rold Hansen, etc.)	7	8
5 ^{me}	<i>Music-Hall</i> (Marguerite Gilbert, Ballet Gsovsky, Elcot's, Charpini et Brancato, etc.)	7	8
6 ^{me}	<i>Music-Hall</i> (Pills et Tabet, Frakson, Trio Andrée, 5 Fugi, Remy Ventura, etc.)	7	8
	<i>A reporter</i>	43	51

Semaines		Report	Jours	Représentations
			43	51
7 ^{me}	<i>Music-Hall</i> (Rétrospective 1900 avec Mayol, French Cancan, Laura Diana, etc.)		7	8
8 ^{me}	<i>Music-Hall</i> (Jane Pierly, Félovis, Max Régnier, Géo Charley, Stonleys, etc.)		7	8
9 ^{me}	<i>Opérette</i> (« Le Bonheur, Mesdames », opérette en 3 actes et 4 tableaux de F. de Croisset et Willemetz, avec Michel Simon, Germaine Auger, etc.)		7	8
10-12 ^{me}	<i>Revue</i> (« Vos yeux éblouis », revue à grand spectacle, avec 60 artistes, de Jean Valmy, R. Valaire et J. Mézel)		21	24
13 ^{me}	<i>Music-Hall</i> (Houston Sisters, 2 Ghezzi, de Wolfe, Metcalfe et Ford, Kadex Four, W. et P. Briant, etc.)		7	8
14 ^{me}	<i>Music-Hall</i> (Gilles et Julien, Géo Charley, Oklahoma Stars, Sidney Four, 5 Ravenna, etc.)		7	8
15 ^{me}	<i>Opérette</i> (« Le Comte Obligado », opérette en 3 actes, de Barde et Moretti, avec Laurenzo, Urban, Marthe Ferrare, Simone Vaudry, René Novan, etc.)		7	8
16 ^{me}	<i>Comédies</i> (« La vie est belle », comédie en 3 actes de Marcel Achard, avec Janine Press, Ph. Janvier, Lucien Galas, etc.)		3	4
	« L'Ecole des contribuables », comédie en 3 actes de Louis Verneuil, avec Irène Brillant, Saturnin Fabre, Ph. Janvier, etc.		4	4
17 ^{me}	<i>Music-Hall</i> (Chinese Syncopators, Manetti et Rhum, Troupe Liaseed, Charles et Johnny, etc.)		7	9
			120	140

A la fin de la saison, la Société d'exploitation a soumis au Conseil administratif diverses suggestions quant à l'application de son cahier des charges. Ce Conseil a alors étudié à nouveau toute la question du Kursaal et a observé que, pour tenir compte des goûts actuels du public, il a été amené, ces dernières années, à accorder des dérogations à la convention bien que le montant de l'allocation eût été prévu en raison des obligations imposées à la Société. Pour reprendre ce problème sur des bases nouvelles et en raison de considérations d'ordre financier, le Conseil administratif a estimé devoir résilier la convention.

Des groupes envisageant la reprise du Kursaal sans subvention, mais avec l'exploitation des jeux dans les limites fixées par la loi fédérale, ont à ce moment présenté des offres. Une entente est intervenue avec l'un d'eux constitué par des personnalités connues et offrant de réelles garanties, MM. Albert Nobile, Jacques Miville, Albert Stenglé, Antoine Panzani et Albert Nesa. Un accord définitif a été passé à la fin décembre avec ce groupe qui s'est inscrit au Registre du Commerce sous le titre de « Nouvelle Société pour l'exploitation du Kursaal de Genève ».

Voici les dispositions essentielles de la convention :

Le Kursaal et les locaux actuellement occupés par le Club international sont concédés par la Ville au prix de location de 5.000.—francs par an, pour les trois premières années, 10.000.— francs pour les trois suivantes et 15.000 pour les trois dernières.

En outre, la Nouvelle Société payera à la Ville pour être affecté au développement du tourisme et à des œuvres d'utilité publique et, après déduction du 25% prévu par la législation fédérale :

- a) 5% du solde brut de toutes les recettes de jeux lorsque ce solde sera supérieur à 150.000,— francs.
- b) un supplément de 20% sur l'excédent éventuel du solde brut de toutes recettes annuelles de jeux au delà de 300.000,— francs.

Sous réserve des locations prévues aux associations locales pour leurs bals et fêtes, la Société peut exploiter le Kursaal toute l'année pour l'organisation de festivités, attractions, tournées et bals rentrant généralement dans les activités d'un casino.

Le théâtre d'été sera exploité pendant 4 1/2 mois, à dater de la première quinzaine de mai. La Société donnera des spectacles de music-hall comportant des attractions de premier ordre et une revue à grand spectacle.

Pour tous engagements de personnel et de masses, la préférence sera donnée aux personnes de nationalité genevoise, puis à celles de nationalité suisse habitant régulièrement Genève.

La Ville continuera à louer directement et à son gré les arcades et locaux sis en bordure du quai du Mont-Blanc et de la rue de la Cloche.

La Société se fournira exclusivement auprès des Services industriels de Genève pour l'eau, le gaz et l'électricité.

La Société effectuera un dépôt de garantie de 50.000,— fr. pour les engagements pris par elle dans la présente convention. Elle subira le contrôle le plus étendu touchant l'établissement des participations aux recettes dues à la Ville.

Après les trois premières années, les parties se réservent de réajuster les conditions d'exploitation en tenant compte des expériences acquises.

CHAPITRE XIII

VICTORIA-HALL

La grande salle a été utilisée 128 fois, soit pour: 16 concerts de sociétés locales, 3 de groupements étrangers, 3 organisés par la Ville, 4 fois pour le Concours de musique, 13 conférences et assemblées, 44 cultes de l'Association chrétienne évangélique, 6 cérémonies de « promotions » d'établissements officiels d'instruction, 1 concours de gymnastique et 38 répétitions.

Les recettes ont été de 14.177 fr. 10. Elles sont encore faibles en raison de la crise persistante empêchant l'organisation de concerts de grands ensembles symphoniques étrangers et même de corps de musique genevois qui reculent devant les risques pécuniaires de grands concerts.

Pour tenir compte des circonstances, le Conseil administratif applique un tarif plus favorable.

CHAPITRE XIV

THÉÂTRE DU PARC DES EAUX-VIVES

La saison a débuté le 7 août pour s'achever le 8 septembre. Chaque semaine, il a été donné cinq représentations.

Voici le répertoire: *Le crime du second étage*, création, de Frank Vosper, traduction de l'anglais par Oberli; *Le monde où l'on s'ennuie*, de Pailleron; *La belle dame de Venise*, création, de J. Goudal, avec musique de scène de Marescotti; *Au grand large*, de Sutton Vane, traduction de Paul Vérola.

Depuis, le Conseil administratif a pris la décision de démolir le Théâtre du Parc pour des raisons d'ordre technique et administratif.

CHAPITRE XV

MUSIQUES, CONCERTS ET REPRÉSENTATIONS POPULAIRES

Secrétaire : M. Marcel LADÉ

1. *Concerts publics et gratuits*

37 sociétés genevoises, dont 18 instrumentales et 19 chorales, ont été chargées de donner 55 concerts gratuits d'été subventionnés par la Ville. Ceux-ci ont eu lieu le soir, à 20 h. 30, ou le dimanche à 11 et à 16 heures.

Ces concerts ont tous été donnés dans des promenades ou sur des places publiques :

- 28 à la promenade du Lac;
- 12 à la promenade des Bastions;
- 3 au parc des Eaux-Vives;
- 3 à la Perle du Lac;
- 3 à la rotonde du quai du Mont-Blanc;
- 3 à la place derrière la chapelle anglaise;
- 3 à divers emplacements.

Le 15 mars, la Fanfare municipale de Plainpalais, le Cercle Choral, MM. F. Charrot, baryton, et Fillion, saxophoniste, et, le 18 avril, la Sirène, l'Union des amis chanteurs de Carouge, l'Heure musicale, M. Greffier, baryton, et M^{lle} Carrard, pianiste, ont donné dans la grande salle de la Maison communale de Plainpalais deux concerts gratuits organisés par la Ville.

M. R. Vuataz a joué au carillon de Saint-Pierre à l'occasion de fêtes nationales.

Signalons aussi d'autres concerts gratuits : ceux du 1^{er} août au quai du Mont-Blanc et à Plainpalais, un concert de la Musique d'Elite et ceux à l'occasion de deux réceptions de gymnastes, aux Bastions, les concerts de la Fanfare du Régiment 3 d'infanterie et du Rallye Cor des Monts Jura, à la promenade du Lac, enfin cinq concerts de la fanfare d'un grand cirque suisse.

2. *Concerts payants*

16 concerts payants ont été donnés à la promenade du Lac par de grandes sociétés genevoises.

L'Harmonie municipale de Differdange et la Fanfare de la 1^{re} Brigade de cavalerie ont joué aux Bastions.

Sur l'initiative des autorités municipales, un grand comité a organisé, pour le milieu d'août, un Concours international de musique qui a été une belle réussite. A l'occasion de cette importante joute artistique, des concerts payants ont eu lieu au Victoria-Hall, au Grand-Théâtre et dans les deux grands parcs du centre de la ville.

3. *Concerts populaires*

Au Victoria-Hall, trois concerts à 25 centimes la place ont été donnés pour le public de condition modeste. Ces concerts ont été organisés par la Ville qui s'est assuré les concours suivants :

13 février : Orchestre de la Suisse Romande (direction : M. G.-M. Witkowski, chef d'orchestre de la Société des Grands Concerts de Lyon), M. Eric Schmidt, organiste, et M^{lle} Marcelle Privat, cantatrice.

24 novembre : Orchestre de la Suisse Romande (direction : M. E. Ansermet) et M. Edmond Appia, violoniste.

24 décembre: Société de Chant Sacré, Orchestre de la Suisse Romande (sous la direction de M. Otto Barblan), M^{mes} Sauvin, Tatianoff et Grétilat, cantatrices, MM. Bauer, ténor, et Péter, basse, M^{lle} Julia Bratschi, organiste.

4. Représentations théâtrales populaires

Dix spectacles populaires, au prix unique de 75 centimes la place, ont eu lieu au Grand-Théâtre:

- 10 janvier: *Le collier de perles*, de Sem Benelli, adaptation française d'Alfred Mortier, par le Studio d'art dramatique.
- 23 janvier: *Le chien du jardinier*, de Grisar, *Les deux vieilles gardes*, de Léo Delibes, *L'île de Tulipatan*, d'Offenbach, par la Compagnie des Ménestrels.
- 1^{er} février: *Une petite main qui se place*, de Sacha Guitry, par La Comédie.
- 8 février: *Un caprice*, d'Alfred de Musset, et *Le malade imaginaire*, de Molière, par La Comédie.
- 20 février: *Karl et Anna*, de Léonard Frank, traduction de Jean-Richard Bloch, *L'ours*, de Tchekow, par le Studio d'art dramatique.
- 16 mars: *De cinq à sept*, de Jean Trösch, et *Le jeu de l'amour et du hasard*, de Marivaux, par La Comédie.
- 11 avril: *La vie est belle*, de Marcel Achard, par le Studio d'art dramatique.
- 8 novembre: *Le monde où l'on s'ennuie*, d'Edouard Pailleron, par M^{me} Rose Féart et le Studio d'art dramatique.
- 6 décembre: *Les frères Karamazov*, de Dostoïewski, adaptation de Jacques Copeau et Jean Croué, par La Comédie.
- 14 décembre: *L'étourdi*, de Molière, par M. Georges Cusin, de l'Odéon, et La Comédie.

5. Cinématographe populaire

Voici les programmes des sept séances organisées au Kursaal:

- 17 janvier: *L'ascension de la dent du Requin*, documentaire.
Papa longues jambes, d'après la comédie de John Werster, avec Mary Pickford.
- 28 février: *New-York*, documentaire.
Craïnebille, d'Anatole France.
Peggy exagère, comique, avec William Fairbanks.
- 7 et 28 mars: *Simba, le roi des animaux*, documentaire commenté par M. René Gouzy.
Un, deux, trois, film comique.
- 4 avril: *Berne*, documentaire.
Les sinistrés de l'île Bannec.
Penses-tu que j'ai peur, comique, avec Harold Lloyd.
- 25 avril: *Le monde des automates*, commenté par M. Sandoz.
L'ascension dramatique du Cervin, histoire romancée.
- 14 novembre: *L'Inde mystérieuse*, avec commentaires de M. le D^r Carl.
Le champion de la flotte, comique.

A propos du Cinéma populaire, il est curieux de constater son succès. En effet, malgré le cinéma sonore, le cinéma muet n'a rien perdu de son attrait puisqu'à chacune des séances organisées par la Ville au Kursaal, où il n'y a pas d'installation de cinéma sonore, l'on a été dans l'obligation de refuser du monde. Certes, le prix — 25 ct. par place — y est pour quelque chose, mais ce succès du cinéma muet était à souligner.

Malgré cette constatation, il faudra peut-être renoncer à organiser de telles séances, car la difficulté de trouver de bons films muets est croissante chaque jour.

CHAPITRE XVI

ÉCOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES

Il y a lieu, pour tout ce qui concerne l'enseignement, de consulter le rapport du Conseil d'Etat.

Voir ce qui a trait à l'entretien des bâtiments scolaires et du matériel scolaire au Chapitre XVIII, Service des constructions, section bâtiments et au Chapitre V, Service-social, l'aide apportée par la Ville à la jeunesse scolaire.

Le Comité des Cuisines scolaires et Colonies de vacances de Malagnou-Grutli a informé le Conseil administratif que la nouvelle dénomination de cette œuvre est dorénavant « Cuisines scolaires et Colonies de vacances de la Rive gauche. »

Le Conseil administratif a assisté *in corpore*, le 19 juin, à l'inauguration du nouveau bâtiment de la Colonie de vacances suisse-allemande à la Cézille-sur-Begnins.

La Ville de Genève a participé, par une subvention représentant le 70% du montant des devis, aux travaux de réparations et d'entretien des bâtiments d'Anières affectés à la Colonie de vacances « Vivre ».

Le Conseil administratif a arrêté, dans sa séance du 16 octobre, le tableau de la répartition de la subvention de la Ville en faveur des colonies de vacances pour le présent exercice.

Le Conseil administratif a décidé, conformément à la demande du Département de l'instruction publique, de participer au tiers de la dépense qu'entraînera la distribution du lait et du pain aux enfants qui fréquentent les classes gardiennes organisées par ce Département, du 5 novembre 1934 au 30 mars 1935. De même que ces dernières années, les deux autres tiers seront supportés par parts égales entre le Département et les Comités des cuisines scolaires des différents quartiers.

Le Conseil municipal ayant réduit, en votant le budget de 1934, de 25.000 à 20.000 fr. le crédit destiné à subventionner les courses scolaires de fin d'année scolaire, le Conseil administratif avait envisagé de ne plus accorder le bénéfice de la subvention aux élèves des 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} années. D'ailleurs, il était nécessaire de prévoir le subventionnement des classes de 8^{me} année nouvellement créées. D'autre part, il était indiqué de tenir compte du fait que ce n'est que depuis ces dernières années que les trois premières classes ont bénéficié d'une subvention, laquelle n'était pas prévue par le règlement du 9 mai 1922.

Mais, ensuite d'une démarche faite par le Département de l'instruction publique, le Conseil administratif a consenti de laisser les élèves de tous les degrés au bénéfice de cette subvention. Cependant, pour ne pas dépasser le crédit voté par le Conseil municipal, il a réduit le montant des taux qu'il a arrêté comme suit, le 2 mars :

1^{er} et 2^{me} degrés, fr. 1,— par élève; 3^{me} degré, fr. 2,—; 4^{me} degré, fr. 3,—; 5^{me} degré, fr. 4,—; 6^{me}, 7^{me} et 8^{me} degrés, 5 fr. par élève. Toutefois, le Conseil administratif, considérant que les élèves des 7^{me} et 8^{me} degrés ne peuvent pas bénéficier des tarifs spéciaux accordés par les entreprises de transport, a accordé, à titre exceptionnel et pour 1934 seulement, un supplément de fr. 2,— par élève pour ces deux derniers degrés. Le dépassement effectif du crédit, ensuite de cette dernière décision, a été limité à fr. 957,—.

Le Conseil, revenant sur une décision qu'il avait prise, a décidé d'accepter de continuer à s'occuper de l'organisation des promotions des écoles enfantines et primaires de la Ville.

Le Conseil d'Etat, d'accord avec le Conseil administratif, avait, auparavant et au moment où l'Autorité cantonale devait se charger d'organiser ces fêtes, fixé leur date au samedi 30 juin pour les écoles primaires des 4 arrondissements de la Ville.

Les promotions des écoles enfantines ont eu lieu le jeudi 28 juin, selon le même programme que l'an dernier. Elles se sont déroulées sans incident et la pluie s'est mise à tomber à 18 heures, au moment du licenciement des écoles.

L'indécision du temps, le samedi 30 juin a causé de vives appréhensions et toutes les dispositions ont dû être prises pour l'application des mesures prévues en cas de mauvais temps. Finalement, les fêtes dans les 4 arrondissements ont pu avoir lieu en plein air, selon les programmes. Le soir, une fête de nuit organisée sur la plaine de Plainpalais a attiré la foule qui a pris plaisir aux productions des sociétés de gymnastique et de musique qui avaient accordé leur gracieux concours. Une collecte faite en faveur des Colonies de vacances a produit la somme de fr. 463,18.

Le crédit porté au budget pour ces fêtes, au montant de fr. 31.000,—, n'a pas été atteint. La différence en moins est de fr. 2.503,80.

Il peut être intéressant de noter que les principaux postes de dépenses sont: l'achat des jouets et prix (fr. 9.463,85); les goûters et rafraîchissements (fr. 6.162,90); les indemnités pour les carrousels, théâtres guignols, cirques (fr. 3.475,—); puis viennent les décorations et aménagements (fr. 2.910,10), les allocations aux sociétés de musique de service (fr. 2.086,40). Enfin, les autres dépenses se répartissent entre les frais de transport, économat (fr. 2.037,75), collations, invitations (fr. 1.360,55) et frais de personnel et divers (fr. 1.004,25), formant au total fr. 28.704,60, dont, à déduire recettes diverses fr. 208,40, soit net fr. 28.496,20.

Le nombre total des élèves a été de 8.903, dont écoles enfantines 1873 et écoles primaires 7.030, plus 244 enfants en traitement à l'Hôpital ou hospitalisés dans différentes colonies ou préventorium. Le prix de revient par élève a été de fr. 3,12, contre fr. 3,51 en 1933.

En 1930, soit avant la fusion, ce prix était de fr. 3,05 pour la Ville, fr. 3,42 pour Plainpalais, fr. 3,09 pour le Petit-Saconnex et fr. 3,69 pour les Eaux-Vives. Pour Carouge, il était de fr. 5,10, mais toutes ces communes ne distribuaient pas des jouets à chaque enfant comme c'est le cas en ville.

Certaines critiques ayant été faites au Conseil municipal sur le choix du jour de la fête des écoles primaires, le Conseil administratif croit devoir rappeler qu'avant la fusion, la Ville organisait les promotions des écoles primaires le samedi, alors que les communes suburbaines disposaient du lendemain dimanche. Plainpalais pouvait ainsi utiliser les mêmes installations lorsque ces fêtes avaient lieu sur la Plaine.

Après la fusion, il était permis de penser que ces fêtes seraient centralisées selon le même principe qui a dirigé la réorganisation administrative des communes. Il eût été désirable de réaliser ce groupement d'où devait résulter une sensible économie. En effet, l'organisation de ces fêtes un dimanche, dans trois propriétés éloignées les unes des autres, constitue non seulement une grosse complication, mais occasionne des frais plus élevés que s'il s'agissait d'une seule fête un jour ouvrable. A cet égard, la fête des écoles enfantines des 4 arrondissements qui a lieu en ville, le jeudi, n'a donné que de bons résultats.

La centralisation de la fête des écoles primaires en ville a soulevé de vives oppositions et il a fallu y renoncer. Cependant, ces promotions ont été fixées au samedi pour donner satisfaction aux communes voisines, afin de leur permettre de disposer le dimanche des installations foraines pour leurs promotions. De la sorte, les forains ont pu « travailler » le jeudi pour les écoles enfantines et le samedi pour les écoles primaires de la ville, ainsi que le dimanche dans les autres communes.

Mais la principale objection soulevée contre le choix du samedi est le fait que les parents ne peuvent pas assister aux cérémonies de distribution des prix le matin.

STATISTIQUE DES ÉCOLES ENFANTINES AU 31 DÉCEMBRE 1933

Cité:	Nombre de classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
Cropettes	5	52	60	24	74	14	112
Terreaux	4	57	45	23	64	15	102
Môle	4	51	50	27	50	24	101
Rue de Neuchâtel	3	37	36	13	48	12	73
St-Antoine	5	56	77	57	57	19	133
	21	253	268	144	293	84	521

<i>Plainpalais :</i>	Nombre de classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
Roseraie	5	55	70	51	55	19	125
Cluse	3	41	36	34	28	15	77
Hugo de Senger	4	52	59	35	66	10	111
Carl Vogt	6	52	71	42	48	33	123
Coulouvrenière	4	46	47	24	50	19	93
	22	246	283	186	247	96	529
<i>Eaux-Vives :</i>							
Ancienne mairie	2	35	34	21	31	17	69
Montchoisy	4	54	54	45	52	11	108
Villereuse	4	53	47	39	46	15	100
	10	142	135	105	129	43	277
<i>Petit-Saconnex :</i>							
Asters	4	56	62	38	71	9	118
Geisendorf	1	11	13	8	13	3	24
Charmilles	4	39	54	29	52	12	93
Vieusseux	3	31	30	13	44	4	61
Crêts	1	17	23	12	20	8	40
Saint-Jean	3	37	42	27	47	5	79
Sécheron	3	38	31	19	36	14	69
Aïre (enfants domiciliés sur la Ville)	2	19	15	6	27	1	34
	21	248	270	152	310	56	518
Totaux	74	889	956	587	979	279	1845

STATISTIQUE DES ÉCOLES PRIMAIRES AU 31 DÉCEMBRE 1934

<i>Cité :</i>	Nombre de classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
Croquettes	16	184	227	109	230	72	411
Necker	6	—	152	43	82	27	152
James Fazy	18	463	8	94	277	100	471
Rue de Berne	13	—	309	81	163	65	309
Rue de Neuchâtel	14	296	16	64	183	65	312
Grutli (préapprentissage)	11	—	326	103	157	66	326
Grutli (primaire)	1	—	10	1	9	—	10
Malagnou	14	276	62	132	132	74	338
Casemates	7	—	190	81	64	45	190
	100	1.219	1.300	708	1.297	514	2.519
<i>Plainpalais :</i>							
Roseraie	19	223	309	203	241	88	532
Cluse	7	123	46	57	82	30	169
Hugo de Senger	17	203	236	131	224	84	439
Carl Vogt	2	16	11	7	16	4	27
Mail	18	195	278	170	229	74	473
Coulouvrenière	8	161	45	62	106	38	206
	71	921	925	630	898	318	1.846

<i>Eaux-Vives :</i>	Nombre de classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
Rue des Eaux-Vives	22	302	301	204	251	148	603
Rue du 31 Décembre	13	203	198	152	164	85	401
	35	505	499	356	415	233	1.004
<i>Petit-Saconnex :</i>							
Servette	6	—	171	55	99	17	171
Asters	7	220	—	81	106	33	220
Geisendorf	5	55	43	29	60	9	98
Charmilles	5	95	37	53	64	15	132
Vieusseux	1	9	6	5	9	1	15
Sécheron	7	100	103	70	86	47	203
Saint-Jean	15	192	238	151	233	46	430
Crêts	6	83	72	60	83	12	155
Chemin d'Aire (élèves domiciliés sur la Ville)	2	13	10	5	16	2	23
	54	767	680	509	756	182	1.447
<i>Etablissements spéciaux :</i>							
Maison des Charmilles	3	1	32	15	13	5	33
Ecole-jardin de Varembe	3	—	32	8	19	5	32
Home des enfants sourds	2	11	13	8	9	7	24
	8	12	77	31	41	17	89
Totaux	268	3.424	3.481	2.234	3.407	1.264	6.905

CHAPITRE XVII

SERVICE IMMOBILIER MUNICIPAL

Chef de service: M. Albert GIUNTINI.

Commission des travaux publics

Le Conseil municipal, dans sa séance du 16 janvier, a nommé, pour faire partie de la Commission des travaux publics, prévue par l'art. 21 de la loi sur l'administration des communes MM. les conseillers municipaux J. BERCHTEN, G. BOVY, L. CABUZAT, L. CORBOUD, A. ECOFFEY, E. ENGEL, I. FRAISSE, C. MARTI, G. MAUNOIR, E. MÉTRAUX, M. DE MIRBACH, H. SÉSIANO et J. SCHUMACHER.

En cours d'exercice, MM. J. ROUX et L. MARTIN ont remplacé MM. CABUZAT et MAUNOIR.

La Commission a tenu 27 séances; elle s'est occupée des questions qui lui ont été renvoyées par le Conseil municipal ainsi que des objets à l'étude sur lesquels le Conseil administratif lui a demandé de formuler un préavis.

La Commission a toujours été présidée par M. le conseiller administratif UHLER, délégué au Service immobilier.

Opérations immobilières

Le Conseil municipal a voté, en 1934, les acquisitions d'immeubles et terrains, les échanges et les ventes ci-après en vue d'opérations d'aménagement de quartiers:

ACHATS

- 27 mars: immeuble rue de la Cité, 23;
- 27 mars: immeuble rue des Minoteries, 7, et rue Dizerens, 15;
- 27 mars: immeuble rue Dizerens, 19;
- 20 avril: immeuble rue du Vieux-Collège, n° 9;
- 6 juillet: propriété P. Martin, aux Crêts (Petit-Sacconnex).

ECHANGES

- 20 avril: modification de l'arrêté du Conseil municipal du 28 novembre 1933, concernant l'échange entre la Ville et MM. Marchand & C^{ie} de diverses parcelles situées au quai Charles-Page.

VENTES

- 20 avril: vente à M. Vetterli de l'immeuble rue du Vieux-Collège, n° 9, et du terrain à l'angle de cette rue et de la rue d'Italie;
- 6 juillet: vente à M^{lle} Tissot d'une parcelle de terrain de 1.000 m², sise rue Daniel-Gevril, à Carouge.

DIVERS. — La Ville est devenue propriétaire de diverses parcelles, d'une surface totale de 82,00 m², situées à la rue des Moulins-Raichlen, provenant de la suppression d'un ancien chemin vicinal.

Deux hors-ligne, provenant de propriétés de la Ville, ont été incorporés au domaine public cantonal à Lancy: l'un de 22,60 m² détaché de la parcelle 1553, route de St-Georges; l'autre de 4.526 m², détaché de la parcelle 3387, route de St-Julien.

Des rectifications de limites, entre les parcelles 5378 et 5376, index 1, situées allée des Trois-Maures, et entre les parcelles 7940 et 7941, situées à la rue des Allobroges, ont fait l'objet d'accords.

La cession de la parcelle 7742, de 10 m², consentie par l'ancienne commune de Plainpalais, au chemin de Beau-Séjour, a été régularisée.

Le Conseil municipal a adopté les modifications de limite territoriale ci-après:

- 9 février: modification de la limite entre les communes de Genève et Chêne-Bougeries;
- 20 avril: modification de la limite entre les communes de Genève et Carouge;
- 28 décembre: modification de la limite entre les communes de Genève et Cologny;
- 28 décembre: modification de la limite entre les communes de Genève et de Vernier.

INCORPORATIONS AU DOMAINE PUBLIC. — En exécution d'arrêtés spéciaux et de l'arrêté général du Conseil municipal du 10 mai 1932, les opérations suivantes, résultant de l'observation des plans d'aménagement ou de la rénovation des plans cadastraux, ont été conclues en 1934:

I. Incorporations ayant fait l'objet d'un arrêté spécial du Conseil municipal:

- 9 février: Modification de l'arrêté du Conseil municipal du 28 novembre 1933 concernant la suppression de la rue Butini et le prolongement de la rue des Pâquis.
- 27 mars: Incorporation au domaine public du hors-ligne de l'Hospice du Prieuré, sis rue « Nouvelle » aux Pâquis (actuellement rue Chateaubriand).
- 29 mai: Incorporation au domaine public de la rue Veyrassat.
- 29 mai: Ratification de la convention intervenue avec la Société immobilière du Champ de Courses des Charmilles pour la cession de hors-ligne à la rue de Lyon, rue des Franchises et l'incorporation de la rue de Bourgogne au domaine public.
- 2 novembre: Transaction en vue de l'incorporation de tronçons des rues du Vuache et Malatrex prolongées ainsi que du hors-ligne de l'immeuble rue Gautier, n° 5.

II. Incorporation de hors-ligne antérieurement réunis à la voie publique: rue Barthélemy-Menn, rue de Beaumont, place Beau-Séjour, chemin de la Roseraie, rue du Château, rue Caroline, rue de Contamines, avenue du Devin-du-Village, rue de la Ferme, route de Frontenex, chemin des Gravières, rue Charles-Giron, place Longemalle, chemin de l'Essor, passage du Rond-Point de Plainpalais, rue de Savoie, rue Schaub, chemin Zurlinden, soit au total 4.064,95 m².

III. Incorporation de hors-ligne résultant de la construction de nouveaux bâtiments ou de l'observation du plan d'aménagement :

Rue Amat	m ²	41,20
Quai Gustave Ador	»	2,00
Chemin d'Aire.	»	1.742,50
Rue du Beulet	»	72,00
Rue Barthélemy-Menn	»	40,20
Rue des Buis-place Chateaubriand.	»	598,00
Rue Chateaubriand	»	1.689,25
Rues de Bourgogne, de Lyon et des Franchises	»	9.717,00
Route de Chêne.	»	394,75
Rue Caroline	»	141,00
Rue de la Coulouvrenière	»	3,50
Avenue du Cimetière de St-Georges	»	6,65
Rue des Délices.	»	285,00
Route de Gex.	»	1.475,00
Chemin Madame et route de Gex.	»	8.568,00
Chemin Krieg.	»	103,05
Rue Liotard	»	8,00
Rue Lamartine	»	665,00
Rue de Lausanne	»	7,00
Rue de la Mairie	»	71,90
Rue Malatrex, passages sous voies et place de la Gare	»	7.567,35
Rues Malatrex et du Vuache.	»	1.301,00
Avenue de Mon-Repos	»	3.522,00
Rue du Roveray	»	131,50
Rue de la Servette	»	17,75
Rue Schaub.	»	138,00
Route de St-Georges.	»	457,00
Rue du Vieux-Collège	»	95,05
Rue Veyrassat	»	1.826,30
Total.		m ² 40.686,95

Par contre, des rectifications d'alignements ont impliqué l'incorporation au domaine privé de parcelles provenant du domaine public rue de la Coulouvrenière, rue des Délices, route de Gex, chemin des Mélèzes, soit une surface totale de 310,40 m².

La suppression du tronçon de la rue Butini, situé entre la rue des Buis et le quai Wilson, a provoqué l'incorporation au domaine privé de l'Etat d'une surface de 1.320 m².

L'aménagement des abords de la gare de Cornavin, la reconstruction de celle-ci et le déplacement de divers passages sous-voies ont nécessité l'incorporation au domaine privé des C.F.F. d'une surface totale de 4.666,60 m². (Les surfaces cédées par les C.F.F. figurent dans le tableau III).

Toutes ces opérations ont occasionné l'établissement de deux actes notariés et de 54 recueils de titres ou procès-verbaux de bornage et rectification de limites.

Aménagements de quartiers

PLANS. — En 1934, le Conseil municipal a donné un préavis favorable aux projets d'aménagement suivants, élaborés par le Service cantonal de l'urbanisme.

23 février: Plan N° 3129/246, daté du 28 juillet 1933, pour le mas compris entre les rues Verdaine, de Rive, d'Italie et du Vieux-Collège; ce plan, dont une modification a été soumise au Conseil municipal le 6 juillet 1934, est devenu N° 3535/246; il a été mis à l'enquête publique du 16 juillet au 29 août. Puis il a été décrété *plan d'aménagement* (arrêté du Conseil d'Etat du 19 septembre 1934) et transformé en *plan d'extension* par la loi du 10 novembre 1934.

29 mai: Plan N° 3334/115, daté du 4 janvier 1934, 2^{me} section du quartier du Champ de Courses des Charmilles, comprise entre les routes de Lyon, des Franchises, et les rues de Bourgogne et du Dauphiné.

27 novembre: Plan N° 3387/278, quartier du Bois Cayla;

Plan N° 3549/117, campagne Beaulieu, Grand-Pré; enquête publique du 31 juillet au 14 septembre 1934;

Plan N° 3536/259. Mas sis entre le quai Gustave Ador, les rues des Eaux-Vives et William Favre; enquête publique du 6 août au 19 septembre 1934;

Plan N° 3526 B/49, mas compris entre les rues des Délices, des Charmilles et Cavour; enquête publique du 20 août au 3 octobre 1934;

Plan N° 3582/57, port fluvial à la Queue-d'Arve; enquête publique du 30 août au 13 octobre 1934.

Une modification apportée à l'implantation d'un bâtiment du quartier de Malombré a fait l'objet du plan N° 3363/31 soumis à l'enquête publique du 16 février au 12 avril 1934.

ETUDES ET NÉGOCIATIONS. — Les projets d'aménagement soumis par le Département des travaux publics ont nécessité des études financières d'ensemble auxquelles le Service a procédé, pour les quartiers des Minoteries (plusieurs variantes), des Crêts-Moillebeau et du Champ de courses des Charmilles, 2^{me} section.

Place d'Armes. — Le différend survenu entre la commune de Carouge et des propriétaires de terrains bordant les nouveaux alignements de la place d'Armes-rue Caroline n'est pas réglé. L'Administration municipale a examiné les mesures à prendre, au point de vue du lotissement de ses terrains, pour ménager la possibilité d'un accord.

Avenue Camille Martin. — L'administration municipale a donné un préavis favorable au projet d'élargissement et de rectification de cette avenue, soumis par le Département des travaux publics.

Rue Chauvet. — L'administration municipale, d'accord avec la Commission des travaux, n'a pas jugé opportun de donner suite à des propositions d'échanges de terrains qui lui ont été proposées tant que le plan d'aménagement de ce quartier n'aura pas été approuvé par le Conseil municipal.

Place Cornavin. — Le Conseil administratif et la Commission des travaux ont approuvé les maquettes de M. Angst, sculpteur, soumises par le Département des travaux publics, en vue de la décoration des dés du mur longitudinal de la place Cornavin.

Le Conseil administratif et la commission ont également approuvé le programme du concours ouvert par le Département des travaux publics en vue de la décoration du terre-plein sis au nord de l'église de Notre-Dame. M. Robert Barro, architecte, lauréat du concours, a été chargé des travaux d'aménagement du terre-plein. La sculpture a été confiée à M. Luc Jaggi, qui a obtenu le 2^{me} prix.

Ces dépenses sont prélevées sur le crédit voté pour l'aménagement des abords de la gare, dont le montant ne sera pas atteint.

Rue du Grand Perron. — La Ville de Genève est entrée en jouissance de l'immeuble Grand Perron N° 7, acquis par arrêté du Conseil municipal du 12 novembre 1929.

Quai Gustave Ador. — D'accord avec le Département des travaux publics, les hors-ligne situés au-devant des propriétés nos 60 et 62, entre l'ancien et le nouvel alignement du quai Gustave Ador, ont été loués aux propriétaires de ces immeubles. Il a été jugé opportun de ne vendre ce terrain qu'au moment où un nouvel immeuble sera édifié.

Quartier des Minoteries. — La Commission des travaux a poursuivi l'examen des projets d'aménagement de la région comprise entre la rue de Carouge, le boulevard du Pont-d'Arve et l'Arve.

Ces études ont démontré la nécessité de prévoir une proportion déterminée de surface bâtie afin d'éviter que la transformation du quartier soit rendue trop onéreuse pour la Ville.

En outre, les tracés doivent être disposés de manière que la mise en valeur des grandes surfaces de terrains que la Ville possède dans ce quartier puissent s'opérer rationnellement.

Quartier de Moillebeau. — Le Département des travaux publics nous a soumis un nouveau projet d'aménagement de l'ancienne propriété Trembley, modifiant celui qui avait été approuvé par le Conseil municipal au moment de l'acquisition de cette propriété (7 juillet 1933).

Le nouveau plan conserve le principe admis pour l'utilisation du terrain, mais il modifie le gabarit des constructions dans un sens qui rendrait l'opération plus onéreuse pour la Ville.

D'autre part, ce plan modifie l'accès, depuis la rue Chauvet, du parc prévu dans l'ancienne propriété Trembley.

Aussi le Conseil administratif et la Commission des travaux ont-ils demandé qu'il soit remédié aux nouvelles dispositions prévues par le Département des travaux publics.

Rue du Rhône. — Les difficultés auxquelles s'était heurtée la reconstruction d'un immeuble de la rue du Rhône ainsi que l'opposition qui s'était manifestée contre le plan d'élargissement de cette rue avaient conduit l'Administration à envisager une autre solution.

Après avoir examiné longuement la question, la Commission cantonale d'urbanisme a estimé qu'il convenait de maintenir purement et simplement les tracés fixés par le Grand Conseil (élargissement à 18 m. prévu au plan d'extension adopté par la loi du 16 mai 1931).

D'autre part, le différend provoqué par les aménagements envisagés dans le bâtiment de la Société immobilière Atlas a été liquidé par une transaction.

Quartier de St-Gervais. — Le projet d'aménagement de ce quartier a fait l'objet d'un préavis favorable du Conseil municipal du 17 janvier 1933, puis il a été transformé en *plan d'aménagement* par arrêté du Conseil d'Etat du 28 mars 1933.

L'adoption du plan d'aménagement avait pour but d'assurer la protection du quartier dans le cadre de la loi et de permettre l'élaboration d'un plan financier.

L'adoption définitive du projet, c'est-à-dire sa transformation en *plan d'extension* par le Grand Conseil, a été, d'accord avec le Conseil d'Etat d'alors, subordonnée au résultat de l'étude financière.

Pour donner une portée pratique à cette étude financière, il a été fait appel aux offres de différents groupes de constructeurs qui ont exécuté des opérations d'urbanisme à l'étranger.

11 dossiers ont été délivrés en 1933 et 1934 aux architectes et aux groupes qui en ont fait la demande.

5 groupes ont renoncé à faire des propositions pour des raisons qu'ils ont indiquées et 3 groupes n'ont pas donné suite à leur demande.

La Commission d'experts chargée, en mars 1933, de procéder à l'expertise préalable des immeubles du quartier a terminé son travail en février 1934 et déposé son rapport général en avril.

Les dernières réponses des concurrents sont parvenues en juin 1934.

Le Service immobilier a déposé, le 1^{er} décembre 1934, son premier rapport sur les offres reçues et sur leurs conséquences financières pour la Ville. En février 1935, il a déposé la troisième partie de son rapport contenant l'étude des possibilités d'exécution du projet. Ces rapports ont été remis au Conseil d'Etat et présentés à la Commission des travaux qui poursuit l'étude de cette question.

Aucune proposition n'a été formulée sur la base du droit de superficie au sens où on l'avait envisagé dans les rapports du Conseil d'Etat et de la Commission des travaux à l'appui du projet d'aménagement.

Il convient donc, à présent, d'examiner si les systèmes préconisés peuvent être admis pour une opération de la nature de celle qui nous intéresse. Si les offres reçues permettent d'atteindre le but proposé. Si la situation économique d'une part, la situation financière de la Ville, d'autre part, permettent d'envisager l'exécution de l'opération sur la base du plan d'aménagement, et quelle étendue doit être donnée à cette exécution. Et enfin, si le plan se prête à une exécution par étapes.

Ce sont ces questions que les Autorités et la Commission des travaux doivent examiner et sur lesquelles il faut se prononcer.

Une quatrième offre, reçue en février 1935, vise à déterminer un ordre d'exécution des étapes qui doit permettre d'échelonner la transformation du quartier sur une durée aussi longue que pourrait le nécessiter la situation économique et cela en évitant les inconvénients signalés par les experts.

D'autre part, le Département des travaux publics a élaboré le projet de reconstruction du mur et de la chaussée du quai Turretini, travail qu'il importe d'entreprendre avant la reconstruction des immeubles. La demande de crédit pour ce travail sera présentée lorsque les circonstances le permettront.

Square Saint-Ours-Université. — Un projet d'aménagement de ce square, comportant la construction de garages en liaison avec celle d'un local pour transformateurs, n'a pu aboutir par suite de l'opposition des propriétaires riverains; seul le local des transformateurs sera édifié.

Rue de la Tour-de-Boël. — Il a été procédé à la démolition des immeubles n^o 16, 18 et 20 évacués depuis quelques années vu leur mauvais état et dont le maintien présentait un certain danger.

Boulevard des Tranchées. — Nous avons entrepris des négociations au sujet des emprises, sur propriétés privées, nécessitées par le projet de transformation des voies et chaussées, ayant fait l'objet du crédit voté par le Conseil municipal le 31 août 1934.

Les incorporations au domaine public auront lieu en 1935.

Vieille-Ville. — Le 4 juillet 1934, le Conseil d'Etat a adopté un règlement de construction pour le quartier de la Haute-Ville.

Ce règlement de construction pose sous une autre forme le problème envisagé jusqu'ici pour l'assainissement du quartier. Il maintient les alignements actuels et autorise des reconstructions, transformations et améliorations de bâtiments moyennant les sacrifices exigés par l'hygiène: réduction de hauteur proportionnelle à la largeur des rues (une fois et quart) et la création des distances de jour prévues par la loi sur les constructions.

Dans ces conditions, la Ville n'est plus tenue de poursuivre le programme envisagé jusqu'ici. Les propriétaires pourront mettre leur propriété en valeur aux conditions fixées par le règlement. La Ville ne doit donc plus se considérer comme obligée d'acquérir des immeubles en ruine que les propriétaires étaient empêchés d'améliorer en prévision de la transformation de certaines parties du quartier.

D'autre part, la Ville devra examiner les transformations qu'il serait possible d'exécuter dans les immeubles qu'elle possède dans ce quartier pour tirer des dits immeubles un meilleur parti dans le cadre du règlement du 4 juillet 1934.

Le règlement de construction de la Haute-Ville ne vise que la partie supérieure du quartier.

La région comprise entre les anciens murs de Gondebaud et les rues Basses va faire l'objet de nouvelles propositions du Département des travaux publics. De sorte que les immeubles des rues de la Fontaine, Toutes-Ames, des Barrières, de la Madeleine, du Perron, de la Rôtisserie, et peut-être la partie inférieure de la Pêlisserie restent soumis au régime découlant de la loi sur l'aménagement des quartiers; leur utilisation devra être examinée en fonction des propositions attendues.

A ce propos, le Conseil administratif a attiré à plusieurs reprises l'attention de l'administration cantonale sur l'état de la plupart des immeubles de ces rues, état qui n'est pas sans nous inspirer de sérieuses inquiétudes. Des démolitions s'imposent, mais celles-ci, rendues dangereuses par la déclivité du terrain, devraient être combinées avec des reconstructions.

En outre, bien qu'une grande partie de ces immeubles, qui ont dû être évacués vu leur mauvais état, soit improductive, il n'est pas indiqué d'aggraver ce déficit en démolissant ces immeubles et en laissant chômer le terrain. C'est pourquoi le Conseil administratif a insisté tout particulièrement pour que l'administration cantonale arrête les alignements de la partie inférieure de la Vieille-Ville.

Du reste, diverses offres nous ont été faites auxquelles il n'a pu être donné suite faute d'alignements.

Quartier des Vernets. — Le Service immobilier a étudié un remaniement parcellaire des propriétés de l'Etat, de l'Hospice Général et de la Ville, ainsi que de quelques propriétés privées du quartier des Vernets, sur la base d'un projet d'aménagement soumis par le Département des travaux publics.

Un accord de principe était intervenu entre les trois principaux intéressés mais des modifications apportées par la suite au projet d'aménagement, par le Département des travaux publics, n'ont pas permis de donner suite à cette affaire.

Rue du Vieux-Collège. — Le Conseil municipal a ratifié le 20 avril l'accord intervenu avec M. Vetterli, architecte, en vue de la démolition de l'immeuble n^o 9 et de sa reconstruction au nouvel alignement.

Cette opération, devant faire disparaître la saillie d'environ 5 mètres qui étrangle la rue du Vieux-Collège, implique l'utilisation à rez-de-chaussée de l'espace libre situé à l'angle de la rue d'Italie. La Société propriétaire de l'immeuble contigu a déposé un recours de droit public contre cette utilisation,

recours auquel la Ville et l'Etat ont répondu en faisant valoir les raisons d'intérêt général qui militent en faveur du projet décrété d'utilité publique.

Avenue Weber. — L'administration a poursuivi divers pourparlers en vue de l'utilisation et de la vente du terrain disponible à l'avenue Weber, co-propriété de la Ville et de l'Etat.

Voies d'accès à la S.D.N. — Les pourparlers ont été poursuivis avec le Département des travaux publics et les C.F.F. au sujet des échanges de terrains nécessités par le redressement des voies sous l'Ariana.

D'autre part, le Conseil administratif a accédé à la demande du Département des travaux publics de ne pas déplacer, pour le moment, la clôture de ce parc qui devait être reportée le long de la nouvelle route de Pregny.

Le Conseil municipal a approuvé, le 6 juillet, la demande du Département des travaux publics de supprimer la clôture du parc Mon-Repos, le long de l'avenue du même nom; le montant du crédit voté précédemment a été réduit en conséquence.

Divers

REQUÊTES EN AUTORISATION DE CONSTRUIRE. — Le Service a examiné et donné son préavis sur toutes les requêtes en autorisation de construire soumises par le Département des travaux publics à la Ville. Certaines requêtes ont nécessité des recherches au Registre foncier et des études en vue de déterminer la contribution de plus-value due en raison des gabarits autorisés.

EXPROPRIATIONS. — *Rue Voltaire-rue du Vuache.* — L'expropriation de l'immeuble rue du Vuache nos 10-12-14 et rue Voltaire 15, votée par le Conseil municipal le 8 mai 1931, a été introduite par devant la Commission cantonale de conciliation et d'estimation en matière d'expropriation, en application des articles 44 et 89 de la nouvelle loi du 10 juin 1933. La Commission a arrêté à fr. 154.857,50 l'indemnité totale à laquelle a droit l'exproprié. Ce dernier a recouru contre cette décision.

D'accord entre les parties, l'instance a été suspendue ensuite d'une proposition qui mettrait fin au procès et assurerait la réalisation du plan d'aménagement.

Chemin Vieusseux. — La Commission cantonale de conciliation et d'estimation a été saisie de la réclamation des propriétaires d'une parcelle située sur le prolongement de l'avenue Ernest Pictet, qui faisait depuis longtemps l'objet d'un différend entre ces propriétaires et la commune du Petit-Saconnex.

Considérant la demande de ces propriétaires, l'administration municipale estime qu'il convient de laisser à la Commission le soin de fixer le montant de l'indemnité.

Rue de Carouge. — Le Conseil administratif et le Conseil d'Etat ont réglé par une transaction, tous droits réservés, leur contribution à l'indemnité accordée par la Commission cantonale de conciliation et d'estimation, ensuite d'un différend survenu avec un propriétaire de la rue de Carouge.

ACQUISITION D'IMMEUBLES. — Le Service immobilier a examiné les offres d'immeubles adressées à l'administration municipale.

Les circonstances n'ont pas permis au Conseil administratif de donner suite à certaines offres intéressantes au point de vue de l'aménagement des quartiers.

CHEMINS PRIVÉS. — L'administration municipale a poursuivi, de concert avec le Département des travaux publics, les démarches en vue de la remise en état des chemins privés.

A la suite de ces démarches, les chemins suivants ont été remis en état en 1934: de la Petite-Boissière, de la Boisserette, du Levant, de Rosemont, des Tulipiers, du Châtelet, Clos Belmont et rue de l'Est.

CHAPITRES XVIII ET XIX

SERVICE DES BÂTIMENTS, CONSTRUCTIONS ET ÉTUDES

Chef de service: M. A.-H. ROCHE, architecte

Adjoint: M. E. COMPIN

M. le conseiller administratif délégué Jean UHLER avait toujours prévu une réorganisation des Services des bâtiments et constructions et études dans le sens d'une fusion de ces deux Services qui pouvaient se compléter l'un et l'autre et obtenir encore une meilleure utilisation de la partie technique de ces Services.

Le décès de M. Auguste CAHORN, qui était chef du Service des bâtiments, a permis de réaliser cette fusion. M. Cahorn n'a pas été remplacé et les Services des bâtiments et constructions et études ont été réunis en un seul service sous la direction de M. H. ROCHE, chef de service, et de M. E. COMPIN, son adjoint.

Dans sa séance du 20 avril 1934, le Conseil administratif a accepté la proposition de M. le conseiller délégué.

I. Bâtiments (entretien)

Comme les années précédentes, nous ne détaillerons que les travaux présentant une certaine importance, étant entendu que notre Service effectue, comme chaque année, partout où cela est nécessaire, les travaux ordinaires d'entretien, soit: réparation du mobilier, bancs, pupitres, planches noires, engins de gymnastique, stores, appareils de chauffage, installations sanitaires, entretien des toitures, préaux, etc.

A) Bâtiments scolaires et B) Mobilier scolaire

ARRONDISSEMENT CITÉ

Ecoles primaires

Ecoles du Grulli. — Repeint à l'huile le grand hall central, ainsi que les deux vestibules et les entrées. Installé une nouvelle cuisine pour le concierge (l'ancienne ne répondait plus aux conditions d'hygiène). Transformé l'installation de l'éclairage dans les classes 19, 20, 21, 22; posé des diffuseurs.

Ecole des Casemates. — Lessivé les murs de l'escalier du sous-sol au 3^{me} étage. Repeint à l'huile les vestibules des 1^{er} et 3^{me} étages, les W.-C. du rez-de-chaussée, 1^{er}, 2^{me} et 3^{me} étages, côté classes primaires. Réfection complète du logement du concierge et du bureau du rez-de-chaussée. Peinture de la paroi séparant les locaux Cuisines scolaires et salle des travaux manuels. Reconstruction du plafond de la cuisine (cuisines scolaires).

Ecole rue Ferdinand Hodter. — Création, dans la salle n° 6, d'un bureau pour M^{me} la directrice et modification de l'éclairage. Remplacement de deux lavabos dans les W.-C. du sous-sol et de plusieurs éléments aux chaudières n°s 1 et 3 du service du chauffage.

Ecole de la rue Necker. — Installation de deux urinoirs avec caniveaux en ardoise et rampes d'arrosage. Repeint l'extérieur des fenêtres, côté sud. Transformé l'installation de l'éclairage dans les classes 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14 et dans les vestibules des 1^{er} et 2^{me} étages, posé des diffuseurs.

Ecole du boulevard James Fazy. — Repeint les W.-C. des Cuisines scolaires, installé l'eau sur l'urinoir. Transformé l'alimentation de l'eau de la jauge au compteur. Remplacé les radiateurs dans les

classes 6 et 10. Fourni du nouveau mobilier dans les classes 9 et 11, pupitres individuels et chaises. Installé, pour le compte du Département de l'instruction publique, une production d'eau chaude, avec réservoir de 400 litres, pour le service des Cours ménagers.

Ecole des Cropettes. — Réfection du plafond des W.-C. et installé l'eau sur l'urinoir du 2^{me} étage. Transformé l'alimentation de l'eau de la jauge au compteur.

Ecole de la rue de Berne. — Réfection complète du berceau du bâtiment de l'annexe. Repeint les classes 7, 9 et le vestiaire de la salle de gymnastique. Posé un reck dans le local sol tendre. Installé quatre diffuseurs dans la salle n° 7. Remplacé les deux chaudières du bâtiment de l'annexe et placé deux radiateurs dans le vestibule des classes au 1^{er} étage. Remplacé le linoléum de la classe n° 15 et celui du vestiaire de la salle de gymnastique. Remis en état la toiture en tuiles du préau couvert. Réfection complète de la canalisation des bassins de fontaines, préau côté rue de la Navigation.

Ecoles primaire et enfantine

Rue de Neuchâtel. — Réfection complète du palier et vestibule du 1^{er} étage, remplacé le sol sanitaire par un carrelage en mosaïque. Repeint les fenêtres de la façade côté rue de la Navigation et celles du bâtiment de la salle de réunion, côté préau. Réfection du trottoir côté rue de la Navigation.

Ecoles enfantines

Ecole de St-Antoine. — Repeint entièrement une classe du 1^{er} étage. Installé un jeu de sable dans le préau supérieur.

Ecole des Cropettes. — Remplacé le réservoir de chasse des W.-C. Reconstruction de la cheminée du chauffage central.

ARRONDISSEMENT DES EAUX-VIVES

Ecole primaire rue des Eaux-Vives. — Bâtiment n° II. Repeint à l'huile les vestibules du rez-de-chaussée, des 2^{me} et 3^{me} étages, la rampe d'escalier du sous-sol au rez-de-chaussée, ainsi que la salle de gymnastique. Réfection et peinture des chéneaux, remplacé une partie de celui du pignon, côté préau. Remplacé des éléments à l'une des chaudières du chauffage central. — Bâtiment n° III. Remplacé la grosse chaudière de l'installation du chauffage central.

Ecole primaire rue du 31-Décembre. — Repeint à l'huile les classes 6 et 7, une chambre et alcôve au 1^{er} étage appartement du concierge, installé un radiateur dans la chambre de bains.

Ecole enfantine rue de Montchoisy. — Repeint à l'huile le porche et le vestibule d'entrée du rez-de-chaussée, les chéneaux de la toiture.

Ecole enfantine de Villereuse. — Repeint à l'huile la classe n° 6, la cuisine et une chambre de l'appartement de la concierge. Installé l'eau sur la dalle de l'urinoir.

ARRONDISSEMENT DE PLAINPALAIS

Ecoles primaire et enfantine de la Roseraie. — Repeint à l'huile les classes 5, 6, 7, 8 garçons, 7, 8 filles. Installé dans chacune de ces classes quatre diffuseurs. Remplacé les planelles en grès d'un palier de l'escalier et de l'entrée du corps central. Construit un tambour extérieur, entrée du local de vote.

Ecole primaire de la Cluse. — Réfection complète de l'appartement du concierge. Repeint le vestibule et la cage de l'escalier de gauche, ainsi que le bureau de M^{me} la directrice au 1^{er} étage.

Ecoles primaire et enfantine du boulevard Carl Vogt. — Repeint le local des douches, toutes les fenêtres de la façade côté boulevard. Remplacé les trois cuvettes des W.C. du rez-de-chaussée.

Ecoles primaire et enfantine rue Hugo de Senger. — Repeint complètement la cuisine et le bureau du Comité des Cuisines scolaires.

Ecole primaire du Mail. — Ravalement de la façade du bâtiment de gymnastique, côté rue du Vieux-Billard. Repeint à l'huile les murs de la salle du sous-sol et supprimé la partie du sol tendre. Posé des réservoirs de chasse dans les W.C. des deux salles. Remplacé le foyer de la chaudière de la chambre à lessive, ainsi que les régulateurs automatiques des trois chaudières du chauffage central. Réfection du dallage du trottoir devant l'entrée, côté rue du Village-Suisse.

Sur la demande du Département de l'instruction publique, nous avons étudié le transfert de l'appartement du concierge dans les combles du bâtiment.

Ecoles primaire et enfantine de la Coulouvenrière. — Repeint à l'huile trois classes. Installé des diffuseurs dans cinq classes. Réparé le berceau et la corniche du bâtiment, côté rue des Jardins. Réparé le terrasson et le membron du corps central. Posé un bassin en ciment à deux compartiments et installé l'eau dans la chambre à lessive. Réfection d'une partie du dallage en ciment du préau.

Salle de gymnastique rue des Vieux-Grenadiers. — La toiture en ciment ligueux sur la partie du bâtiment servant de logement au concierge a dû être refaite complètement. Il a été nécessaire de remplacer une partie du lambrissage de berceau, ainsi que les garnitures métalliques.

ARRONDISSEMENT DU PETIT-SACONNEX

Ecoles primaire et enfantine de St-Jean. — Repeint à l'huile les classes 1, 2, 3, 4, 5, ainsi que toutes les fenêtres de la façade préau, côté Rhône. Remplacé deux éléments à l'une des chaudières du chauffage central. Remis en état la chape sous le linoléum de la salle de gymnastique. Transformé l'installation d'eau de l'urinoir du sous-sol, utilisé pour les marchés.

Ecoles primaire et enfantine des Crêts. — Repeint à l'huile le vestibule du rez-de-chaussée et remplacé le linoléum. Installé des diffuseurs dans deux classes. Transformé l'alimentation de l'eau de la jauge au compteur. Séparé les installations de gaz école et concierge. Remplacé les ardoises et le littelage de la toiture couvrant la salle de réunion. Colassé la partie du sous-sol sous la dite.

Ecoles primaire et enfantine de Sécheron. — Repeint à l'huile les murs et plafonds des deux escaliers, le berceau de la toiture de la salle de gymnastique, ainsi que les fenêtres de la façade, côté sud. Remplacé le linoléum de la salle de jeux, ainsi que la troisième chaudière du chauffage central. Installé une nouvelle classe enfantine, ce qui porte leur nombre à trois.

Ecoles primaire et enfantine des Asters. — Repeint à l'huile une classe du rez-de-chaussée, les vestibules et l'escalier, du rez-de-chaussée au 2^{me} étage, les fenêtres de la façade, côté rue de la Servette, la barrière du préau et le garage à bicyclettes. Installé deux diffuseurs dans une classe (école enfantine). Repeint à l'huile deux classes au 1^{er} étage et la salle de jeux. Installé un diffuseur dans cette salle.

Ecole de la Servette. — Repeint à l'huile les vestibules du rez-de-chaussée, du 1^{er} étage et la cage de l'escalier. Installé deux diffuseurs dans une classe du rez-de-chaussée, une horloge électrique avec sonnerie horaire. Réparé le petit bâtiment situé dans le préau et abritant les W.-C. et urinoir. Réparé complètement les intérieurs des calorifères.

Ecoles primaire et enfantine des Charmilles. — Repeint à l'huile les classes 1, 2, 5, 6, les vestibules du rez-de-chaussée, du 1^{er} étage et la cage de l'escalier. Installé des diffuseurs dans les classes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8. Sur la demande du Département de l'instruction publique, nous avons étudié la création d'une salle de gymnastique au rez-de-chaussée du grand bâtiment.

Ecole de la rue de Lyon. — Réfection d'une partie de la canalisation et création d'une grande cheminée de visite, côté rue de Lyon.

Statistique des concessions de salles dans les bâtiments scolaires:

Nombre de sociétés ayant utilisé des locaux en 1934: 145.

Nombre de séances tenues dans les locaux par ces sociétés: 7.272.

Nombre de concessions diverses en 1934: 127.

Bibliothèques, Musées et Collections

C) Entretien et D) Mobilier

Bibliothèque publique et universitaire. — Modifié la disposition de la salle du catalogue, posé un vitrage et une porte sur la salle de lecture, déplacé des radiateurs, ainsi que dans un bureau et dans la salle Naville.

Muséum d'histoire naturelle. — Repeint à l'huile le laboratoire de géologie. Installé trois diffuseurs au sous-sol. Transformé deux vitrines pour la salle d'anatomie et de paléontologie.

Le crédit de fr. 187.500,— voté par le Conseil municipal le 12 février 1932, pour les travaux de réfection des façades, a été soldé. Le montant des travaux s'est élevé à la somme de fr. 166.654,35. Il a donc été dépensé en moins fr. 20.845,65.

Musée d'art et d'histoire. — Modifié l'éclairage électrique dans le dépôt des tableaux au sous-sol. Remplacé les fils actionnant les sonneries et les téléphones intérieurs par des câbles sous plomb placés sous les vitrages. Remplacé les protections des bouches incendie placées sur la toiture, côté cour. Procédé à la réfection des grands vitrages sur toitures. (Ce travail a été exécuté en deux étapes; il reste à faire le vitrage côté rue Charles Galland et la moitié de celui côté bld. Helvétique). Installé un radiateur dans la cuisine du poste de gendarmerie. Repeint à l'huile la cuisine et les W.-C. de la loge du concierge.

Annexes: a) Promenade du Pin, 5. — Transformé l'alimentation de l'eau de la jauge au compteur. Installé un petit chauffage électrique dans le bureau de la Société d'histoire et d'archéologie.

b) Musée Rath. — Remplacé le placage en métal sur la toiture. 1^{re} étape, partie sur appartement concierge. Remis en état complètement le dit appartement, installé une chambre de bain.

Musée d'ethnographie. — Installé l'éclairage électrique et les sonneries dans les locaux, sous-sol, rez-de-chaussée et 1^{er} étage.

Conservatoire et Jardin botaniques. — Repeint à l'huile le berceau de la toiture et les deux pavillons, Remis en état la boiserie et les garnitures métalliques. Remplacé les velums sous les vitrages.

E) Bâtiments divers

Hôtel municipal et annexes. — Transformation des locaux du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage, pour le transfert de la salle du Conseil administratif, des bureaux de MM. les conseillers, du Secrétariat général et de la Caisse municipale. Les locaux du 3^{me} étage ont été remis en état pour l'installation de la section I, Bâtiments.

Transformé l'alimentation de l'eau de la jauge au compteur et raccordé l'eau ménagère sur la partie droite du bâtiment, côté rue de l'Hôtel-de-Ville. Modifié la disposition des locaux de la Taxe municipale, après le transfert des bureaux de l'Impôt de guerre au rez-de-chaussée de l'immeuble Cour de St-Pierre, 2. Installé le double tarif pour l'éclairage des bureaux des Pompes funèbres.

Halles. — Ile: Reconstitua la façade en béton des W.-C. derrière la rotonde.

Rive: Placé dans les petites portes des châssis avec treillis pour assurer une meilleure ventilation (pour service d'été). Installé le courant et préparé l'emplacement pour la construction des cases frigorifiques.

Le crédit de fr. 28.800,— voté par le Conseil municipal le 7 juin 1932, pour la construction de W.-C. dans la cour de la halle de Rive, a été soldé. Le montant des travaux s'est élevé à la somme de fr. 28.476,—.

Il a donc été dépensé en moins fr. 324,—.

Voirie. — Chantier du quai du Cheval-Blanc. Réfection des façades du bâtiment situé à droite de l'entrée (magasin et appartement du magasinier) et construction d'un tambour pour fermer l'escalier.

Cimetières. — St-Georges: Réfection complète des toitures des bâtiments d'entrée, révision des garnitures métalliques et peinture des dites. Remis en état les menuiseries de la chapelle et la porte d'entrée du caveau provisoire.

Châtelaine: Réfection des façades des bâtiments d'entrée, revision des toitures et remplacement des garnitures métalliques. Repeint à l'huile la cuisine et la petite chambre de la loge du concierge.

Service du feu. — Poste central: Repeint le placage et les garnitures métalliques sur toiture. Installé dans les combles des séchoirs pour les bâches et les vêtements. Déplacé diverses installations de téléphones intérieurs pour loger les appareils de commande des sirènes. Fourni armoire à rideaux pour le bureau du commandant.

Dépôts: Travaux ordinaires d'entretien. Modifié les textes et la numérotation. A celui de la rue du Centre, remplacé les chéneaux et la porte d'entrée à deux vantaux.

Le crédit de fr. 106.000,— voté par le Conseil municipal le 21 mars 1932, pour les travaux d'aménagement du Poste central, a été soldé. Le montant des travaux s'est élevé à la somme de fr. 105.296,40.

Il a donc été dépensé en moins fr. 703,60.

Palais Eynard. — Repeint à l'huile la cuisine et la loge de la concierge.

Ancienne école de la Madeleine. — Installé un radiateur dans la cuisine de l'appartement de la concierge.

F) Grand-Théâtre et Magasin des décors

Repeint les portes et fenêtres du rez-de-chaussée, faces place Neuve, rue Diday et boulev. du Théâtre. Bouchardé les marches et paliers en roche des escaliers, côté administration. Remplacé le plancher du foyer de la danse et le lavabo de la loge n° 11.

Procédé à la réfection des vitrages sur la toiture du bâtiment des décors et remplacé une partie de la tuyauterie du chauffage de l'atelier de peinture.

G) Victoria-Hall

Installé un système d'humidificateur d'air dans le local de l'orgue.

H) Kursaal et Club international

Revisé les chaudières du service du chauffage et tous les radiateurs du dancing et du bar. Remplacé la chaudière du service du chauffage du théâtre. Transformé complètement la décoration lumineuse et l'éclairage de la terrasse. Reconstitua la cheminée de la cuisine du Club international.

I) Horloges

Horloges de clochers. — La marche de cette catégorie d'horloges a été satisfaisante. Le mouvement de celle du temple de la Madeleine a été remplacé, le remontage se fait automatiquement et à la sonnerie des heures a été ajoutée celle des demies.

Horloges électriques. — Le nombre total des horloges était de 269 en 1933; il est de 266 en 1934, en diminution de 3. Il y a 17 horloges publiques, 105 dans les divers bâtiments municipaux (écoles, musées, théâtre, bâtiments divers) et 144 chez les abonnés particuliers.

J) Abattoirs

Remplacé la chaudière à gaz du chauffage des bureaux et appartement du directeur, par une chaudière à charbon. Créé une soute dans la cave des bureaux. Installé un chauffe-eau à gaz dans le vestibule d'entrée des bureaux, avec robinet sur le lavabo. Réparé l'appartement du chauffeur. Réfection totale du dallage des loges 21, 22, 31, 61. Réfection des gondoles des rues et loges et colassage du sol des rues. Repeint cinq balances Tolédo, ainsi que le clocheton et les cadrans de l'horloge. Posé des râteliers en fer dans l'écurie n° 3. Revisé la toiture du bâtiment d'angle avenue des Abattoirs et boulev. Carl Vogt. Installé une toiture vitrée et l'éclairage au petit atelier de boyauderie. Réparé un treuil de loge, un à la porcherie, ainsi que le tablier du poids public. Installé le local de vente, étal de la boucherie à la rue Guillaume Tell.

K) Divers

Colonies de vacances. — Plainpalais: Repeint deux des façades du grand bâtiment, ainsi que celles du petit chalet. Construit un réservoir de 50.000 litres, recevant le trop-plein du réservoir existant et servant de réserve pendant les périodes de sécheresse.

Ancienne Mairie des Eaux-Vives. — Exécuté diverses transformations dans le bureau principal. Installé un coffre dans le local des archives.

Concours international de musique. — Notre service a mis à la disposition de la Commission des logements le personnel nécessaire pour la préparation et la surveillance des cantonnements établis dans les bâtiments scolaires.

L) Personnel

M. François Guerraz, ouvrier menuisier au Service des bâtiments depuis décembre 1901, a été, sur sa demande, mis à la retraite dès le 1^{er} avril. Son emploi n'a pas été repourvu.

M. Emile Compagnon, concierge à l'Ecole de la Cluse, à Plainpalais, entré dans l'administration de cette commune le 1^{er} avril 1920, ayant été, sur sa demande, mis à la retraite le 30 avril 1934, a été remplacé dès le 1^{er} mai par M. Lucien Bajulaz.

M. Edouard Michel, concierge de l'Ecole primaire des Casemates, entré le 1^{er} octobre 1928, ayant été mis à la retraite pour cause d'invalidité le 30 juin 1934, a été remplacé dès le 1^{er} juillet par M. Albert-Jules Høegen.

M. Aloys Veillon, concierge de l'Ecole primaire du bld. James Fazy, entré le 1^{er} novembre 1922, ayant été mis à la retraite pour cause d'invalidité le 31 octobre 1934, a été remplacé dès le 1^{er} novembre par M. Fernand Delesderrier.

M. Alfred Schneider, concierge de l'Ecole primaire de la rue des Eaux-Vives (bâtiment n° III), nommé à l'essai pour une année, a été confirmé dès le 1^{er} septembre 1934 jusqu'à fin 1936.

II. Constructions et études

A. BATIMENTS. — *Perle du Lac.* — Pose d'une barrière de protection de 80 m. de long au bord du lac, côté B.I.T.

Bâtiment du pont de la Machine. — Etablissement de ventilation dans la salle du Conseil d'administration et d'un bureau de dessinateur; construction d'une fosse septique et modification du chauffage central dans les locaux du service du gaz.

Maisons locatives à loyers modérés, rue G. Moynier, avenue de Sécheron et rue de Montchoisy, 15. — Vérification de tous les mémoires des entrepreneurs pour paiements à 90%.

Campagne Moynier. — Suppression de l'ancien garage à bateau, démolition de voûtes, remblayage et construction sur pieux du mur du quai. Pose d'une grille de fermeture entre la campagne Moynier et le parc de Mon-Repos.

Campagne Bertrand. — Etablissement de chemins et allées, ouverture de 3 portails, un sur rue Bertrand, deux sur chemin Peschier et modification du grand portail sur chemin des Cottages. Pose et peinture de 40 bancs, pose d'une borne-fontaine et d'une clôture séparative entre le parc et la propriété de M^{me} Bertrand.

Baby-Plage. — Construction d'un emplacement avec cadres grillagés formant bassin, pour l'évolution des enfants. Pose de 9 bancs mobiles en fer. Réfection de la peinture des écriteaux.

Bains des Pâquis. — Les travaux d'agrandissement des bains, côté hommes et sociétés, se sont poursuivis activement sous la surveillance de notre Service et terminés avant l'ouverture de la saison 1934. Cet agrandissement a permis de porter le nombre des cabines, côté hommes, de 128 à 184 et de donner aux sociétés de natation 6 cabines plus spacieuses avec ponton et bassin d'entraînement réglementaires; un barrière en fer a été posée sur la jetée le long de ce dernier. Pour compléter l'aménagement de la partie centrale de la jetée, un jeu de sable a été construit et un dallage exécuté. Des enrochements ont été déplacés sous la passerelle du « Goléron » pour faciliter le passage des « Mouettes » genevoises.

Stade de Varembe. — Après la mise en activité du stade, les travaux de réfection du chemin derrière les bâtiments ont été exécutés. Un lave-souliers a été installé contre le bâtiment réservé aux vestiaires des sociétés.

Un revêtement spécial a été exécuté sur le terrain de basket-ball donnant un sol dur et jouable par n'importe quel temps. Avec la barrière qui l'entoure, ce terrain de basket est un modèle du genre en Suisse.

Square des immeubles de la Ville, avenue de Sécheron-rue G. Moynier. — Aménagement du square, sol, clôtures et éclairage.

Serres du Jardin botanique. — Etablissement de plans de situation pour le transfert de la grande serre du Jardin botanique avec la collaboration du chef de service du Jardin botanique; ce transfert ne pourra s'effectuer qu'en 1935.

Promenade des Bastions. — Utilisation de l'emplacement de l'ancienne école enfantine formant emprise sur la rue de la Croix Rouge, construction du mur en prolongation du mur de la Réformation, dalle de couverture en béton armé au niveau de la rue à destination de trottoir. A l'intérieur, installation sanitaire comprenant: W.C. et urinoirs pour messieurs, W.C. pour dames et fillettes, cabine téléphonique publique, local pour le garde de la promenade, grand local pour le Service des parcs et promenades et installation de W.C. enfants pour les fêtes des promotions, supprimant de ce fait les installations provisoires qui devaient être établies chaque année.

Parc des Eaux-Vives. — Création d'un W.-C. public sous la terrasse du parc des Eaux-Vives, côté parc de La Grange avec entrée sur le quai G. Ador et comprenant 2 W.-C. et urinoirs.

Parc Moynier. — Remise en état de la toiture de la loge du concierge.

Démolitions. — Ancienne ferme et loge du concierge du parc Mon-Repos, des immeubles rue de la Tour-de-Boël, 16, 18 et 20, rue de Cornavin 7 sur cour, rue des Corps-Saints 17 sur cour et Terreaux-du-Temple, 18.

B. ETUDES. -- Projet de crèche à Plainpalais après transformation et aménagement de l'immeuble rue de Carouge 90, compris devis estimatifs. Projet d'un garage en béton armé, avec transformateur électrique, au square Saint-Ours.

Etablissement de plusieurs projets pour l'aménagement d'une brasserie dans l'ancien théâtre du parc des Eaux-Vives.

Projet de démolition partielle du théâtre actuel du parc des Eaux-Vives en conservant la partie à front de la grande avenue avec aménagement de locaux de service pour une brasserie d'été et W.-C. publics.

Projet d'aménagement d'un terrain de football sur un terrain de la Ville, à Châtelaine, relevés et nivellements.

Etudes et projets pour l'installation et la centralisation du Service des parcs et promenades de la Ville à Frontenex, comprenant: bâtiment de direction, ateliers, garages, entrepôts, hangars, serres et couches chaudes, relevés et nivellements pour ces projets.

Projet d'aménagement de l'immeuble rue de l'Hôtel-de-Ville, 14, pour recevoir tous les bureaux de l'administration municipale, relevés sur place et établissement des plans.

Rapports avec le Service des stades municipaux pour études et surveillance des différents travaux exécutés aux stades de Frontenex, Bout-du-Monde, Varembe, Usine à gaz et Châtelaine.

Divers projets d'immeubles, types à loyer bon marché.

Relevé complet de l'immeuble place Claparède 2 en vue de sa transformation et modernisation; établissement de tous les plans de l'état actuel et du dossier de l'immeuble transformé en prévoyant deux appartements par étage.

A la campagne Bertrand, projet pour la construction d'un bâtiment à front du chemin Peschier pour le service du feu et W.-C. publics, divers projets pour dépôts des jardiniers et W.-C.

Projet de station-abri pour autobus, avec kiosque, W.-C. publics, téléphone, à la rue de St-Jean, à côté de l'école.

Plateau de Champel, divers projets pour la construction d'un bâtiment destiné au service du feu, avec installation de W.-C. publics et transformateur souterrain pour le Service de l'électricité.

Projet de station-abri à la rue de Carouge 90, avec installation de W.-C. publics.

Projet de transformation d'une partie de l'ancienne orangerie du parc Mon-Repos en W.-C. publics en remplacement de ceux qui ont été démolis.

Divers projets de fontaines pour les parcs et les promenades.

Etudes et projet définitif de W.-C. souterrain, angle rues de la Prairie et du Jura, sur la demande du Service des halles et marchés.

Report de toutes les requêtes en construction sur les feuilles du cadastre depuis 1929 pour la Cité et les anciennes communes des Eaux-Vives et Plainpalais.

Tiré et teinté les plans d'aménagement du quartier de St-Gervais avec tracé des divers alignements de 1929-1931 et 1934.

Etude des profils pour requêtes en construction rue Neuve-du-Molard, Vieille-Ville, rue Gautier et rue du Vuache.

Calculs pour trouver la surface moyenne d'une pièce avec différentes requêtes (17 immeubles).

Etudes, soit: gabarits et études financières pour diverses largeurs de rues (rue des Pâquis et rue Gautier), affaire Camoletti à la rue Cavour, vers le château Voltaire, et Néri à la rue du XXXI-Décembre.

Vérifié niveaux et coût des murs de clôture de la parcelle située à l'angle de la route de Chêne et du chemin de la Chevillarde.

Construction d'un mur à la rue des Allobroges, entre la Société immobilière, les Logements salubres et la parcelle de la Ville.

Devis pour des clôtures, murs, grilles, etc., pour rectifications d'alignements à la campagne Geisendorf, rue Prévost-Martin, rue Barthélemy-Menn, rue Butini angle rue de Lausanne et au chemin du Bouchet.

Rectification des deux angles de la rue Barthélemy-Menn et du chemin de la Roseraie sur les parcelles de M^{lle} Girod et de l'Hôpital cantonal.

Plan de situation et plan pour clôture du cimetière de Châtelaine.

Etablissement de devis pour clôtures rue du Grand-Pré et chemin de Moillebeau et des dossiers pour tractations avec les propriétaires.

Relevé de l'édicule du plateau de Champel et de ses abords, y compris nivellements.

Nivellement de la route du Bout-du-Monde et du chemin sur propriété Pelgrave, établi les profils et projets de création d'un chemin de dévestiture de la propriété Pelgrave en vue de supprimer le passage des camions sur le terrain du Stade.

Nivellement des chemins de la campagne Bertrand et des routes aux abords, relevé des égouts, fait les plans, tracé les emplacements pour les bancs.

A la campagne Moynier, nivellements pour les avenues situées au bord du lac, plans, profils rectificatifs et piquetage. Etabli les plans et devis pour la suppression du port couvert, rectification du mur de quai et modification du portail entre parcs Mon-Repos et Moynier. Pour le cimetière du Petit-Saconnex, nivellements, projet d'agrandissement, piquetage et niveaux futurs des nouveaux chemins et égouts.

Projet d'école enfantine rue Simon-Durand, avec petit bâtiment locatif, plans, faces, coupes à l'échelle 1: 100^e, fait le piquetage sur place.

Projet d'école enfantine au quai Capo-d'Istria, plans, faces, coupes.

Fait plan de la promenade des Bastions.

C. DIVERS. — *Eclairage public.* — Les frais occasionnés pour l'éclairage public se sont élevés, en 1934, à la somme de fr. 470.915,50.

Passages, escaliers et grilles. — Réparation et peinture de grilles et barrières au quai du Mont-Blanc, quai G. Ador, rue St-Victor, rue Ch. Galland, promenade St-Antoine, sentier Sous-Terre, chemin des Mélèzes, chemin Beau-Site, campagne Bertrand, révision de tous les portails de la promenade des Bastions, rue du Soleil-Levant, Degrés-de-Poules et promenade de la Treille.

Bancs. — Pose et peinture de nouveaux bancs, soit: 2 bancs à la place du Cirque, 2 à la place Claparède, 3 au Pré-l'Evêque et 1 au chemin Dumas. Réparation et réfection de peinture de bancs existants à l'île Rousseau, Bout-du-Monde, rue Farel, cour St-Pierre, place de la Taconnerie, promenade de la Treille, quais G. Ador et du Mont-Blanc, Tour-de-Boël, place du Prieuré, place de la Navigation et Pré-l'Evêque. Depuis la fusion, la Ville de Genève doit s'occuper de l'entretien de 770 bancs (350

en bois, 383 en fer et 37 en pierre) répartis sur les places publiques et promenades non fermées la nuit. Les bancs dans les promenades de Mon-Repos, Moynier, Perle-du-Lac, parc La Grange, parc des Eaux-Vives, campagne Bertrand et Geisendorf, ne sont pas compris dans le total ci-dessus.

Panneaux d'affichage officiels. — Conformément au programme de restauration par étapes des panneaux officiels d'affichage, notre Service a procédé, dans le courant de 1934, aux améliorations suivantes : pose de 2 panneaux à l'angle de la rue du Centre et du bld. du Pont-d'Arve, supprimant tous les cadres officiels qui étaient fixés contre la façade de l'ancienne mairie de Plainpalais. Pose de 2 panneaux contre les grilles de l'école du bld. Carl Vogt et suppression de celui fixé à la rue des Bains (contre les grilles).

Remplacement des panneaux au Rond-Point de la Jonction. Pose de 2 panneaux au chemin de Moillebeau (haut), ce qui a permis de supprimer les affichages contre l'ancienne mairie du Petit-Saconex. Pose d'un nouveau panneau sous les voûtes de l'ancien arsenal. Remplacement du panneau militaire contre les grilles de l'école de la rue de Berne. Remplacement et pose de 2 panneaux rue de la Servette 2 bis, permettant la suppression de celui placé en face de la gendarmerie de la rue de la Servette. Remplacement de 2 panneaux au Palais de Justice. Tous ces nouveaux panneaux sont en fer parkérisé avec inscriptions sur plaques émaillées.

Suppression du panneau de la rue de la Boulangerie et de celui de la rue de la Cité.

Enclos des cygnes. — En vue de sa réfection complète, aucun travail de réparation n'a été effectué dans le courant de cette année. Plusieurs projets de restauration et d'amélioration ont été présentés par notre Service avec devis estimatifs à l'appui. Actuellement, les grillages de cet enclos sont en très mauvais état.

Embellissement et entretien des monuments. — Pose de 30 vases et 2 fontaines au quai Gustave Ador. Pose du monument Ed. Claparède et peinture de la fontaine de cette place. Réparation de la plaque commémorative à W. Wilson, sur le quai. Soldé les travaux d'aménagement du bastion Miron. Peinture des bases de mâts du Monument national.

Emplacements de jeux pour sociétés de gymnastique. — Place Sturm, réparation du grillage, réfection de peinture sur clôture et engins, transformation d'une lampe électrique des vestiaires, révision de l'installation des douches. Parc des Crochettes, construction d'un portique pour anneaux, révision de la toiture du vestiaire et réparation du portail d'entrée.

Divers. — Travaux ordinaires d'entretien du théâtre et bâtiment du parc des Eaux-Vives, bâtiment du parc La Grange, villa Moynier et villa Bartholoni. Réparations de portails dans ces divers parcs.

Installation de nouvelles lampes d'éclairage public. — Nous avons terminé cette année l'amélioration de l'éclairage du quai Gustave Ador, de la rue Jean-Charles à la place des Marronniers (30 lampes). Pour l'amélioration de l'éclairage de divers quartiers, nous avons installé 1 lampe à la route de Malagnou, 2 lampes chemin Zurlinden, 15 lampes sur consoles à la route de Frontenex, 2 lampes rue de Candolle en face de l'entrée de l'Université, 35 lampes sous les arbres de la Plaine de Plainpalais, 5 lampes quartier des Délices, 3 lampes rues du Roveray et du Simplon. Modification complète et amélioration de l'éclairage du quartier Ferdinand Hodler, Malagnou, bld. Helvétique, rue Pierre Fatio, complété l'installation de la rue des Eaux-Vives, placé 10 lampes sur consoles P.B.L. à la place des Eaux-Vives en vue du nouvel aménagement de cette place, 1 lanterne au parc Mon-Repos, 1 grand candélabre précédemment place Cornavin a été installé sur le refuge du bld. du Pont-d'Arve et amélioration de l'éclairage de ce carrefour. Amélioré l'éclairage de la rue de Lausanne, de la rue Butini, de la rue G. Moynier. Nous avons également entrepris l'amélioration de l'éclairage des rues du quartier comprises entre le quai G. Ador, la rue des Eaux-Vives, rue Versonnex et place des Marronniers.

Noms de rues. — A la requête de la Société coopérative d'habitation, du 9 janvier 1934, le Conseil d'Etat, par arrêté du 3 février 1934, change l'appellation du secteur de la rue du Contrat-Social, compris entre l'avenue d'Aire et le chemin d'Aire, et donne le nom de « rue Camille Martin » à cette artère, en souvenir de l'urbaniste éminent que fut Camille Martin, dévoué à la cause de l'amélioration du logement. La dénomination du premier tronçon de la rue du Contrat-Social à St-Jean, compris entre le rond-point Jean-Jacques et la rue des Confessions, reste inchangée.

Arrêté du Conseil d'Etat, du 21 février 1934, donnant le nom de « chemin de Tivoli » au chemin privé traversant la propriété de la S. A. des Immeubles B. Henneberg à la route de St-Georges.

Arrêté du Conseil d'Etat, du 7 mars 1934, donnant également le nom de « rue des Vollandes » à l'ancienne avenue des Vollandes comprise entre le quai Gustave Ador et la rue des Eaux-Vives.

Arrêté du Conseil d'Etat, du 25 avril 1934, donnant le nom de « avenue Philippe Monnier » à la petite artère comprise entre l'avenue Marc Monnier et l'avenue de Champel.

Arrêté du Conseil d'Etat, du 5 mai 1934, rapportant son arrêté du 7 novembre 1933 (art. 2) concernant la nouvelle dénomination du « chemin de Richemont », soit Grange-Cusenaz, et lui donnant le nom de « chemin Frank Thomas », en souvenir du prédicateur très connu, fondateur en 1898 de l'Association chrétienne évangélique, professeur de théologie pratique à l'Ecole de théologie de la Société évangélique (1902-1921) et dont le domaine familial se trouve tout proche du dit chemin.

Service des autorisations. — En 1934, notre Service a examiné 350 requêtes en construction, dont 14 ont été refusées et 85 n'ont pas été soumises à notre préavis (Cité 19, Plainpalais 25, Eaux-Vives 13 et Petit-Saconnex 28).

CHAPITRE XX

SERVICE DES PARCS ET PROMENADES

Chef de Service: M. F.-G. NITZSCHNER

Le personnel régulier du Service des parcs et promenades comptait au 31 décembre 1933:

Ouvriers jardiniers réguliers.	57
Mécanicien	1
	—
	58
Ouvriers jardiniers nommés réguliers le 1 ^{er} janvier 1934	6
» » supplémentaires	2
» charpentier supplémentaire	1
	—
	67
Parti volontairement en 1934	1
Retraités dans le courant de 1934	4
Décédé en 1934	1
	—
	6
	—
Total au 31 décembre 1934.	61

Plantations d'alignement. — La taille des arbres d'alignement a été retardée par une forte chute de neige en décembre; bien qu'effectuée avec deux équipes, elle s'est terminée tard en février.

Nous avons dû arracher, dans nos différents parcs et promenades, plusieurs arbres atteints de vétusté; quelques-uns ont été remplacés.

Décorations florales. — Elles ont été maintenues comme par le passé.

Comme de coutume, nous avons fourni les plantes vertes pour les décorations officielles, œuvres de bienfaisance, expositions, Grand-Théâtre, etc.

Le Casino municipal, les cours de l'Hôtel de Ville et de l'Hôtel municipal ont reçu leurs décorations habituelles.

Les cortèges des promotions des écoles enfantines et primaires de la Ville ont été fleuris par l'apport d'attributs variés.

Travaux divers. — Terminé le raccordement des parcs Moynier et Bartholoni, par l'enlèvement du mur de séparation.

Nous avons créé des allées nouvelles, élargi les anciennes et exécuté la plantation d'arbustes, plantes vivaces et bulbeuses, en sous-bois.

Parc Mon-Repos. — Les W.-C., la loge du garde, l'ancienne ferme ont été démolis pour l'élargissement de l'avenue de Mon-Repos. Aménagé et préparé des nouvelles pelouses, à la suite de l'enlèvement de la clôture, d'arbres et d'arbustes.

Campagne Trembley. — Réparé les chabauris, nettoyé les broussailles sous les gros arbres; taille des haies et surveillance, récolte des fruits pour les hôpitaux.

Parc Bertrand. — Création d'une allée circulaire partant du nouveau portail sur la rue Bertrand et faisant le tour de la parcelle cédée à la Ville.

Les travaux de terrassement et de ferrage ont été confiés à la maison Dumarest & Eckert.

Notre Service a ensemencé les bordures et éclairci les sous-bois.

Plaine de Plainpalais. — Terminé l'aménagement de la partie remise en pelouse. Semé et entretenu le nouveau gazon. Après le passage du cirque Knie, nous avons dû remettre la place en état. Les frais ont été payés par le Service des loyers et redevances sur le dépôt qu'avait fait le cirque pour la remise en état.

Au bord de l'Arve. — Rabattu les arbustes se trouvant en contre-bas des quais. Les jeunes pousses forment maintenant une belle verdure, agréable à l'œil.

Stade de Frontenex. — Continué à fournir une partie de la main-d'œuvre pour l'entretien.

Stade de Varembe. — Entretien des gazons, nettoyé talus et broussailles. Installé un appareil pour arrosage.

Préaux des écoles et divers. — Continué l'entretien, pour le compte de l'Etat, des préaux suivants: Ecoles secondaires des jeunes filles, Collège, Ecole de médecine, Ecole de la Prairie, Technicum, Casernes. Entretenu les préaux des écoles de la Ville, crèches, terrains de jeux, etc.

L'Etat nous a également demandé d'entretenir, contre une redevance annuelle, les pelouses et les arbres de la promenade dite du Vengeron, et devant Eaux-Vives-Plage.

Nous entretenons également, pour le compte des loyers et redevances, les jardins et terrasses de maisons locatives de la Ville.

Cygnes et canards. — Ces oiseaux augmentent chaque année et nécessitent des soins et de la nourriture en suffisance. Le 27 février, il a été expédié 2 cygnes à la Ville de Lugano.

Inventaire au 31 décembre 1934: 150 cygnes, dont 7 noirs à l'île Rousseau; 138 canards, dont 13 muets à l'île Rousseau.

Décisions administratives. — Dans sa séance du 10 juillet, le Conseil administratif a accepté, avec honneur et remerciements pour ses bons et loyaux services, la démission que lui a donnée pour la fin de l'année M. F.-G. Nitzschner, chef du Service des parcs et promenades, après 45 ans de fonction.

Le Conseil administratif a pu apprécier l'important travail fourni par M. Nitzschner qui, durant cette longue période, a fait bénéficier la Ville de ses connaissances spéciales.

M. Eric Bois, horticulteur, a été nommé, le 21 décembre, après ouverture d'une inscription, chef du Service des parcs et promenades de la Ville de Genève, à dater du 1^{er} janvier 1935.

CHAPITRE XXI

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

(Rapport établi par le Département des travaux publics)

SUBDIVISION DE GÉNIE CIVIL, ROUTES ET VOIRIE

Rapport de gestion pour l'année 1934

VILLE

72 A. — L'effectif des cantonniers au 1^{er} janvier 1934 était de 305

Au 31 décembre 1934, il était de 285

soit 20 unités en moins.

Au cours de 1934, 217 chômeurs ont été embauchés par périodes de 3 mois pour remplacer à la levée des ordures ménagères et au ramassage des feuilles, le personnel régulier en congé ou affecté aux travaux d'été.

Ci-dessous le tableau du résultat financier pour 1934; nous ne reprendrons que les rubriques appelant des observations particulières.

BUDGET	RE-CETTES	TOTAL		SOMMES dépensées	DÉPENSÉ	
					en moins	en plus
			CRÉDIT 72 A.			
1.501.000,—	3.841,—	1.504.841,—	Salaires divers	1.502.179,—	2.662,—	—
4.600,—	—	4.600,—	Participation aux caisses maladie . .	5.452,05	—	852,05
35.400,—	—	35.400,—	Assurance professionnelle et non pro- fessionnelle du personnel ouvrier . .	33.807,40	1.592,60	—
208.500,—	24.651,95	233.151,95	Matériaux, transports, achat et entre- tien de matériaux et outillage, di- vers.	234.269,50	—	1.117,55
225.000,—	7.148,25	232.148,25	Automobiles et garages	195.181,25	36.967,—	—
335.000,—	8.020,50	343.020,50	{Cylindrage.	110.973,05	} 114.974,85	—
			{Revêtements.	117.072,60		
110.000,—	304,85	110.304,85	Entretien et établissement de trot- toirs.	96.531,75	13.773,10	—
25.000,—	1.130,—	26.130,—	Entretien des digues, ponts, ports, perrés, quais et phares.	38.558,65	—	12.428,65
30.000,—	—	30.000,—	Construction, réparation et entretien des égouts et des canaux.	22.851,45	7.148,55	—
4.000,—	—	4.000,—	Poteaux indicateurs, limites et signa- lisations, noms des rues et numé- ros des immeubles	16.590,35	—	12.590,35
160.000,—	—	160.000,—	Entretien des latrines et urinoirs, fontaines, hydrantes et fourniture d'eau	143.597,60	16.402,40	—
5.000,—	—	5.000,—	Matériel de fêtes et décoration . . .	9.135,60	—	4.135,60
15.000,—	565,—	15.565,—	Entretien des dépôts	14.786,25	778,75	—
2.658.500,—	45.661,55	2.704.161,55		2.540.986,50	194.299,25	31.124,20
20.000,—	46,10	20.046,10	72 B. Enlèvement des neiges.	24.419,70	—	4.373,60
25.000,—	—	25.000,—	72 C. Location de la Voirie du bou- levard St-Georges, 17	24.000,—	1.000,—	—
35.000,—	19.000,—	54.000,—	72 D. Travaux neufs	31.159,25	22.840,75	—
2.738.500,—	64.707,65	2.803.207,65		2.620.565,45	218.140,—	35.497,80

Somme dépensée en moins sur crédit 72 A.	fr. 194.299,25
Somme dépensée en plus » » »	» 31.124,20

Economies réalisées sur crédit 72 A.	fr. 163.175,05
--	----------------

Budget total	fr. 2.803.207,65
Somme dépensée.	» 2.620.565,45

Economies réalisées sur budget total .	fr. 182.642,20
--	----------------

Ce tableau ne correspond pas aux dépenses effectives, qui se trouvent de fr. 77.929,70 plus importantes que les chiffres donnés ci-dessus; du fait qu'un certain nombre de factures nous sont parvenues trop tard pour être comptabilisées sur 1934.

En tenant compte de cette somme, les postes suivants auraient été augmentés de:

La différence s'élève à la somme de fr. 77. 929,70 et portes sur les rubriques suivantes:

72 A. Matériaux, transports, achat et entretien du matériel et outillage, divers	fr. 2.005,20
Automobiles et garages	» 95,85
Cylindrage et revêtements	» 149,25
Poteaux indicateurs, limites et signalisations, noms de rues et numéros d'immeubles	» 63,20
Entretien latrines, urinoirs, fontaines, hydrantes et fourniture d'eau	» 75.456,60
Entretien des dépôts.	» 159,60
Total	fr. 77.929,70

Cette somme sera portée au compte rendu de 1935 de la Ville.

ACHAT DE MATÉRIAUX, TRANSPORTS, ACHAT ET ENTRETIEN DU MATÉRIEL ET OUTILLAGE,
FRAIS DIVERS

La dépense se décompose comme suit:

Achat de matériaux pour l'entretien des routes	fr. 63.331,80
Achat de goudron et de bitume pour l'entretien des routes	» 73.870,95
Transports et camionnages	» 9.961,30
Achat de matériel et d'outillage	» 35.052,15
Entretien de matériel et d'outillage	» 14.521,65
Indemnités pour voitures automobiles	» 7.240,60
Frais de transports et de déplacement du personnel ouvrier.	» 8.637,80
Frais divers, soit cotisations, assurances, fourniture de capotes et de vêtements de travail aux ouvriers, etc..	» 21.653,25
	fr. 234.269,50

AUTOMOBILES ET GARAGES

La dépense se répartit comme suit:

Achat de benzine	fr. 91.250,80
Achat d'huile, graisse et pétrole	» 12.818,85
Entretien de machines et outillage mécanique	» 61.294,75
Bandages, pneumatiques et chambres à air	» 9.161,40
Assurances incendie, responsabilité civile, casco, etc.	» 17.145,65
Frais divers pour entretien des garages, éclairage, combustibles, eau, etc.	» 3.509,80
	fr. 195.181,25

Nos véhicules automobiles ont parcouru durant 1934 546.729 kilomètres pour lesquels il a été utilisé 282.991 litres de benzine et 5.501 litres d'huile, suivant détail ci-dessous :

	Kilomètres	Benzine	Huile
30 camions à ordures	467.648	229.721	4.244
7 camions à matériaux et 1 camionnette . .	71.538	43.970	1.129
3 arroseuses	7.121	8.850	123
1 goudronneuse.	422	450	5
Totaux	546.729	282.991	5.501

Nos 4 tricars Motosacoche ont consommé 1.665 litres de benzine et 63 litres d'huile.
La balayeuse automobile a employé 480 litres de benzine.

Ci-dessous, une statistique de la collecte et des transports des ordures, levées, etc., en 1934 :

Ordures.	m ³	120.684
Verres	»	17.718
Mâchefer	»	13.368
Feuilles.	»	2.028
Remblais	»	1.908
Marchés	»	4.950
Produit du nettoyage des sacs	»	192
Total	m ³	160.848

En outre, nos camions à ordures ont été utilisés pour ravitailler nos équipes de cylindrage, revêtements, etc., ainsi qu'à l'enlèvement des neiges.

CYLINDRAGE ET REVÊTEMENTS

Dépendé pour cylindrage	fr.	110.973,05
Dépendé pour revêtements	»	117.072,60
		fr. 228.045,65

Cylindrage

La surface totale des travaux de cylindrage est de 18.751 m², soit :

Travaux exécutés par l'entreprise privée :

rue de la Corratierie, rue de la Croix-Rouge, chemin Zurlinden.

Travaux exécutés par le Département :

rues de la Mairie-Blanvalet, route de Malagnou, rues du 31-Décembre et Montchoisy, rue de la Croix-Rouge, quai Gustave-Ador, rue du Roveray, boulevard du Pont-d'Arve-rue Micheli-du-Crest, Rond-Point de Plainpalais, chemin Lacombe-Miremont-Bout du Monde, rue Beauregard, rue des Charmilles-Délices, rues de la Poterie, de Lyon et Tronchin, rues Liotard-Lamartine, chemin du Bouchet, route des Franchises, rue des Gares, avenue de Sécheron, chemin du Lacustre.

Revêtements

La surface totale des rues goudronnées ou bitumées en 1934 est de 251.462 m², soit :

par l'entreprise privée	123.550 m ²
par le Département	127.912 »
Réfection de chaussées en pavés de pierre.	187 m ²
» » » en asphalte comprimé	4 »
» » » en pavage bois	27 »

Durant 1934, le service d'entretien ordinaire des rues et les travaux de cylindrage et de revêtements exécutés soit par l'entreprise privée, soit par le Département, ont nécessité l'emploi de :

goudron distillé	kg.	145.020
goudron bitumé	»	57.752
émulsion de goudron à froid	»	269.409
bitume à froid	»	324.345

Le Département a acheté:

macadam	m ³	2.352
gravier	»	446
boulets	»	220
matière d'agrégation	»	231
gravillon	»	3.688
sable	»	799
chaille	»	208
pavés.	»	88

ENTRETIEN ET ÉTABLISSEMENT DE TROTTOIRS ET REFUGES

La somme dépensée se décompose comme suit:

Travaux d'entretien des trottoirs, gondoles et refuges.	fr.	40.871,90
Travaux de construction de trottoirs neufs et refuges.	»	55.659,85

1.562 m² de trottoirs en ciment ont été réfectionnés. Ces réfections ont nécessité:

- 537 m. de bordures en granit;
- 456 m. de bordurettes;
- 927 m. de gondoles.

18.683 m² de trottoirs ont été entretenus, soit avec du goudron, soit avec du bitume et 4.182 m² en matière d'agrégation.

L'établissement de 2.394 m² de trottoirs en ciment dû à la construction de nouveaux immeubles, de 89 m² de trottoirs en pavage pierre, de 1.037 m² de trottoirs en bitume, a nécessité la pose de:

- 1.124 m. de bordures en granit
- 79 m. de bordures en ciment
- 580 m. de bordurettes
- 1.870 m. de gondoles.

En outre, des trottoirs-refuges ont été construits au boulevard du Pont-d'Arve, à la place du Cirque, à l'avenue de Champel et au quai Gustave-Ador.

ENTRETIEN DES DIGUES, PONTS, PORTS, PERRÉS, QUAIS ET PHARES

Sur le pont du Mont-Blanc, nous avons continué à surélever les bordures des trottoirs. En outre, vu le mauvais état des attaches des barrières du pont, nous avons procédé à leur réfection complète.

Il a été procédé, d'accord avec l'inspecteur du Département fédéral des chemins de fer, à des essais de charge aux ponts du Mont-Blanc et de l'Ile.

Quai Wilson, nous avons procédé au jointoyage des moellons du perré entre la rue J.-A. Gautier et le parc Mon-Repos.

Quai Besançon-Hugues, la barrière a été réparée.

Quai Gustave Ador, l'épuiroir a été remis en état.

Pont de la Coulouvrenière, réfection de la chaussée en planelles de Keramit et des trottoirs en planelles de Sarreguemine.

Pont des C.F.F. avenue d'Aire et chemin Furet, remplacement complet de la barrière de chaque côté, soit sur une longueur de 84,35 m.

Jetée des Pâquis, balisage de l'emplacement du Club de natation par 15 perches et 30 corps-morts.

CONSTRUCTION, RÉPARATION ET ENTRETIEN DES ÉGOUTS ET DES CANAUX

Les dépenses se décomposent comme suit:

Construction	fr.	13.077,45
Réparation et entretien	»	9.774,—

Outre les travaux normaux de réparation et d'entretien, il a été procédé :

rue du Clos: construction d'un égout en tuyaux de 60/90 sur une longueur de 176,50 m. et pose de 3 cheminées;

chemin des Cottages: construction d'un canal en tuyaux de 60/90 sur une longueur de 95,45 m. et pose de 2 cheminées;

rue Bernard-Dussaud: prolongement de l'égout se jetant dans l'Arve au quai de l'Ecole-de-Médecine, avec un tuyau d'accès d'un diamètre de 960 mm. sur une longueur de 4 m.

D'autre part, 28 nouveaux sacs-gouffres ont été construits et plusieurs sacs détériorés ont été réparés et des coupe-vents remplacés.

POTEAUX INDICATEURS, LIMITES ET SIGNALISATIONS, NOMS DES RUES ET NUMÉROS D'IMMEUBLES

Dislocation de la dépense:

Poteaux indicateurs	fr.	620,—
Poteaux limites et signalisations	»	14.319,90
Noms des rues et numéros d'immeubles	»	1.650,45

La circulation toujours plus intense nous a obligé à multiplier les signaux et les marques sur les chaussées pour assurer la sécurité des usagers de la route.

ENTRETIEN DES LATRINES, URINOIRS, FONTAINES, HYDRANTES ET FOURNITURE D'EAU

La dislocation de la dépense s'établit ainsi:

Entretien des latrines et urinoirs	fr.	42.901,05
Entretien des fontaines et hydrantes	»	23.114,35
Fourniture d'eau	»	77.582,20

La maison Treuter-Naegelin continue à pourvoir à l'entretien et au nettoyage des latrines et urinoirs situés sur le territoire de la Ville de Genève.

A part le nettoyage et l'entretien normal des fontaines par le Département, il a été construit un W.-C. au chemin de la Queue-d'Arve.

72 B. — ENLÈVEMENT DES NEIGES

Les dépenses se décomposent comme suit:

Main-d'œuvre supplémentaire et chômeurs	fr.	11.276,20
Camionnage	»	8.857,50
Frais divers	»	4.286,—

Chutes de neige peu importantes en 1934, la dépense sur cet exercice étant la conséquence des fortes neiges de décembre 1933.

CRÉDITS SPÉCIAUX

Egout Philosophes-Arve (arrêté du Conseil municipal du 29 septembre 1931):

Crédit voté	fr.	130.000,—
Dépensé à fin exercice 1934	»	135.901,90

Subvention fédérale et cantonale: fr. 13.269,10. Travail terminé. Le compte peut être bouclé, la retenue de garantie ayant été payée à l'entrepreneur au cours de 1934.

Egout et chaussée rue Liolard (arrêté du Conseil municipal du 29 septembre 1931):

Travail terminé en 1932 et le compte peut être bouclé.

Montant de la participation des propriétaires	fr.	3.524,95
Subventions fédérale et cantonale	»	9.116,40

Egout rue St-Laurent (arrêté du Conseil municipal du 29 septembre 1931):

Travail terminé en 1932, le compte peut être bouclé.

Subventions fédérale et cantonale	fr.	1.812,60
---	-----	----------

Egout quai Turrettini (arrêté du Conseil municipal du 29 septembre 1931):

Crédit voté	fr. 205.000,—
Dépensé à fin exercice 1934	» 186.270,40
	<hr/>
Solde disponible.	fr. 18.729,60

Travail terminé, le compte peut être bouclé.

Subventions fédérale et cantonale.	fr. 21.061,40
--	---------------

Aménagement des abords de la gare de Cornavin (arrêtés du Conseil municipal des 22 mars 1929 et 14 mars 1930):

Crédit voté	fr. 1.681.000,—
Recettes (encaissées directement par la Ville) »	8.030,90
	<hr/>
	fr. 1.689.030,90
Dépensé à fin exercice 1934:	
par l'Etat.	fr. 406.681,20
par la Ville.	» 742.243,50
	<hr/>
	» 1.148.924,70
	<hr/>
Solde à fin exercice 1934.	fr. 540.106,20

Elargissement de la rue de la Servette (arrêté du Conseil municipal du 15 avril 1932):

Crédit voté	fr. 30.000,—
Dépensé à fin exercice 1934	» 14.842,—
	<hr/>
Solde disponible.	fr. 15.158,—

Travail non terminé. Compte reste ouvert.

Subventions fédérale et cantonale.	fr. 706,50
--	------------

Aménagement de la rue de la Canonnière et élargissement de la rue du Grand-Pré (arrêté du Conseil municipal du 10 mai 1932):

Crédit voté	fr. 55.500,—
Recettes	» 4.500,—
	<hr/>
	fr. 60.000,—
Dépensé à fin exercice 1934	» 58.316,60
	<hr/>
Solde disponible.	fr. 1.683,40

Travail non terminé, compte reste ouvert.

Subvention fédérale et cantonale: fr. 4.192,—.

Elargissement de la route de Florissant devant le n° 5 (arrêté du Conseil municipal du 10 mai 1932):

Crédit voté	fr. 15.800,—
Dépensé à fin exercice 1934	» 8.358,65
	<hr/>
Solde disponible.	fr. 7.441,35

Travail terminé, le compte peut être bouclé.

Etablissement d'un égout au chemin de Miremont à l'Arve (arrêté du Conseil municipal du 14 juin 1932):

Crédit voté	fr. 125.000,—
Dépensé à fin exercice 1934	» 125.000,—

Travail terminé, le compte peut être bouclé.

Subvention fédérale et cantonale: fr. 19.418,40.

Voies d'accès au Palais de la S.d.N. (1^{re} étape) (arrêté du Conseil municipal du 28 juillet 1932, crédit fr. 1.073.000,—) :

Dépensé à fin 1934:

a) par l'Etat	fr. 975.000,—
b) par la Ville de Genève (pour transfert des serres du Jardin botanique) . .	fr. 64.303,20

à déduire:

acompte de l'Etat pour transfert des serres	» 21.334,—	» 42.969,20
---	------------	-------------

fr. 1.017.969,20

Travail non terminé.

Aménagement du quai du Rhône, rue du Stand (arrêté du Conseil municipal du 25 octobre 1932):

Crédit voté	fr. 43.500,—
Recettes	» 7.976,10

fr. 51.476,10

Dépensé à fin exercice 1934	» 50.851,50
---------------------------------------	-------------

Solde disponible.	fr. 624,60
---------------------------	------------

Travail terminé, le compte peut être bouclé.

Subventions fédérale et cantonale: fr. 10.440, versées en 1934.

Création du tronçon du chemin de Contamines prolongé côté Athénée-Florissant (arrêté du Conseil municipal du 22 novembre 1932):

Crédit voté	fr. 18.000,—
Dépensé à fin exercice 1934	» 16.249,10

Solde disponible.	fr. 1.750,90
---------------------------	--------------

Travail terminé, le compte peut être bouclé.

Subventions fédérale et cantonale: fr. 3.888,—, versées en 1934.

Remise en état de la passerelle de la Jonction (arrêté du Conseil municipal du 14 février 1933):

Crédit voté	fr. 24.000,—
Dépensé à fin exercice 1934	» 22.487,40

Solde disponible.	fr. 1.512,60
---------------------------	--------------

Travail terminé, le compte peut être bouclé.

Contribution de la Ville de Genève au coût de l'établissement de l'avenue Soret prolongée (arrêté du Conseil municipal du 14 mars 1933):

Crédit voté	fr. 18.404,45
Recettes	» 10.000,—

fr. 28.404,45

Dépensé à fin exercice 1934	» 37.123,10
---------------------------------------	-------------

Travail terminé, le compte peut être bouclé.

Subventions fédérale et cantonale: fr. 3.012,40.

Aménagement du quai Gustave Ador sur l'emplacement libéré par la démolition du garage de la Société nautique (arrêté du Conseil municipal du 28 mars 1933):

Crédit voté	fr. 125.000,—
Dépensé à fin exercice 1934	» 28.316,50
	<hr/>
Solde disponible.	fr. 96.683,50

Travail non terminé.

Il a été construit un mur de quai pour pouvoir remblayer.

Aménagement du haut de la rue de la Serveite et du chemin Hoffmann (arrêté du Conseil municipal du 7 juillet 1933):

Crédit voté	fr. 43.605,—
Dépensé à fin exercice 1934	» 40.486,35
	<hr/>
Solde disponible.	fr. 3.118,65

Travail terminé, le compte peut être bouclé.

Correction des niveaux de la place Longemalle et égout rue Neuve du Molard (arrêté du Conseil municipal du 24 octobre 1933):

Crédit voté	fr. 65.900,—
Dépensé à fin exercice 1934	» 40.336,20
	<hr/>
Solde disponible.	fr. 25.563,80

Travail terminé, mais le compte reste ouvert pour le paiement de la garantie.

Aménagement du quai Gustave Ador entre le parc des Eaux-Vives et le Port-Noir (arrêté du Conseil municipal du 24 octobre 1933):

Crédit voté	fr. 244.000,—
Dépensé à fin exercice 1934	» 201.817,85
	<hr/>
Solde disponible.	fr. 42.182,15

Travail terminé, mais le compte reste ouvert pour paiement de garantie.

Subventions fédérale et cantonale: fr. 9.322,—.

Reconstruction de l'égout de la rue du Clos (arrêté du Conseil municipal du 24 octobre 1933):

Crédit voté	fr. 25.000,—
Dépensé à fin exercice 1934	» 14.276,—
	<hr/>
Solde disponible.	fr. 10.724,—

Travail terminé, mais compte non bouclé.

Construction d'un tronçon d'égout à la route de Malagnou (arrêté du Conseil municipal du 24 octobre 1933):

Crédit voté	fr. 9.100,—
-----------------------	-------------

Pas de dépenses en 1934.

Une dépendance se trouvant sur le tracé de l'égout, il n'a pas été possible en 1934 de passer à l'exécution de ce travail qui pourra être exécuté au cours de 1935, les bâtiments locatifs étant terminés.

Voies d'accès à la S.d.N. (2^{me} étape, avenue Mon-Repos) (arrêtés du Conseil municipal des 24 octobre 1933, 6 juillet et 2 novembre 1934). Contribution de la Ville: fr. 728.667,—.

Dépensé à fin 1934:

a) par l'Etat	fr. 244.760,65
b) par la Ville de Genève (démolitions au parc Mon Repos)	» 2.516,80

Dépensé sur contribution de la Ville à fin 1934 fr. 247.277,45

Ces travaux ont été commencés en 1934 et seront poursuivis jusqu'à achèvement.

Aménagement et élargissement de la rue Nouvelle, reliant l'extrémité de la rue des Pâquis au quai Wilson (arrêté du Conseil municipal du 28 novembre 1933):

Crédit voté	fr. 79.000,—
Dépensé à fin exercice 1934	» 12.080,85
Solde disponible.	fr. 66.919,15

Travail non terminé, le compte reste ouvert.

Aménagement des chaussées et trottoirs des avenues de l'Athénée prolongée, Contamines, Léon Gaud et Gaspard Vallette (arrêté du Conseil municipal du 27 mars 1934):

Crédit voté	fr. 76.500,—
Dépensé à fin exercice 1934	» 49.574,90
Solde disponible.	fr. 26.925,10

Nous n'avons placé que les bordures en attendant de pouvoir exécuter les trottoirs lorsque les immeubles seraient construits.

Transformation des voies de tramways et aménagement des chaussées entre les quartiers de Rive et des Tranchées (arrêté du Conseil municipal du 31 août 1934):

Crédit voté	fr. 271.000,—
Dépensé à fin exercice 1934	» 14.639,50
Solde disponible.	fr. 256.360,50

Ces travaux ont été commencés à fin 1934 et seront poursuivis au cours de 1935 jusqu'à achèvement.

CHAPITRE XXII

ABATTOIR

Directeur: E. LANDRY

ABATAGE. — *Etat comparatif de l'abatage en 1933 et 1934:*

	1933	1934	plus	moins
Bœufs et taureaux.	1.651	1.364		267
Vaches et génisses.	4.722	5.292	570	
Chevaux	197	154		43
Porcs.	16.681	15.486		1.195
Veaux	19.833	19.349		484
Moutons	10.749	10.182		567
Agneaux	2.436	3.891	1.455	
Chèvres.	18	38	20	
Chevreaux	18	29	11	
Totaux	56.285	55.785	2.056	2.556

C'est donc, par rapport à 1933, une diminution de 500 têtes que nous enregistrons. Elle est due à la régression de l'abatage des porcs, régression déjà constatée en 1933. L'ensemble des grands abattoirs suisses indique au contraire une augmentation d'abatage de 2%, en poids et quantité, sur l'année précédente.

BÉTAIL ÉTRANGER. — Nous avons reçu de mars à mai 2.116 moutons venant de l'étranger, soit 400 de Pologne et 1.716 d'Italie. De ce nombre, 880 seulement sont arrivés directement à l'abattoir en 11 wagons. Les autres, après avoir subi une quarantaine chez l'importateur, sont entrés en camions. En outre, dès le mois de juillet, ont commencé les entrées de bétail de la zone. Ce bétail est amené de la frontière à l'abattoir par camion spécial. Il est abattu dans l'abattoir pour le bétail étranger. Le tarif du bétail étranger lui est appliqué. Nous avons reçu ainsi 54 taureaux, 112 bœufs, 68 vaches, 392 veaux et 197 porcs. Ces chiffres sont fort inférieurs aux contingents accordés à la zone par la sentence arbitrale: 1.000 têtes de gros bétail, 3.000 veaux et 1.000 porcs.

PERSONNEL. — *Décès:* Nous avons eu à déplorer, le 25 février, le décès d'un de nos ouvriers, M. Jean Robin.

En remplacement de M. Robin, M. Adrien Dumazel a été nommé ouvrier régulier dès le 1^{er} juin. Après 36 ans de bons et loyaux services, dont 25 ans comme garde général, M. François Constantin a pris sa retraite au 31 décembre.

TRAVAUX. — Outre l'entretien courant, nous avons fait procéder aux travaux suivants:

Remplacement de la chaudière à gaz du chauffage central par une chaudière Ideal Classic à coke.

Création dans la cave, sous les bureaux, d'une soute à charbon.

Remplacement de 2 piliers de bois soutenant le toit des cases à fumier.

Réfection des peintures d'un appartement d'employé.

Réfection totale du dallage des loges n^{os} 21, 22, 31, 61.

Pose de râteliers métalliques à l'écurie n^o 3 (ces râteliers provenaient des anciennes écuries publiques).

Nettoyage et peinture de l'armature métallique des cinq balances Toledo.

Installation d'une armature métallique à la cheminée des chaudières.

Réparation de treuils dans une loge et à la porcherie.

Peinture et rhabillage du clocheton et du cadran de l'horloge.

Rhabillage au bitume des rues goudronnées.

Révision de la toiture angle boulev. Carl Vogt et avenue des Abattoirs.

Réparation du tablier du poids public.

Installation de l'arcade n° 7, rue Guillaume Tell, pour l'étal de basse-boucherie, et peinture de la façade.

Installation d'un éclairage électrique et d'une toiture vitrée au petit atelier de boyauderie.

Installation d'un chauffe-eau à gaz Cipax au vestibule du bureau.

CHAPITRE XXIII

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE

Directeur: M. Frédéric GARDY

COMMISSION. — Sans changement.

PERSONNEL. — M^{lle} Madeleine MURET, qui était attachée depuis 1929 au service du Catalogue collectif à titre de surnuméraire, a été nommée assistante à demi-charge, à titre régulier, à partir du 1^{er} janvier 1935.

Dépenses pour acquisitions

Il a été dépensé pour acquisitions:

I. Imprimés:			
a) Ouvrages neufs	Fr. 11.554,80		
b) Ouvrages d'occasion.	» 2.370,75		
c) Suites	» 8.296,35		
d) Périodiques	» 20.639,45	Fr. 42.861,35	
II. Manuscrits		» 2.055,15	
III. Estampes		» 270,30	
	Total	Fr. 45.186,80	

Ces dépenses ont été couvertes par:

a) Intérêts du Fonds Brunswick	Fr. 10.374,—		
b) Allocation de la Ville	» 12.000,—		
c) Allocation de l'Etat.	» 14.000,—		
d) Taxe universitaire (versement de l'Etat)	» 4.000,—	Fr. 40.374,—	
e) Intérêts du Fonds Disdier		» 2.362,80	
f) Allocation de la Société médicale		» 1.000,—	
g) Prélèvements sur le compte « Dons et legs ».		» 1.450,—	
	Total	Fr. 45.186,80	

A cette somme s'ajoutent les achats effectués:

a) Par le Fonds auxiliaire de la Bibliothèque	Fr. 5.700,—
b) Par la Faculté de médecine	» 4.237,—

Département des imprimés

ACCROISSEMENT.

	Volumes	Brochures (incl. brevets)	Thèses et pièces acad.
Dons	2.586	8.833 (7.105)	7.048
Achats	2.288	146	—
Remis par huit sociétés (suivant convention)	939	373	—
Totaux	5.813	9.352 (7.105)	7.048

CATALOGUE. — Ont été catalogués: 3.455 ouvrages nouveaux, 1.042 volumes et fascicules de suites, 1.015 brochures, et 1931 thèses d'Universités suisses et étrangères.

En outre, 250 volumes de la bibliothèque de la Grange ont été catalogués.

2.842 titres ont été imprimés au multigraphe pour la liste collective des bibliothèques genevoises.

Le catalogue collectif alphabétique s'est augmenté de 14.220 fiches¹ et le méthodique de 16.800.

Par suite du manque de place et aussi par mesure de simplification, le catalogue alphabétique sur fiches de la salle de lecture a été supprimé. Quoique faisant double emploi avec le catalogue collectif, il avait été maintenu jusqu'à présent pour ménager ce dernier, qui n'était accessible qu'à un nombre restreint d'usagers. Le catalogue collectif alphabétique est désormais ouvert au public, sous la surveillance d'un bibliothécaire, pendant quelques heures par jour. Par cette mesure, nous avons récupéré 245 tiroirs qui ont été attribués au catalogue collectif, ce qui a permis de répartir les fiches de ce dernier sur 810 tiroirs au total; la consultation en est facilitée et il est paré à l'accroissement normal du nombre des fiches pour quelques années.

CONSULTATION. — Outre les jours fériés, la Salle de lecture et la Salle Moynier ont été fermées du 20 août au 8 septembre et la Salle Naville du 1^{er} août au 8 septembre.

Salle de lecture. — En 287 jours, 24.060 volumes ont été communiqués à 1.566 personnes (dont 283 étudiants). Ces chiffres comprennent:

1^o Service de la journée: 287 jours, 16.369 demandes d'ouvrages et 23.321 volumes communiqués. Moyenne par jour: 57 demandes et 82 volumes.

2^o Service du soir (20 à 22 h.): 118 séances, 1.138 lecteurs, 739 volumes communiqués. Moyenne par séance: 10 lecteurs et 6 volumes.

Il a été délivré 596 nouvelles cartes d'entrée.

Salle Ernest Naville. — 267 jours, 5.737 consultations par 282 personnes différentes, 4.182 volumes et documents communiqués².

Salle Gustave Moynier. — 286 jours, 5.244 consultations (dont 2.627 par des étudiants). Moyenne par jour: 18 lecteurs (dont 9 étudiants).

PRÊTS ET EMPRUNTS A L'EXTÉRIEUR. — 22.754 volumes ont été prêtés à domicile, à Genève, à 1.980 personnes (dont 596 étudiants).

1.247 volumes ont été prêtés à 39 bibliothèques et institutions suisses et 33 volumes à 16 bibliothèques de l'étranger.

La Bibliothèque a reçu en communication, pour divers travailleurs, 594 volumes de 38 bibliothèques genevoises, 707 volumes de 33 bibliothèques et institutions suisses d'autres cantons, et 41 volumes de 4 bibliothèques de l'étranger.

Voici quelques chiffres comparatifs du prêt à domicile³:

Année	Nombre des emprunteurs	Nombre des volumes prêtés
1905	237	2.104
1910	400	4.204
1915	529	5.732
1920	1.110	10.380
1925	1.355	15.464
1930	1.630	17.703
1934	1.980	22.754

Pour le service du prêt interurbain, la Bibliothèque a reçu 1.720 cartes de demandes d'autres bibliothèques suisses, dont elle a fait suivre 995; elle en a adressé de son côté 693.

¹ Ce chiffre comprend les titres de la bibliothèque de la Grange et de celle du Musée historique de la Réformation.

² Ces chiffres comprennent aussi la consultation des manuscrits, des imprimés de la Réserve et des Archives J.-J. Rousseau.

³ Le prêt à domicile n'a été régulièrement institué qu'en 1901.

LA BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DE DROIT, ouverte tous les jours (sauf la période du 30 juillet au 1^{er} septembre), de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h., a eu en moyenne 24 lecteurs par jour et a prêté à domicile 1.384 volumes.

DONATEURS. — 277 particuliers ont donné 692 volumes et 743 brochures et pièces diverses.

397 institutions, universités, bibliothèques, sociétés, associations, administrations, gouvernements, etc., ont donné 1.943 volumes, 8.099 brochures et pièces diverses (dont 7.105 brevets), et 7.048 thèses et pièces académiques.

PRINCIPAUX DONS

La Bibliothèque a reçu entre autres les dons suivants:

De M. Bernard BOUVIER, 145 volumes et 66 brochures (littérature).

De M. Fréd. KÖENIG (Nice), 103 volumes et 5 brochures (histoire, littérature, etc.).

De l'hoirie de feu M. Ch. MARTIN-DUVAL, 72 volumes (Bibles anciennes, théologie historique, Palestine, etc.).

Du COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE, 104 volumes et 20 brochures (périodiques de sciences médicales, etc.).

De la FACULTÉ DE MÉDECINE, 109 volumes et 5 brochures.

Du FONDS AUXILIAIRE de la Bibliothèque, 213 volumes et opuscules, provenant de la bibliothèque de Th. Dufour (voir ci-après) et l'ouvrage de Leo Frobenius: *Madsimu Dsangara, südafrikanische Felsbilderchronik* (2 vol. in-4^o).

De l'INTERNATIONAL MIGRATION SERVICE, 47 vol. et 33 brochures (sciences sociales, géographie).

De l'UNIVERSITÉ, 174 volumes, 122 brochures et 7.048 thèses et pièces académiques.

Département des manuscrits et des estampes

A. MANUSCRITS

CONSULTATION. — En 287 jours, il y a eu 474 consultations par 95 personnes différentes et 504 volumes et documents communiqués.

10 manuscrits ont été prêtés à 5 bibliothèques et archives suisses et à 3 bibliothèques étrangères. La Bibliothèque a reçu en communication, pour divers travailleurs, 50 manuscrits de bibliothèques et archives suisses et étrangères.

Archives J.-J. Rousseau. — 72 consultations par 17 personnes différentes, 40 volumes et documents communiqués.

CLASSEMENT. — Les travaux de classement, la rédaction des tables et la mise au point des répertoires sur fiches (correspondances, etc.) ont été continués; 36 recueils ont été reliés.

DONS. — 12 personnes et 2 institutions ont donné 72 documents (volumes, lettres, etc.).

ACHATS. — 85 documents (volumes, lettres, etc.).

PRINCIPAUX DONS, DÉPÔTS ET ACHATS

DONS. — De M. Charles BORGEAUD, le « Journal de mon rectorat » (1832-1834), de David Munier; 1 vol.

De M. Ferdinand BAC (Compiègne), le « Livre-Journal, rédigé par lui-même, 1919-1929 », et « Fragment des mémoires de ma mère, 1817-1879 »; 18 cahiers dactylographiés.

Du D^r François NAVILLE, les manuscrits de Maine de Biran (1766-1824), originaux et copies, préparés et annotés par Ernest Naville en vue de leur publication; 18 volumes.

De l'hoirie de feu le professeur Ed. MONTET, les manuscrits des divers cours donnés par ce dernier à l'Université de Genève de 1883 à 1926, et de son « Vocabulaire vaudois » d'après les mss. de Genève, Cambridge et Dublin.

DÉPÔTS. — Des enfants du professeur Auguste BOUVIER-MONOD (1826-1893), les manuscrits de ce dernier (cours, études, sermons, conférences, correspondance, etc.) 137 liasses, dossiers et volumes.

De l'hoirie de feu Adrien PICOT († 1932), par les soins de M. Aug. Gampert, les papiers de la famille Rigaud, de Genève, XVI^e-XIX^e siècle.

ACHATS. — « Manuale ad usum Gebennense » (vers 1500); 109 ff.

« Preuves du mémoire historique-généalogique de la famille Lévrier », sur vélin, avec armoiries peintes, XVIII^e siècle.

Acte de reconstitution de la Loge des Cœurs sincères de l'Orient de Genève, 1807, sur parchemin, avec sceau attaché.

« Jules César et Labiénus considérés au point de vue de l'histoire de Genève », manuscrit d'E.-H. Gaullieur annoté par le général Dufour; 44 p. in-fol^o.

Lettres d'Alex. Calame, Hyacinthe Loyson, Jacques Necker, Henri Rochefort, Sismondi, Aug. de Staël, M^{me} de Staël, Fréd. Soret.

Manuscrits provenant de la bibliothèque de Th. Dufour (voir ci-après).

B. PORTRAITS, ESTAMPES, ETC.

CONSULTATION. — 28 personnes différentes.

La Salle Lullin a été visitée par 728 personnes et le Musée J.-J. Rousseau par 181.

DONS. — 10 personnes et 7 institutions ont donné 51 documents (recueils et pièces).

ACHATS. — 1 recueil et 40 pièces.

PRINCIPAUX ACHATS. — « Descente de M. de Saussure de la cime du Mont-Blanc », gravure à l'aquatinte par Volz.

« Vero dissegno del lago di Geneva », grav. sur cuivre par Petrus de Cavallerys, Rome, XVI^e siècle (350 × 470 mm.)

« Genève, vue prise de Cologni », grav. à l'aquatinte par Dikenmann.

Imprimés et manuscrits provenant de la bibliothèque Th. Dufour.

Nous avons dit ci-dessus que, grâce au Fonds auxiliaire et à son président, M. Emile RIVOIRE, la Bibliothèque s'était enrichie d'une partie des livres ayant appartenu à son ancien directeur Théophile Dufour, et qu'elle avait acquis par ses propres moyens un certain nombre de manuscrits de même provenance. Il vaut la peine de donner quelques renseignements plus détaillés à ce sujet.

Au cours de sa longue carrière de bibliophile et de bibliothécaire, Théophile Dufour s'était constitué une bibliothèque assez riche, surtout en ouvrages imprimés à Genève, qu'il avait réunis en vue de ses études sur la typographie genevoise au XV^e et au XVI^e siècle. Une partie importante, de genre plus varié, provenait de la succession de son beau-père, Henri-Léonard Bordier, bibliophile et historien lui-même. Trente-cinq manuscrits, intéressant presque tous Genève, à des titres divers, s'y trouvaient joints.

Après la mort de Th. Dufour, tout cet ensemble avait été confié en dépôt à la Bibliothèque, qui en avait la jouissance. Récemment, la famille de Th. Dufour manifesta l'intention de s'en défaire et voulut bien accorder un droit de préemption à la Bibliothèque, aux Archives d'Etat et à la Société du Musée historique de la Réformation. Ces trois institutions choisirent les ouvrages qui les intéressaient et se les répartirent d'un commun accord, après entente avec les propriétaires.

C'est à la Bibliothèque que revint la plus grosse part. Elle a recueilli plus de deux cents volumes, qui complètent très heureusement sa collection d'imprimés genevois, et une quinzaine de recueils manuscrits.

Parmi les imprimés figurent au premier rang quelques incunables. Un des plus importants, quoiqu'il soit incomplet, est le roman de *Mélusine*, de Jean d'Arras, imprimé, pour la première fois, à Genève, par Adam Steinschaber, en 1480. Ce roman d'aventures, dont il existe plusieurs manuscrits, a eu au moyen âge une vogue considérable. L'édition de Genève, qui est ornée de nombreuses gravures sur bois, a été suivie d'une quantité de réimpressions et de traductions en plusieurs langues. Le seul exemplaire complet que l'on connaisse de l'édition de Genève est conservé dans la bibliothèque de Wolfenbüttel. Il a été reproduit en fac-similé en 1923 et 1924 par la Société suisse des bibliophiles, avec une substantielle introduction de W. J. Meyer.

L'exemplaire de Th. Dufour est malheureusement incomplet; il ne comprend que 80 ff. sur 192 et 13 gravures sur 63. Une partie des feuillets manquants sont remplacés par une copie manuscrite. C'est néanmoins un témoin précieux de l'activité littéraire à Genève à la fin du XV^e siècle.

Un peu plus ancien est un autre produit des presses du premier imprimeur genevois, Steinschaber; c'est le *Speculum amatorum mundi* (12 ff.), de Denys le Chartreux, dont Th. Dufour possédait un bel exemplaire à grandes marges et qu'il datait de 1479. La littérature religieuse du moyen âge est représentée encore par le *Livre des bonnes mœurs*, du moine augustin Jacques LeGrand, imprimé à Genève par Louis Cruse, probablement vers 1480, et par le *Trésor de l'âme* (1494), dont le titre est orné d'une gravure sur bois représentant le couronnement de la Vierge. On ne connaît que deux ou trois exemplaires de ces trois ouvrages.

Une des plus belles pièces de la collection est le *Fasciculus temporum* de Rolewink, publié en 1481 par le moine Henri Wirzburg de Vach et qui a peut-être été imprimé dans le prieuré clunisien de Rougemont (Vaud). Wirzburg de Vach a été associé de Steinschaber pour l'impression d'un autre ouvrage.

Parmi les impressions de la fin du XV^e et du commencement du XVI^e siècle, citons encore trois variantes du *De viribus herbarum* de Macer Floridus et quatre éditions des *Constitutiones synodales* de l'Eglise de Genève.

La période qui a précédé la Réforme a vu naître d'abondantes publications populaires, sortes d'almanachs devenus rarissimes et connus généralement sous le titre de « Pronostication »; Th. Dufour en avait recueilli plusieurs, sortis des presses genevoises de Wygand Köln, J. Vivian et autres.

La Bibliothèque a acquis aussi quelques ouvrages de la seconde moitié du XVI^e siècle, de Lambert Daneau, Hotman, et autres, et une « tragédie » de Joseph Du Chesne, sieur de la Violette, intitulée: *L'ombre de Garnier Stoffacher, suisse*, qui fut représentée au Collège, à l'occasion de l'alliance perpétuelle conclue en 1584 entre Genève, Zurich et Berne.

L'histoire de la guerre de 1589 et surtout celle de l'Escalade de 1602 s'enrichissent de plusieurs récits contemporains, en français ou en allemand, entre autres *Le véritable récit de l'entreprise du duc de Savoie sur la ville de Genève, faillie le 21 (sic) décembre 1602, avec plusieurs particularitez du succes d'icelle*, imprimé à « Lozane » en 1603.

Divers événements mémorables, survenus au cours du XVII^e siècle, ont donné lieu à des pièces de circonstance en prose et en vers que l'on retrouve ici: l'incendie des ponts du Rhône en 1670, la mort, dans notre ville, de personnages illustres (Th. de Bèze, le prince d'Anhalt, le duc et la duchesse de Rohan) ou de soi-disant miracles.

L'intérêt que portait Th. Dufour aux études rousseauistes est marqué par deux ouvrages, l'un de Marie Huber, *Le système des théologiens anciens et modernes* (2 vol.), qui porte la mention autographe: « Ce présent livre appartient à Jean-Jacques Rousseau », l'autre, le *De architectura* de Vitruve (édition de Lyon, 1552), sur le titre duquel figurent les mots « Ad dominam de Warens » qui sont peut-être de la main de Rousseau.

H.-L. Bordier avait constitué divers recueils de pièces relatives à des événements ou à des affaires célèbres; il y en a un concernant l'affaire du faussaire Vrain Lucas, qui a donné lieu à un procès retentissant au milieu de XIX^e siècle, auquel Bordier a été mêlé comme expert, et un autre qui contient son ouvrage intitulé: *L'Allemagne aux Tuileries de 1850 à 1870, collection de documents tirés du Cabinet de l'empereur* (Paris, 1872), auquel il a joint diverses pièces imprimées et manuscrites.

Parmi la quinzaine de recueils manuscrits acquis par la Bibliothèque et qui tous intéressent notre histoire à quelque degré, nous ne citerons que le plus curieux: le manuscrit original du *Levain du Calvinisme* de Jeanne de Jussie, dont un de nos bibliothécaires, M. H. Delarue, a démontré l'authenticité dans une communication récente à la Société d'histoire de notre ville. Th. Dufour l'avait acquis en 1911 d'un libraire parisien.

Divers

BATIMENT. — L'avant-projet d'agrandissement de la Bibliothèque et de l'Université établi par MM. Peyrot et Bourrit, architectes, pour le compte de la Société académique (voir comptes rendus 1932 et 1933), ayant dû être abandonné par suite de la situation financière du canton, malgré une offre de participation de fr. 300.000,— de la Société académique, celle-ci a chargé MM. Peyrot et Bourrit d'élaborer un projet plus modeste. Après de nouvelles études poursuivies en collaboration étroite avec la

direction de la Bibliothèque, les architectes ont présenté à la fin de l'année des plans et un devis détaillés, qui ont été approuvés par l'Université. Ils ont été transmis à l'examen du Conseil administratif.

En attendant, la direction de la Bibliothèque, pour obvier au manque de place, a dû procéder de nouveau au déplacement provisoire de plusieurs catégories d'imprimés, ainsi qu'à la surélévation d'étagères, mesures qui entraînent une grande perte de temps et qui créent de nouvelles difficultés pour la recherche et le maintien en ordre des imprimés.

CRÉDITS POUR ACQUISITIONS. — Sur la proposition du Conseil administratif, le Conseil municipal avait élevé pour 1934 l'allocation destinée aux acquisitions de fr. 10.000,— à 12.000,—, pour compenser partiellement la diminution des intérêts du Fonds Brunswick. Mais le projet de budget pour 1935 élaboré par le Conseil administratif avait réduit cette allocation à fr. 4.000,—. Le Grand Conseil ayant de son côté supprimé l'allocation de l'Etat (fr. 15.000,—), qui était presque entièrement affectée au même objet, le crédit pour acquisitions se serait trouvé réduit de plus de 50%. A la suite des démarches faites par la direction et la Commission de la Bibliothèque, la Commission du budget a décidé de rétablir l'allocation de la Ville au chiffre de fr. 12.000,—, et d'y ajouter l'économie réalisée par la suppression d'un poste d'assistante (fr. 4.500,—). Le crédit pour acquisitions en 1935 sera néanmoins très inférieur à celui des années précédentes.

INVENTAIRE. — L'inventaire des publications périodiques, conservées dans les salles Eynard et Revilliod, a été poursuivi et achevé. Les divisions Md, Mf, Mg, Na, Ra et Rb ont été dénombrées; elles comptent ensemble environ 51.780 volumes et occupent une longueur de rayonnage de 2.350 mètres. Si l'on ajoute ces chiffres à ceux qui ont été donnés dans les comptes rendus précédents, en tenant compte de l'accroissement de ces deux dernières années, on constate que les collections de périodiques conservées dans les étages supérieurs de la Bibliothèque (à l'exclusion des divisions Aa et Gf) comprennent au moins 105.000 volumes et occupent près de 5.000 mètres de rayonnage.

NETTOYAGE. — Nous avons continué à occuper un chômeur pendant quelques mois pour le nettoyage des magasins (Salle Revilliod).

EXPOSITIONS. — Les expositions temporaires suivantes ont eu lieu à la Salle Lullin :

Avril-mai, estampes: vues du bassin du Léman.

Juin-octobre, documents relatifs à l'histoire de l'Académie et Université de Genève au XIX^e siècle, à l'occasion du 375^e anniversaire de sa fondation (actes, lettres, portraits, livres, estampes, souvenirs, etc.), avec le concours de l'Université et de plusieurs particuliers. — Manuscrits du texte homérique, en originaux (papyrus, etc.) ou en fac-similés, s'étendant sur la période du III^e siècle avant J. C. au XV^e de notre ère, exposition organisée par M. le professeur Victor Martin.

A partir du mois d'octobre, estampes: vues de Genève et des environs (abords et plans d'aménagement) au XVIII^e et au XIX^e siècle.

PUBLICATIONS. — Dans la revue *Genava*, t. XII, 1934, p. 279-283, M. Aug. BOUVIER, bibliothécaire, a publié la suite du *Catalogue de la collection de portraits, bustes, miniatures et médaillons de la Bibliothèque de Genève*, et un article (p. 298 et 299 et pl. XX) sur *Un portrait inconnu de Capodistrius par Massot*, portrait entré à la Bibliothèque en 1933.

CHAPITRE XXIV

BIBLIOTHÈQUES CIRCULANTES ET SALLES DE LECTURE

(rue des Alpes, place de la Madeleine, Plainpalais, Servette, Crêts du Petit-Saconnex)

Conservateur: M. E. DUJARDIN

1) Bibliothèques

Prêts à domicile. — Nous avons prêté, en 1934, 220.620 volumes dans les cinq bibliothèques, soit:

Alpes	49.043	volumes
Madeleine	67.425	»
Plainpalais	58.687	»
Servette	36.886	»
Crêts du Petit-Saconnex	8.579	»

Il est donc sorti aux Alpes et à la Madeleine 10.521 volumes de plus que l'année précédente, bien qu'on eût constaté en 1933 une augmentation de 12.866 volumes sur les chiffres atteints en 1932.

Quant aux Bibliothèques de Plainpalais et de la Servette, leur fermeture momentanée en 1933, pour cause de transformation, ne permet pas d'établir une comparaison précise entre les chiffres de 1933 et ceux de 1934. Néanmoins on a constaté un réel progrès dans la marche de ces deux bibliothèques, où les avantages de la nouvelle organisation sont très appréciés des lecteurs. Les abonnés de Plainpalais, qui avaient eu quelque peine à s'habituer au libre accès aux rayons, en sont maintenant entièrement satisfaits.

Les romans et ouvrages récréatifs sont toujours les plus demandés; ils représentent aux Alpes, à la Servette et aux Crêts du Petit-Saconnex plus du 80% des livres sortis; à la Madeleine et à Plainpalais le 72%. Puis viennent les ouvrages de culture générale et de vulgarisation, pour lesquels les lecteurs marquent un goût croissant.

Acquisitions. — Les dépenses pour les acquisitions se répartissent ainsi:

Ouvrages neufs, 1.055 volumes	Fr. 3.924,60
Ouvrages d'occasion, 1.907 volumes	» 2.701,30
Revue et journaux	» 1.815,25

Tandis que les journaux ne sont à la disposition du public que dans les salles de lecture de la rue des Alpes et de la rue de Carouge, les revues sont destinées et aux salles de lecture et aux bibliothèques.

D'autre part, 24 donateurs ont offert 238 volumes.

Dans la répartition des revues et des volumes, il a toujours été tenu compte des besoins respectifs de chacune des cinq bibliothèques, et c'est à l'amélioration apportée graduellement dans la quantité et la qualité des stocks de volumes qu'est dû, en grande partie, l'accroissement annuel des sorties de livres et des inscriptions de nouveaux abonnés.

Inscriptions. — Les nouveaux emprunteurs inscrits en 1934 dans les cinq bibliothèques se répartissent ainsi:

	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
Alpes	128	101	0	229
Madeleine	241	153	5	399
Plainpalais	511	375	25	911
Asters	194	202	6	402
Crêts du Petit-Saconnex	17	7	0	24
	1.091	838	36	1.965

2) Salles de lecture

a) *Rue des Alpes*

Inscriptions. — On a enregistré 178 nouvelles inscriptions de lecteurs munis de la carte d'identité, soit:

152 Suisses, dont:	38 Genevois
	41 Suisses romands
	70 Suisses allemands
	3 Tessinois
26 étrangers, dont:	11 Italiens
	9 Allemands
	2 Français
	4 diverses nationalités.

Fréquentation. — Le nombre des entrées, cette année, atteint 61.292, soit 1.395 de plus qu'en 1933, où l'on avait déjà constaté une augmentation de 597 sur le chiffre de 1932. La moyenne des entrées est de 221 par jour.

Le nombre des lecteurs augmentant chaque année, il est nécessaire de signaler que, au point de vue de l'hygiène, l'agrandissement ou le changement de local devient toujours plus urgent.

b) *Rue de Carouge*

Depuis sa réorganisation, terminée en automne 1933, la Salle de lecture est toujours plus fréquentée.

On a enregistré, en 1934, 65 nouveaux lecteurs, soit:

41 Suisses, dont:	16 Genevois
	6 Suisses romands
	16 Suisses allemands
	3 Tessinois
24 étrangers, dont:	9 Italiens
	5 Français
	4 Russes
	3 Allemands
	3 diverses nationalités.

Le nombre des entrées s'est élevé à 15.284, ce qui donne une moyenne de 55 par jour.

CHAPITRE XXV

BIBLIOTHÈQUE MODERNE

Directrice: M^{lle} Hélène RIVIER

Commission. — A la demande du Conseil municipal, le Conseil administratif a appelé à faire partie de la commission MM. Gabriel Bovy, Eugène Bouvier et Jean Rietschin, conseillers municipaux.

Stock de livres. — Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1934, le stock de livres de la bibliothèque a passé de 6.250 à 7.670 volumes plus les 1.077 volumes de la Section des Jeunes.

Dépenses pour acquisitions. — Il a été dépensé 10.781,30 francs pour l'achat de 1.804 volumes et 1.453,45 francs pour les périodiques et journaux quotidiens.

Donateurs. — 24 particuliers ont donné 156 volumes.

Lecteurs. — Durant l'année le registre disposé à l'entrée de la salle de lecture a été signé par 22.412 lecteurs, soit une moyenne de 74 lecteurs par jour. Comme nous le disions dans notre précédent rapport, ces chiffres sont largement dépassés, car tous les lecteurs n'inscrivent pas leur nom en entrant dans la salle.

Emprunteurs. — Au 31 décembre 1934 nous avons 5.355 lecteurs inscrits pour le prêt des livres à domicile. Ce chiffre se décompose comme suit :

Au 31 décembre 1933	3.867 lecteurs
Nouvelles inscriptions de 1934	1.488 »

Prêts. — En 300 jours ouvrables, il a été prêté un total de 78.320 volumes (contre 63.941 en 1933). Ce chiffre comprend 9.527 volumes pour la Section des Jeunes. Pour les adultes, il y a une moyenne de 229 volumes par jour, alors qu'en 1933, elle était de 201.

<i>Ce qui a été lu :</i>	1933	1934	
0. Généralités	586 volumes	591 volumes,	soit 0,8 %
1. Philosophie	1.368 »	1.358 »	» 2,2 %
2. Religion	840 »	869 »	» 1,4 %
3. Sciences sociales	1.641 »	1.930 »	» 3 %
4. Philologie	617 »	660 »	» 0,9 %
5-6. Sciences pures et appliquées . .	7.244 »	8.789 »	» 12,7 %
7. Beaux-Arts	3.255 »	4.290 »	» 6,2 %
8. Littérature (romans non compris)	5.191 »	5.399 »	» 7,8 %
9. Histoire	3.234 »	3.403 »	» 5 %
91. Géographie et voyages	6.436 »	7.562 »	» 11 %
B. Biographies	7.571 »	7.695 »	» 11 %
R. Romans	23.047 »	26.247 »	» 38 %

Section des Jeunes

Cette section s'est très fortement développée durant l'année et surtout depuis la fin d'octobre à la suite de la propagande faite par le Département de l'instruction publique dans les écoles. A fin 1933 nous avons 215 enfants inscrits pour le prêt des livres à domicile, à fin octobre nous en avons 375 et à fin décembre 665.

Stock de livres. — Le stock de livres a passé durant l'année de 510 volumes à 1.077, ce qui représente 1,5 volume par enfant.

Prêts. — Durant l'année 1934, soit en 50 jeudis nous avons prêté un total de 9.527 volumes (contre 2.911 en 1933), ce qui représente une moyenne de 190 volumes par jeudi.

<i>Ce qui a été lu :</i>	1933	1934	
Vulgarisation	663 volumes	1.806 volumes,	soit 19,4 %
Histoire et voyages	311 »	1.020 »	» 10 %
Biographies	145 »	482 »	» 5,6 %
Contes et légendes	250 »	1.174 »	» 12 %
Romans	1.542 »	5.045 »	» 53 %

Société des Amis de la bibliothèque. — Cette société a continué à prendre à sa charge l'abonnement de plusieurs revues, et a provoqué quelques dons à la bibliothèque.

CHAPITRE XXVI

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

Directeur : M. le D^r Pierre REVILLIOD

Commission. — M. le professeur A. NAVILLE, quittant Genève, a renoncé à ses fonctions de membre de la commission. Le Conseil administratif a fait appel pour le remplacer à M. le D^r Henri LAGOTALA, professeur de sciences naturelles au Collège de Genève.

Dons. — La SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE nous a fait don d'un groupe de Gorilles provenant du Camérout, composé d'un mâle, d'une femelle et d'un jeune. Ce groupe, très bien naturalisé par la maison Ward à Londres, enrichit d'une façon remarquable la collection des Singes anthropomorphes et constitue l'acquisition la plus importante que la Société auxiliaire ait faite depuis sa fondation.

Les collections zoologiques et paléontologiques ont reçu des dons de 43 personnes; 38 institutions et auteurs ont remis à la bibliothèque du Muséum des volumes, brochures, publications et rapports divers.

Parmi ces nombreux dons nous désirons signaler une collection en très bon état de plus de 160 peaux d'Oiseaux de l'Inde et d'Australie, offerte par feu M^{me} G. FERRIÈRE; un beau spécimen naturalisé d'Autruche, remis par la direction du Muséum d'Histoire naturelle de Bâle; un moulage du crâne de l'homme fossile du gisement de « La Quina » (Charente) que son auteur, M. le professeur Henri MARTIN, a bien voulu offrir au Muséum. M. le D^r J. ROMIEUX continue à faire bénéficier la collection de Papillons de ses dons généreux, au fur et à mesure de la détermination des spécimens rapportés par lui du Haut Katanga. Il s'agit cette année de 30 espèces et 4 variétés de Saturnoïdes et d'une série de Satyrides.

Cours, expositions, prêts et dons du Muséum. — Les cours publics donnés en hiver le samedi à 17 heures, au nombre de 12 en 1933-34 ont été suivis par 536 auditeurs. Quelques naturalistes ne faisant pas partie du personnel du Muséum ont bien voulu collaborer à la réussite de ces cours, nous les en remercions très vivement. Ce sont MM. M. REHFOUS, J. SIMONET et les D^r G. AUDÉOUD, J. BAER et M. BOUBIER.

La préparation de ces causeries, toujours accompagnées d'abondantes démonstrations, ainsi que la confection de films Leica ont occupé une partie du temps de MM. G. MERMOD et J. G. BAER, assistants. Il en est de même de l'exposition d'aquariums et de terrariums dans le hall d'entrée pendant le printemps et l'été.

Une exposition de Papillons du groupe des Saturnoïdes (Papillons de nuit), comportant 73 cadres, a été présentée au public du 10 mars au 2 avril.

La collection de prêts, comprenant surtout des Oiseaux et des Mammifères, continue à être utilisée par le personnel enseignant d'écoles publiques et privées, par des artistes, etc. Il a été cédé à l'Ecole secondaire des Jeunes filles un Chamois naturalisé, et prêté à titre de dépôt permanent au Musée d'Ethnographie une tête tatouée de Maori. Une série de Papillons a encore été distribuée à des artistes et un certain nombre de pièces ostéologiques données au Laboratoire d'anthropologie.

Personnel et collaborateurs. Visites et séjours d'études. — M. J. G. BAER a été adjoint comme assistant à demi-charge à la section zoologique.

MM. J. SIMONET et Ch. LACREUZE ont secondé M. J. CARL pour le classement des Coléoptères et des Papillons et l'organisation de la nouvelle collection entomologique régionale.

M. E. BOVIER a poursuivi et terminé la révision des Ammonites du Lias. Grâce à l'indemnité versée par les Services industriels, M. J. BUFFLE a pu continuer à aider M. E. JOUKOWSKY dans ses recherches de laboratoire. Nous remercions ces précieux auxiliaires de leur travail consciencieux.

Nous exprimons enfin notre sincère gratitude à nos fidèles collaborateurs bénévoles qui, cette année encore, ont bien voulu fournir généreusement un travail effectif dans nos diverses sections.

MM. Ch. GAY et L. RIGOT ont procédé au regroupement de toute la collection de peaux d'Oiseaux. M. le D^r G. AUDÉOUD a continué la détermination de Papillons de la collection PITARD. M. le D^r J. DE BEAUMONT a révisé la détermination et le classement de séries d'Hyménoptères. M. R. GALOPIN, docteur ès sciences, a bien voulu s'intéresser à notre collection minéralogique et a coopéré à son complet remaniement. M. le D^r J. VAN DER VECHT, a La Haye, a bien voulu déterminer quelques Vespides du genre *Ropalidia*.

M. le D^r A. MONARD, conservateur du Musée de La Chaux-de-Fonds, est venu travailler deux semaines, poursuivant l'étude des Mammifères qu'il a rapportés d'Angola.

MM. le D^r A. VON SCHULTHESS de Zurich, M. OETTLI de Coppet, P. KOVALIV et J. DE BEAUMONT ont utilisé les collections entomologiques.

MM. les D^r ANDROUSSOF de Prague et le professeur D^r JEANNET de Zurich ont travaillé dans les collections paléontologiques.

En outre, 44 cartes d'étude ont été délivrées, en majeure partie à des étudiants et des instituteurs; un certain nombre de cartes ont été prises par des candidats à des examens de masseurs, d'infirmiers, de samaritains ou d'enseignement de gymnastique, qui viennent consulter les collections d'anatomie.

Le nombre des visiteurs s'est élevé à 14.780 au Muséum et 7.044 au Musée régional (Palais Eynard), soit au total 21.824 dont 3.200 élèves en groupes.

Bâtiment. — Une grande vitrine a été construite dans la salle du 1^{er} étage; elle renferme une partie des Singes anthropomorphes. Deux vitrines de la salle d'anatomie ont été transformées et recevront les collections relatives aux Proboscidiens, Singes et Hommes fossiles.

Publications. — Le Tome 41 de la *Revue suisse de Zoologie* compte 748 pages avec 2 planches et 287 figures.

Les matériaux rapportés par M. le D^r CARL de l'Inde méridionale ont fait l'objet cette année de trois études:

E. REIMOSER: *Araneae aus Süd-Indien*. Rev. suisse de Zoologie, T. 41, p. 465 à 511; 27 fig.

J. CARL: *Ropalidia montana n. sp. et son nid. Un type nouveau d'architecture vespicienne*. Rev. suisse de Zoologie, T. 41, p. 675 à 691; 13 fig.

J. CARL: *Un Amphipode terrestre des Nilgiris: Talitrus decoratus n. sp.* Rev. suisse de Zoologie, T. 41, p. 741 à 748; 6 fig.

MM. E. JOUKOWSKY et J. BUFFLE ont publié leurs: *Observations sur les eaux superficielles et les eaux profondes du Canton de Genève*. C. R. Soc. phys. Genève, vol. 51, p. 229 à 233.

M. P. REVILLIOD: *La Faune de l'abri sous roche « ils Cuvels » près de Zerneux (Grisons)*. Eclogae geol. helv. Vol. 27, pp. 440-442.

Vertébrés, Anatomie comparée. — Il a été procédé par M. REVILLIOD à la détermination et au classement des matériaux ostéologiques du néolithique de Port Conty, à l'étude des Mammifères de la Suisse des collections du Muséum, de petits Mammifères quaternaires de Franconie, de la faune d'un abri sous roche de l'Engadine. Une collection d'Oiseaux en peaux d'Australie et de l'Inde a été déterminée et classée.

Des squelettes d'oiseaux ont été préparés par M. J. G. BAER pour la collection d'études comparées. Des modèles en cire relatifs au développement du cœur ont été confectionnés par lui et la collection des cœurs refaite et munie d'explications, ainsi que la vitrine consacrée au système de la circulation, en partie. De nouvelles préparations consacrées aux articulations ont été intercalées et munies d'explications.

Travaux de préparation. — Quelques animaux ont été mis en peau ou naturalisés, en particulier des Corneilles pour un groupe biologique, un Blaireau, un Jaguar dont le modèle a été confectionné ainsi que celui d'un Dauphin souffleur. Divers spécimens et préparations ostéologiques ont été montés sur socles. Mais la plus grande partie du temps des préparateurs, MM. LARSEN et RIVAROL a été consacrée à la naturalisation des deux Girafes rapportées par MM. DELACAHUX et THIÉBAUD de leur voyage en Angola et dont le Muséum avait acquis les peaux. Les dimensions de l'adulte atteignant environ 5 m. 25 de hauteur ont nécessité l'installation d'une tente et d'échafaudages dans la cour; le gabarit et le modèle ne pouvaient en effet être construits dans le laboratoire de taxidermie.

Les Girafes ont été placées à la fin de l'année au centre de la salle du 1^{er} étage, au milieu du groupe des grands animaux qui a été remanié. La Girafe et l'Eléphant, qui tous deux avaient été naturalisés en 1820 étaient très défectueux et ont été détruits.

Invertébrés (sauf Arthropodes). — M. J. G. BAER a commencé une collection type de Cestodes de Suisse et repris la détermination de quelques Helminthes des dépôts, dont deux espèces nouvelles pour la science seront publiées prochainement.

M. G. MERMOD a établi une liste alphabétique générale de toutes les espèces de Mollusques de la collection Bourguignat. Les demandes de renseignements au sujet de cette collection sont fréquentes et la recherche des échantillons types exigeait parfois beaucoup de temps. Ont été intercalés dans la collection générale des Mollusques les genres *Cyclostoma*, une partie des *Pomatias*, puis les *Clausilies* et les *Paludinidae* ainsi que les *Cypraea* déterminés par M. SCHILDER.

MM. VAN REGTEREN-ALTENA à Amsterdam, HAAS à Francfort, GERHARDT à Halle, DE PRIESTER à Amsterdam, SCHOUTEDEN à Bruxelles, BAUMBERGER à Bâle, GALLI-VALERIO et BORNAND à Lausanne ont demandé des renseignements, des déterminations, des échanges.

Arthropodes. — Poursuivant le travail de revision et de fusion dans la collection des Papillons, M. J. CARL a étudié 10 familles, des *Eupterotidae* aux *Thaumatopeidae*, et intercalé les Saturnoïdes du Katanga donnés par M. J. ROMIEUX.

M. MERMOD a préparé 12 cadres de Notodontidés et fait un tableau systématique et alphabétique de cette famille.

La collection des Mantides (Orthoptères) s'est accrue de 40 espèces provenant des collections de: M^{me} WALSH, Java, de M. J. CARL, Inde méridionale et de M. J. ROMIEUX, Katanga. De nombreux Homoptères de ces mêmes collections ont été déterminés et intercalés.

Dans l'ordre des Hyménoptères, les dépôts de Tenthredinoïdes ont été classés provisoirement et confiés pour l'étude détaillée à M. R. BENSON du British Museum. Une nouvelle espèce de Vespide et son nid ont fait l'objet d'une étude de M. J. CARL.

Des renseignements ont été fournis à de nombreuses personnes à Genève, aux Musées de Berne, La Chaux-de-Fonds, à la Ligue suisse pour la protection de la nature, à l'Université de Minnesota, à MM. P. ROSZLER (Hongrie), VACHON (Dijon), etc.

Collections entomologiques régionales. — M. J. SIMONET a consacré tout son temps à la confection des cadres de coléoptères pour la collection entomologique d'exposition du Palais Eynard. 802 espèces de notre faune se trouvent réunies dans 23 cadres, et 40 dessins dus aux soins de M. SIMONET accompagnent les plus petits spécimens. Cette collection établie sur un plan plus didactique que précédemment, est toujours plus consultée par les collectionneurs, les instituteurs et les stagiaires.

M. Ch. LACREUZE a terminé l'arrangement de la collection des Papillons, à l'exception des Microlépidoptères. Un catalogue sur feuillets facilitera la consultation de cette collection, qui, sans être tout à fait complète, ne présente cependant plus de grandes lacunes.

INVENTAIRE DE LA COLLECTION D'INSECTES AU 1^{er} JANVIER 1935

	Cadres			Total
	Collections	Dépôts	Doubles	
<i>Orthoptères</i>	532	94	71	697
<i>Hémiptères</i>	159	66	15	240
<i>Diptères</i>	59	28	12	99
<i>Neuroptères</i>	43	3	5	51
<i>Pseudoneuroptères</i>	46	40	9	95
<i>Hyménoptères</i>	398	164	228	790
<i>Coléoptères</i>	1.268	376	23	1.677
<i>Lépidoptères</i>	1.121	220	271	1.612
<i>Collections exposées</i>	43	—	—	43
<i>Total de la collection générale</i>	3.669	991	634	5.294
<i>Collections régionales</i>				1.268
<i>Totaux</i>				6.562

Ne sont pas contenues dans ce tableau les collections JURINE et AUGUSTE FOREL.

Géologie, paléontologie et minéralogie. — Les Gastéropodes et Scaphopodes du miocène et du pliocène d'Italie, d'Algérie et du Roussillon ont été révisés et réintercalés dans les collections par M. J. FAVRE ainsi qu'une série de Mollusques fossiles des dépôts provenant de gisements éocènes d'Italie, d'Angleterre et de Bretagne (580 espèces contenues dans 1.350 boîtes ou tubes).

Ont été encore étiquetés et intercalés dans les collections paléontologiques une partie des Crustacés fossiles de notre Musée, dont la détermination a été faite par M. VAN STRAELEN, directeur du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique à Bruxelles, et diverses autres collections: un choix de fossiles achetés à Krantz, une collection donnée par M. le D^r G. AUDÉOUD, une série de 300 espèces de Mollusques gastéropodes de l'éocène de l'ouest de la France et du bassin de Paris, obtenue par échange de M. le D^r ALLIX d'Avranches.

M. FAVRE a encore étudié une collection de Mollusques terrestres quaternaires de l'Oasis de Kharga (Désert lybique) sur la demande de M^{lle} E. W. GARDNER d'Oxford, et dont une partie reste au Musée.

M. le D^r E. BOVIER a terminé la revision des Ammonites du Lias et prépare une étude d'espèces mal connues ou nouvelles pour la science.

Une série de moulages originaux de la collection PICTET a été communiquée à M. le D^r MAZENOT de Lyon.

Environ 250 des nombreux minéraux dont la collection s'est enrichie par voie de donations ou par des achats échelonnés sur plusieurs années ont été montés et placés dans la collection générale. Celle-ci s'est étendue au point de nécessiter l'acquisition de 2 grands meubles métalliques. Dans ces derniers, la présentation gagne beaucoup et la collection a pris un très bel aspect, certains groupes ayant été desserrés. Pour les vitrines, la répartition des minerais est terminée, mais il reste à changer un grand nombre d'étiquettes.

Un meuble du laboratoire de minéralogie, qui contenait un excédent de la collection générale a été évacué et son contenu joint à la collection de la galerie, dans des tiroirs.

Des spécimens sont mis de côté pour la collection des minéraux suisses, pour celle des mâcles et celle des pseudomorphoses, ainsi que pour les écoles.

M. Raymond GALOPIN a apporté à M. JOUKOWSKY une collaboration très active à toutes ces transformations.

Pour la fin de l'année 1935, M. JOUKOWSKY pense pouvoir terminer l'étude physique des boues du lac qui a abouti à un grand nombre de faits nouveaux et inattendus; leur description fera suite au mémoire de M. J. FAVRE sur les Mollusques des boues du Petit Lac dont l'impression vient d'être terminée.

MM. JOUKOWSKY et BUFFLE ont publié une note importante sur les eaux superficielles et les eaux profondes du Canton. Ces études seront poursuivies avec de puissants moyens d'observation pour les eaux profondes, du fait que les Services industriels ont décidé de foncer deux sondages uniquement destinés à bien connaître le régime de la grande nappe genevoise.

Bibliothèque. — Un certain nombre de volumes, brochures et tirés à part ont été incorporés comme chaque année à la bibliothèque; pour les volumes, une quinzaine proviennent d'achats. Une vingtaine de volumes de brochures ont été formés au moyen du Carpentier auto-relieur.

Le concilium nous a envoyé en 1934 9.281 fiches ce qui donne à fin 1934 un total de 617.684 fiches.

Cours donnés pendant l'hiver 1934-1935

M. le D^r P. REVILLIOD, directeur: Les Singes fossiles et les précurseurs de l'Homme.

M. le D^r J. CARL, sous-directeur: Biologie de l'Abeille domestique (trois cours).

M. le D^r G. MERMOD, 1^{er} assistant de Zoologie: L'ostréiculture et les Mollusques comestibles.

M. le D^r J. G. BAER, assistant: La faune de Madagascar, ses particularités et son origine.

Les soins paternels chez les Poissons.

M. H. LARSEN, préparateur: La préparation et le montage des grands Mammifères.

M. M. BOUBIER, D^r ès sc.: Les nids des Oiseaux.

M. J. DESHUSSES, D^r ès sc.: Les Insectes ravageurs des jardins potagers et leur biologie.

M. R. GALOPIN, D^r ès sc.: L'origine des métaux; la découverte et l'extraction des minerais.

M. J. SIMONET, instituteur: La faune de nos marais.

Dons en 1934

1. — Animaux, minéraux et divers

- M. G. ANDINA: 1 tête de Brochet naturalisée.
D^r G. AUDEOUD: Collection d'une cinquantaine de fossiles de provenances diverses.
ASILE DE BEL-AIR: 1 tronc avec nid de Pic.
M. J. G. BAER: 1 Genette (*Genetta genetta rhodanica* Matschie), environs de Nîmes.
M. L. BADAN: 1 Goeland argenté du Lac de Genève (*Larus argentatus* Gm.).
M. V. VAN BERCHEM: 1 Couleuvre coronelle jeune (*Coronella austriaca* L.).
M^{lle} BIANCHI: 1 Héron crabier (*Ardeola ralloides* Scop.).
M. E. BORY: 1 Bihoreau (*Nycticorax nycticorax* L.).
M. J. CHAUVET: 1 Epervier.
M. E. DEBOURGOGNE: 1 Héron cendré.
M. DEROGNAT, Villeversure (Ain): Une série d'échantillons de Stromatopores, Spongiaires et Coraux du Portlandien de Gd.-Corent (Ain).
M. DUCHOSAL: 1 Tourterelle ensanglantée; 1 Perruche ondulée bleue.
M^{me} DUINA: 1 Nid de Frelons (*Vespa crabro* L.).
M. Ad. DUNANT: 1 Guêpier (*Merops apiaster* L.) du canton de Genève.
M^{me} G. FERRIÈRE: 1 collection de 166 peaux d'Oiseaux.
M. E. GALLAND: 1 Vipère.
M. Ch. GAY: 1 nid de Frelons.
M. P. GEROUDET: 1 Faucon crécerelle; 1 Mésange charbonnière; 1 Corneille.
M. A. HUMBERT: 1 Poisson (*Pterois* sp.).
MM. JEANLOZ et C^{ie}: 1 Dauphin souffleur (*Tursiops tursio* Fabr.).
M. Karel JESATKO, à Mukacevo, Tchéco-Slovaquie: Divers Serpents, Lézards et Mammifères et Limaces (*Bielzia coerulea* Bielz) de Russie sub-carpathique.
M. Ch. LACREUZE: Un lot de Papillons de Suisse.
M. H. LARSEN: 1 Belette.
M. Jean LOMBARD: 1 Héron pourpré.
M. MAMBOURY: 1 Chenille du Sphinx de la vigne.
M. Prof. D^r H. MARTIN: 1 moulage du crâne de l'homme de « La Quina ».
M. O. MEYLAN: 2 moineaux friquets et oiseaux divers.
D^r A. MONARD, La Chaux-de-Fonds: 1 *Genetta pulchra* Matsch.
M. Ph. MOSSAZ: 1 Foulque.
MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE, Bâle: 1 Autruche naturalisée.
M^{lle} L. NOIR: 1 Nid de Grive musicienne.
M. W. PERRET: 12 oiseaux et 3 mammifères naturalisés.
M. PIGUET-FAGES: 1 Faisan Amherst.
M. RIGAUD: 1 Cormoran.
M^{me} AL. ROCH: 1 Pinson.
M. Ed. ROCHETTE: 1 Blaireau du Japon naturalisé (*Meles anakuma* Temm.).
M. J. ROMIEUX: 1 peau de *Bitis gabonica* D. et B; 30 espèces et 4 variétés de Saturnoïdes; une série de Satyridés du Haut-Katanga.
M^{lle} RUTISHAUSER: 1 Bengali piqueté (*Sporaeginthus amandava* L.).
M. J. SIMONET: 1 Epervier.
SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE: 1 groupe de Gorilles naturalisés, mâle, femelle et jeune du Cameroun.
M. SCHEIDEGGER: 1 *Cerambyx cerdo* L.
M. F. STOEFFLER: 1 Rouge-gorge.
M. H. WEBER: 1 Buse.
M. et M^{me} WEINAT: 1 Bec de corail (*Quelea quelea* L.); 1 Merle.

2. — Volumes, brochures, publications, rapports, etc.

Bibliothèque nationale suisse; D^r J. A. BLOCH, Soleure; Prof. J. CANALS, Buenos-Aires; D^r J. CARL; Conservatoire de Botanique; D^r J. FAVRE; Prof. D^r O. FUHRMANN, Neuchâtel; D^r P. GAGGERO,

La Plata; D^r ICARD, Marseille; M. JAQUIER; D^r E. JOUKOWSKY; Fisheries Dept., Madras; Fish & Game Administration, Manille; D^r C. E. MICKEL, St. Paul, Minnesota; Prof. MINKIEWICZ, Varsovie; Ministerio de Agricultura, Buenos-Aires; Musées de: Adélaïde, Bâle, Berne, Ceylan, Délémont, Fribourg, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Olten, Prétoria, Sydney; D^r A. C. Oudemans Arnhem; Paleontological Museum, Berkeley; Service des Bâtiments, Genève; D^r M. SOLIGNAC, Tunis; Station zoologique, Varna; University Library, Lund; W. K. VANDERBILT, New-York; D^r Y. PEREZ-VIGUERAS, La Havane; D^r WEBER, Ed.; D^r E. ZARIQUIEY; Zoological Soc. of New South Wales, Sidney.

Achats

Peaux et cadavres de Girafes, Jaguar, Phoque à capuchon, etc.; exemplaires naturalisés d'Oiseaux de Paradis, de groupes d'Huïtriers et de Barges; un Gibbon, un Panda, un Potamochère, etc. Divers moulages de crânes de Singes et d'Hommes fossiles. Séries de minéraux et de fossiles.

CHAPITRES XXVII ET XXVIII

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

Directeur: M. W. DEONNA

Secrétaire de la direction: M. L. VIELLE

Personnel et fréquentation

Commissions:

Commission des Beaux-Arts: M. Jean D'AMMAN a remplacé M. Jacques CHENEVIÈRE, comme représentant de la Société auxiliaire du Musée.

Commission du Cabinet de Numismatique: M. Auguste CAHORN, membre de la commission depuis 1910, est décédé le 1^{er} mars 1934.

Personnel. — Le Conseil administratif a accepté la mise à la retraite de M. David Croptier, gardien-nettoyeur, entré en service en 1910. M. André BRULLMANN, menuisier, a été nommé aux mêmes fonctions.

Statistique des entrées:

	1933	1934
Entrées payantes	3.041	3.493
Entrées gratuites	56.588	69.492
Total	59.629	72.985

Ajoutons à ce chiffre 11.980 entrées gratuites, se répartissant comme suit:

- 3.186 élèves des écoles primaires et supérieures
- 7.040 entrées aux cours, conférences et cinéma scolaire
- 1.754 entrées diverses; expositions, cartes d'étude et de membres de sociétés artistiques

soit, au total, pour l'année 1934: 84.965 visiteurs et auditeurs. Le chiffre total des entrées, du 15 octobre 1910 (date de l'inauguration du Musée) au 31 décembre 1934, est de 1.526.541 et se décompose comme suit:

Entrées payantes	116.715
Entrées gratuites	1.226.464
Ecoles, cours, conférences	183.362

Nous avons constaté avec satisfaction une augmentation sensible des entrées sur 1933, due en grande partie aux expositions organisées au cours de l'année.

De tous les musées suisses, le nôtre est assurément le plus fréquenté.

Visites scolaires. — Les visites scolaires sont en augmentation. Nous avons enregistré 3.186 élèves et étudiants contre 2.540 en 1933.

Cinéma scolaire. — 2.880 élèves des écoles primaires et du Collège ont assisté à des conférences avec projections de films éducatifs.

Ventes

Publications, photographies, cartes postales, etc. — La vente de ces divers articles a produit la somme de fr. 1.553,60 contre fr. 1.694,85 en 1933.

Travaux d'aménagement

Travaux d'ateliers. — Les divers corps de métiers occupés dans nos ateliers ont exécuté de nombreux travaux, restaurations, entretien de mobilier, confection de vitrines, travaux qui nous ont donné, comme d'habitude, entière satisfaction.

Travaux et aménagement de salles :

Beaux-Arts : Nous avons terminé et mis au point l'installation des cadres métalliques à glissière destinés à la réserve des tableaux.

Archéologie : La salle d'études a été pourvue de rayonnages nouveaux pour parfaire le classement des objets. L'intérieur des vitrines murales de la salle des porcelaines et faïences suisses et étrangères a été modifié et la tenture en a été changée.

Vestibule d'entrée : Nous avons installé un meuble à rideau pour le matériel de vente.

Travaux des sections

Beaux-Arts : M. Castres s'est acquitté des restaurations suivantes : Jean Huber, « Paysage » ; J.-L. Agasse, « Le Départ pour la chasse » et « La Forge de Lausanne » ; Alexandre Calame, « L'Automne ». Plusieurs cadres ont été restaurés, d'autres ont été remplacés.

Archéologie : Le grand tableau allégorique, dit « de la Justice » a été restauré par M. Ed. G. Castres. Dans la salle égyptienne, une nouvelle vitrine a reçu les poteries du Luristan. Nous avons peint en faux-bois le socle d'un grand sarcophage. L'Ecole d'horlogerie a mis au point et fait fonctionner une pendule ancienne du XVIII^e siècle.

Nos ateliers de montage et de restauration ont procédé, au cours de l'année, à la restauration de pièces antiques en bronze, en terre-cuite, en bois, etc., et continuent à reviser périodiquement les objets des collections archéologiques susceptibles de détérioration.

Salle des Armures. — Des pièces d'armures et des épées ont été nettoyées. M^{lle} Gauthier, brodeuse, a restauré le drapeau (N^o G. 55) des Suisses au Service de France, XVII^e siècle.

Salle du Vieux-Genève. — Les dessins originaux « Histoire de Genève » par Gustave de Beaumont, fixés sur chassis, étant détériorés, ont été collés sur des panneaux de bois contre-plaqué. Ce travail a été exécuté dans nos ateliers pour une somme fort inférieure à celle que nous demandaient les spécialistes hors du Musée.

Prêts à l'extérieur

Beaux-Arts : Le Conseil administratif a autorisé le prêt des œuvres suivantes : A l'Exposition Suisse à Paris : M. Barraud, le Repos du modèle, huile ; A. Blanchet, portrait de femme, huile ; portrait de M^{me} B., bronze ; J. Vibert, portrait de M. Navazza, matière estampée ; L. Jaggi, Jeune fille nue, bronze. A l'Exposition de Venise : B. Menn, portrait de l'artiste ; R. de Niederhäusern, portrait de Verlaine, marbre ; J. Pradier, buste de P. de Candolle, bronze ; F. Hodler, portrait de l'artiste, huile. — Au Kunsthaus à Zurich et au Bundner Kunstverein à Coire : C. Giacometti, portrait de l'auteur. — Au Kunsthaus à Zurich : J.-B. Corot, Nymphes couchées, le Quai des Pâquis, le Moulin de la Galette, huile. — Au Musée des Arts décoratifs, à Paris : J.-B. Corot, la Trinité des Monts, huile. — A l'Exposition des Peintres de la Réalité, à Paris : Ph. de Champaigne, la Religieuse morte. — Soit au total : 15 œuvres.

Enfin, plusieurs tableaux ont été prêtés à différents services des administrations cantonale et municipale.

Le Conseil administratif a pris, en 1928, la décision de ne plus prêter les œuvres du Musée aux expositions du dehors, pour ne point leur faire encourir des risques fort grands, pour ne point vider nos salles de leurs pièces les plus caractéristiques. Malheureusement, cette décision n'a pu être toujours maintenue. Il nous paraît nécessaire de réagir contre l'abus évident des expositions qui considèrent les musées comme des magasins toujours prêts à leur fournir leur documentation. Cette importante question a été soulevée par M. W. Deonna, dans un article du *Journal de Genève* du 1^{er} octobre 1934, et a été présentée à la Commission Suisse de Coopération intellectuelle, à Berne, et à l'Office international des Musées à Paris, dans l'espoir que ces abus pourront désormais être réfrénés par une entente internationale entre musées.

Expositions

Arts décoratifs: Les vitrines de la salle genevoise, destinées aux expositions temporaires, ont été concédées aux artistes décorateurs suivants:

Reliure: M^{mes} Giacomini-Piccard et Boissonnas-Baud-Bovy.

Email: M^{lles} Friederich et Fournier.

Céramique: M. Robert Hainard.

Broderie: M^{lle} Visinand.

Tissage à la main: M^{lle} M. Baumgartner.

Orfèvrerie: M. Jacob.

Au cours de l'année, nous avons organisé les expositions suivantes:

janvier: Galerie du rez-de-chaussée: Documents et souvenirs de la Restauration genevoise.

février: Galerie du rez-de-chaussée:

Oeuvres acquises en 1934.

février: salle N° 7: Gravures de l'Ecole italienne (collection du Musée)

février 22-mars 25: Galerie des Beaux-Arts: Oeuvres de A.-W. Töpffer et P.-L. De La Rive;

mai 17-juin 17: Galerie des Beaux-Arts: Gravures françaises contemporaines;

mai 12-juin 20: salle N° 7: Peintures contemporaines (collection du Musée);

juin 15-septembre 15: salle N° 7: Tableaux de l'Ecole suisse (collection du Musée);

juillet 19-août 15: Galerie des Beaux-Arts: Peintures chinoises modernes;

septembre 15-novembre 4: salle N° 7: Gravures suisses anciennes (collection du Musée);

octobre 20-novembre 25: Galerie des Beaux-Arts: Oeuvres des peintres français Bonnard, Marquet, Roussel et Vuillard;

novembre 8-18: salle N° 7: Bourse Galland;

novembre 29-décembre 9: salle N° 7: Bourse Lissignol;

décembre 8-16: Galerie du rez-de-chaussée: Documents et souvenirs de l'Escalade;

décembre 10-31: salle N° 7: Gravures suisses anciennes (collection du Musée).

Les expositions des œuvres de A. W. Töpffer et P.-L. De la Rive, de la Gravure française contemporaine, des peintres chinois contemporains, des peintres français Bonnard, Marquet, Roussel et Vuillard, ont été organisées sous les auspices des Autorités municipales. Elles ont, par la variété et la valeur des œuvres exposées, vivement intéressé le public et les connaisseurs venus très nombreux.

L'exposition des documents et souvenirs de l'Escalade, organisée en collaboration avec la Bibliothèque publique et universitaire, les Archives d'Etat, la Compagnie de 1602 et les collections du Musée, a été fréquentée par un public plus nombreux qu'auparavant et tout particulièrement par les écoles. Ouverte du 8 au 16 décembre, nous y avons enregistré 9.082 visiteurs.

Bibliothèque

	1933	1934
Consultants	2.770	2.695
Volumes consultés	5.989	6.170

Il est entré à la bibliothèque 250 volumes et 170 périodiques, se répartissant comme suit :

Acquisitions.	137	volumes et	67	brochures	
Dons	35	»	et	103	»
Périodiques reliés	69	»			
Brochures reliées	9	»			

Echanges : Nous recevons 173 périodiques émanant de sociétés savantes, de Musées et Bibliothèques de Suisse et de l'étranger, que nous échangeons contre notre revue « Genava ».

Prêts à l'extérieur : Par l'intermédiaire de la Bibliothèque publique et universitaire, le Service de prêt a porté sur 124 volumes.

Reliure : 150 volumes ont été reliés.

Classement : Les fichiers des collections d'estampes, gravures et archives du Vieux-Genève sont en révision. Ce travail important nécessite une réorganisation complète du classement actuel et sera poursuivi l'année prochaine.

Conférence, Excursions, Publications

Les conférences qui eurent lieu au cours de l'hiver et du printemps ont attiré un grand nombre de visiteurs. Nous nous efforçons de donner à ces conférences tout l'attrait qu'elles méritent grâce à la compétence des conférenciers et au choix des sujets traités. Nous avons enregistré 4.160 auditeurs.

Ajoutons les conférences suivantes, hors programme :

5 mars : M. Léon BOUFFARD, Inspecteur cantonal de gymnastique, conférence avec projections et film.

22 mars : Section genevoise de la Croix-Rouge, conférence avec projections de M. le Dr Blanchard.

Excursions archéologiques :

Samedi 12 mai : sous la direction de M. Louis Blondel, archéologue cantonal, excursion en cars à Thorens (Hte-Savoie), visite des lieux, de la chapelle et du château, où sont conservés les reliques et souvenirs de Saint-François de Sales.

Lundi de Pentecôte, 21 mai : sous la direction de M. Louis Blondel, excursion d'une journée à Bourg (Ain), visite de la vieille ville, des monuments et de la cathédrale ; à Brou, visite de l'église datant du XVI^e siècle, et du Musée bressan.

Samedi 2 juin, sous la direction de M. Louis Blondel, excursion en cars à Abondance, visite de l'Abbaye, de l'église et de la chapelle renfermant des fresques du XV^e siècle.

Publications. — La 6^e édition du « Guide illustré » a été mise en vente au cours de l'année. Le Guide de la salle des Armures et du Vieux-Genève, actuellement épuisé, est à l'étude pour une nouvelle édition. Le volume XII, 1934, de « Genava » a paru ; notre revue continue à être de plus en plus appréciée du public et se répand de plus en plus dans les milieux érudits.

Publicité. — Des cartes-horaires du Musée ont été distribuées aux hôtels, pensions et agences touristiques de Genève, et dans les stations d'étrangers des environs.

Enrichissement des collections

Les enrichissements des collections par achats, dons et legs, sont, comme d'ordinaire, énumérés dans notre revue « Genava ». Il est regrettable que la crise actuelle nous ait obligés à réduire nos achats, surtout ceux des sections archéologique et décorative.

ANNEXES DU MUSÉE

A. *Promenade du Pin N° 5*. — Les salles réservées aux collections d'estampes et aux archives du Vieux-Genève, au 1^{er} étage, et celles des bibliothèques archéologique et numismatique, au 3^e étage, sont accessibles au public aux jours et heures fixés par l'horaire.

La grande salle du 1^{er} étage a été concédée pour des conférences à l'Institut Universitaire des Hautes études internationales, au Conservatoire botanique et au Musée d'ethnographie.

B. *Musée Rath*. — Les salles destinées aux expositions temporaires ont été concédées aux artistes contemporains durant 11 mois de l'année.

	1933	1934
Entrées payantes	2.604	1.873
Entrées gratuites	26.802	38.895
Total	29.406	40.768

Le produit net des entrées et du pourcentage sur les ventes, s'est élevé à fr. 3.695,90 contre fr. 2,017,85 en 1933. Le droit des pauvres est supporté par les visiteurs.

Les salles ont été occupées en juin par l'exposition des travaux d'élèves de l'Ecole des Arts et Métiers à l'occasion du 25^e anniversaire de la fondation de cette institution. Exposition fréquentée par 4.940 visiteurs.

A la demande des artistes, la teinte de la tenture murale de la grande salle a été changée.

Le vitrage de la toiture a subi les réparations nécessaires pour supprimer les infiltrations d'eau de pluie.

Le Conseil administratif a adopté, le 19 juin, le règlement de l'Exposition municipale des Beaux-Arts qui aura lieu au musée Rath en juin août 1935.

C. *Halle de la maison de Ville*. — Les canons et pièces d'armures exposés au public sont entretenus régulièrement par le personnel des ateliers.

Des travaux de canalisation ayant été entrepris au cours de l'année, nous avons été obligés de prendre des mesures de précaution pour la conservation des pièces.

D. *Villa romaine au Parc La Grange*. — L'entretien des vestiges romains se fait régulièrement chaque saison par le personnel du Musée.

CHAPITRE XXIX

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE

PARC MON-REPOS

Conservateur: M. le Professeur Eugène PITTARD

La commission du Musée d'Ethnographie se compose de: M. le conseiller administratif J. ALBARET, président; MM. Eugène PITTARD, conservateur du Musée; Lucien BRUNEL, Th. BURNIER, missionnaire; André CHAIX, délégué de la Société de Géographie; le Dr. Alec CRAMER; Marcel GROSJEAN; Gustave MAUNOIR; Raoul MONTANDON, délégué de la Société auxiliaire du Musée d'ethnographie; E. UNGER, député. Elle n'a pas été renouvelée depuis le 1^{er} décembre 1931.

Les collections du Musée d'ethnographie ont augmenté leurs séries de 383 objets durant l'exercice 1934. Le plus grand nombre de ces objets proviennent de l'Amérique du Sud.

Nous devons des remerciements aux donateurs suivants: M^{lle} D^r J. DEBARGE, M^{me} VAN DISSEL, M. Alex. DONICI, M. le D^r FOL, MM. René GOUZY, Georges GRAZ, Grégoire GUTZEIT, HIMMELHEBER, Alexandre JAUQUES, Père Marie Fabien MOOS, MM. VAN NOTTEN, RASTELLO, Jean ROMIEUX.

Voici une rapide nomenclature des objets qui sont entrés dans les vitrines du Musée durant l'année 1934:

Afrique. — 1 collier Bantou (Don M. Jaques). — 76 poids pour peser la poudre d'or, 1 balance, 1 coquille, 1 louche, 2 pots servant à la magie, 1 panier en vannerie, 1 serrure-verrou en bois sculpté,

1 jouet, 1 masque en bois sculpté, Côte d'Ivoire (don M. G. Graz). — 2 balances, 21 poids pour peser la poudre d'or, 11 bobines de tisserand, 7 cuillers en bois sculpté, 1 fouet, 2 épingles en ivoire, 3 bracelets de cuivre, 1 peigne en bois sculpté, 1 plat en bois, 1 étoffe coton, 2 masques bois sculpté, 6 objets divers, bois sculpté, 2 cannes de chef, 1 poignée de sabre, 1 pot pour la divination par la souris, Côte d'Ivoire. — 1 hache en pierre, 1 cruche en terre cuite, Congo Belge (dont J. Romieux). — 1 pipe en terre cuite, Cameroun (don D^r J. Debarge). — 1 pointe de flèche en bois, Katanga (dont M. G. Gutzeit). — 1 dessin indigène, Cameroun (dépôt Eugène Pittard). — 1 poignard touareg (don M. René Gouzy). — 1 siège en bois sculpté, Côte d'Ivoire (don M. Himmelheber).

Amérique. — 1 hache en cuivre, Sud Equateur (dépôt Eugène Pittard). — 10 échantillons tissus précolombiens du Vieux Pérou. — 1 statuette en bois sculpté, 1 hameçon, 1 ciseau en pierre, 1 poisson-fétiche, 1 instrument servant à faire le feu, 1 couteau, 1 grattoir en silex, 1 coupeur en pierre, Alaska. — 1 couteau de cuivre du Pérou précolombien. — 18 « topos » épingles en argent, 3 cuillers en argent, 1 théière en argent, 10 coupes en argent, 5 gobelets en argent, 5 plats en argent, 2 tasses à maté en argent, 16 plaques murales en argent, 2 marmites, en argent, 4 étriers de femme, en argent, 1 ex-voto en argent, 6 bombillas en argent, hispano-péruviens. — 74 poteries, Pérou précolombien. — 4 haches en pierre, Pérou. — 1 couteau métal mince, Pérou (achat Schatzmann). — 3 pièces tapa, 1 sacoche en fibres végétales, 6 écuelles en terre cuite, 1 jouet en terre cuite, 1 décoration pour les oreilles, 1 sifflet, 1 hochet, 1 pointe de harpon, 2 colliers, 1 pièce décorative, 1 récipient en écorce, 1 râpe à manioc, 4 flèches de sarbacane, 2 tamis circulaires, Vénézuéla (don D^r Fol).

Asie. — 1 étui pour lames servant dans les combats de coqs. — 1 bol de cuivre et argent, île de Bali, 1 bonnet en batik, Java, 1 livre balinaise sur feuilles de palmier, 3 masques en bois sculpté, Bali (don M. van Notten). — 1 peinture, île de Bali (don M^{me} van Dissel).

Europe. — 7 mesures de volumes en étain (don M. Rastello). — 1 knout (don M. A. Donici).

Océanie. — 1 bâton-message australien (don P. M. F. Moos). — 1 pointe de lance, Australie (dépôt Eugène Pittard).

Expositions. — L'exposition d'ornements de momies précolombiennes du Vieux Pérou et de leurs mobiliers funéraires: masques, bracelets, statuettes et poteries funéraires, installée en novembre 1933 a été, à cause du succès qu'elle a remporté, prolongée jusqu'en juin 1934. Elle a été remplacée par une exposition d'objets en argent du Pérou, de l'époque hispano-péruvienne: épingles pour les vêtements, coupes, gobelets, plats, tasses à matés, bombillas, étriers de femmes, harnais, plaques murales, etc. et de tissus péruviens de l'époque incasique.

Conférences. — 1. H. LAGOTALA: *Les indigènes du Moyen Congo* (avec projections lumineuses).

2. M. LEENHARDT: *Les masques néo-calédoniens (art, totémisme et théâtre en Austro-Mélanésie)* (avec projections lumineuses).

3. Raoul MONTANDON: *Sorciers et magiciens. Leur action comparée chez quelques populations primitives.*

4. Georges GRAZ: *A travers le plateau nigérien (notes d'ethnographie)* (avec projections lumineuses).

5. Prof. Amédée WEBER: *Le peuplement de l'Algérie* (avec projections lumineuses).

Publications. — G. GUTZEIT: *La fonte de la monnaie (croisettes) chez les Baluba du territoire de Musonoï (Haut Katanga Ouest)*. Arch. suisses d'anthrop. gén., Genève, T. VII.

M. DELLENBACH: *Céramique des Xeberos (Pérou)*. Journ. des Américanistes, Paris, T. XXIV.

— *Un manteau de plumes ancien inédit des îles Hawaï*. Rev. d. Inst. de Ethnologia, Tucuman T. II.

— *Poids pour peser la poudre d'or (Côte d'Ivoire)*. Arch. suisses d'Anthrop. gén., Genève, T. VII.

Ces publications ont eu pour objet de faire connaître les collections du Musée d'ethnographie de Genève.

Le conservateur du Musée d'Ethnographie a le plaisir de constater l'intérêt croissant porté à nos collections municipales par tous ceux, voyageurs, prospecteurs, missionnaires, qui, au cours de leurs voyages ou de leurs séjours, se sont rendu compte de l'importance qu'aurait eu pour eux une meilleure connaissance de l'ethnographie. Plusieurs sont devenus les collaborateurs, souvent très actifs, du Musée d'Ethnographie qui leur dit ici sa reconnaissance.

Il est maintenant possible à Genève de donner, pour bien des régions de la Terre, une image, encore réduite il est vrai, de l'existence matérielle de leurs habitants. Mais chaque année, le problème des locaux augmente son caractère d'urgence. Déjà les collections très importantes — non pas seulement pour l'étude scientifique — mais pour la culture générale — ont dû, pour faire place à d'autres, être mises dans des caisses, en attendant le jour où elles pourront être mieux utilisées. Le conservateur du Musée ajoute donc, en 1934, un addendum à la requête qu'il ne cesse de formuler depuis quelques années et qui n'est que le désir de pouvoir exposer normalement les richesses intellectuelles que possède la Ville de Genève.

Cette année treize donateurs ont enrichi nos collections et leurs dons concernent les diverses parties du Monde. Il est naturel que ces objets puissent être mis sous les yeux du public. Autrement nous risquerions de décourager les meilleures bonnes volontés et nous verrions tarir une source qui, chaque année, augmente son volume.

CHAPITRE XXX

FONDATION G. REVILLIOD

ARIANA

Administrateur jusqu'au 24 juin: M. Ch. PIGUET-FAGES †.

Directeur à partir du 30 juin: M. W. DEONNA.

Administration. — M. Ch. Piguet-Fages, administrateur de l'Ariana, étant décédé le 24 juin 1934, l'administration du Musée Ariana a été rattachée par le Conseil administratif à celle du Musée d'Art et d'Histoire, à dater du 30 juin 1934. Ce rapport-ci, émanant de l'administration du Musée d'Art et d'Histoire, ne concerne par suite que le second semestre 1934. Dès cette date, nous avons pris diverses dispositions pour modifier l'administration du Musée Ariana, et pour l'adapter aux principes usités par celle du Musée d'Art et d'Histoire.

L'administration du Musée d'Art et d'Histoire ne prend à sa charge que celle du Musée Ariana proprement dit, bâtiment et collections, loge du concierge et abords immédiats du bâtiment. Celle de la partie encore subsistante du parc incombe au Service des parcs et promenades; la surveillance et l'entretien du « Parc aux daims » a été confiée dès le 1^{er} juillet 1934 à l'Association des intérêts de Genève.

Historique. — La revue *Genava*, organe du Musée d'Art et d'Histoire, insère dans son tome XIII, 1935, un bref mémoire rappelant l'histoire de l'Ariana, depuis sa fondation par Gustave Revilliod jusqu'à nos jours.

Abords du Musée. — L'aménagement par le Département des travaux publics des voies d'accès au Palais des Nations a entraîné quelques modifications importantes pour le Musée. La route de Pregny, qui longeait la clôture du parc à l'ouest du côté du Jura, a été reportée à une centaine de mètres en retrait, ce qui a nécessité de ce côté la création d'une nouvelle avenue latérale et perpendiculaire à la clôture. L'espace ainsi gagné entre l'ancienne et la nouvelle route formera un petit jardin public avec pelouses et arbustes.

Personnel. — Le personnel de l'Ariana est assimilé désormais à celui du Musée d'Art et d'Histoire et soumis aux mêmes règlements que celui-ci. Il résultera de cette unification une meilleure coordination entre ces deux services et un rendement de travail supérieur. Le Musée Ariana profite désormais des facilités que le Musée d'Art et d'Histoire peut lui offrir, en particulier comme main-d'œuvre et travaux exécutés dans les ateliers de ce dernier.

Le Conseil administratif a accepté, dans sa séance du 4 septembre 1934, la démission de M. Edouard Mégevand, gardien nettoyeur depuis août 1906, avec retraite à partir du 31 décembre 1934.

Horaire. — Nous avons modifié l'horaire d'ouverture afin de rendre le Musée plus accessible au public pendant la belle saison, soit du 1^{er} avril au 31 octobre; en revanche, étant donné le manque de fréquentation pendant les mois d'hiver et l'impossibilité de chauffer le bâtiment, le musée est fermé pendant cette période. L'horaire est le suivant:

Du 1^{er} avril au 31 octobre: Ouvert tous les jours de 10 h. à midi, et de 14 h. à 17 h.; gratuitement: jeudi, samedi après-midi, dimanche.

En novembre et en mars: Ouvert gratuitement: jeudi après-midi, samedi après-midi, dimanche; fermé les autres jours.

En décembre, janvier, février: fermé.

Aménagements intérieurs. — Nous avons aménagé les sous-sols du Musée en dépôts et ateliers de travail. L'ancien appartement du concierge, inoccupé, sert d'ateliers pour les divers travaux de menuiserie, de serrurerie, de tapisserie, et nous y avons placé des poêles qui les rendent utilisables pendant la saison froide. Les vastes salles et corridors du sous-sol inférieur ont été organisés en dépôts pour recevoir les pièces de collections qui ne sont pas exposées. Les ateliers de menuiserie et de serrurerie du Musée d'Art et d'Histoire y ont placé de nombreux rayonnages permettant le classement méthodique des objets. Enfin, tous ces sous-sols ont été nettoyés.

Chauffage. — L'ancien chauffage à air chaud est inutilisable depuis plusieurs années. Il nous paraît utile d'envisager l'installation d'un chauffage moderne qui permettra d'ouvrir le Musée pendant la saison froide. Ce travail ne pourra être exécuté que par étapes, étant donné la modicité de nos crédits. L'étude en sera faite dans le courant de 1935, et les premiers travaux commenceront sans doute en automne 1935. Nous avons prévu à cette intention au budget de 1935 une annuité répétée dans les années suivantes qui permettra cette réalisation progressive.

Installation des collections. — Le Musée Ariana renferme, à côté d'œuvres de valeur, des pièces d'un intérêt médiocre et même douteux. Une revision méthodique des collections et une nouvelle répartition s'impose qui leur donnera une tenue plus scientifique et plus méthodique, tout en tenant compte des intentions du testateur. Ainsi pourront être évitées certaines critiques justifiées qui ont été adressées à l'Ariana par des visiteurs compétents. La direction a remis au Conseil administratif un rapport détaillé sur ce sujet le 28 juin 1934; il appartiendra à ce dernier de se prononcer sur les modalités de cette réalisation.

CHAPITRE XXXI

CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIQUES

Directeur: M. le D^r B. P. G. HOCHREUTINER

Conservatoire botanique.

Personnel. — Pas de changement, mais, comme l'année passée et d'une manière plus suivie, l'Office du chômage nous a envoyé des collaborateurs qui ont fait, en tout, 63 semaines et 4 jours de travail effectif. L'un d'eux a accompli plusieurs périodes de six semaines, au cours desquelles il nous a été particulièrement utile, à cause de l'expérience acquise l'année précédente.

Travaux. — Comme d'habitude, les collections ont été fixées au fur et à mesure de leur arrivée. Il en a été de même pour les 1880 spécimens hérités du Commandant Saint-Yves et pour 13 familles de l'herbier de Candolle. Actuellement, on procède au montage de l'herbier Saint-Lager qui a été préalablement trié.

M. Macbride, du Musée de Chicago, a continué ses travaux comme l'année passée, avec l'aide de divers collaborateurs, mais il s'est interrompu au mois de septembre et il est retourné aux Etats-Unis où il a fait un séjour prolongé pour nous revenir en 1935.

Nous avons profité de sa présence pour ranger une série de familles. Comme nous avons adopté l'ordre alphabétique pour les espèces et même parfois pour les genres, nous avons pu utiliser l'aide de chômeurs qui, sans être des botanistes, avaient une certaine culture intellectuelle. Dirigés par le D^r Baehni, ils ont avancé très rapidement et, à peu d'exceptions près, l'arrangement des Dicotylédones est terminé. Il en est de même pour plusieurs grandes familles de Monocotylédones, comme les Orchidées, les Palmiers, etc. En un mot, plus des 2/3 de l'Herbier général sont maintenant accessibles. Malheureusement, l'aide des chômeurs a brusquement cessé à la fin du mois de novembre, à cause des difficultés financières de l'Etat et, désormais, l'arrangement de nos collections ne pourra plus continuer sur un rythme aussi accéléré.

Néanmoins, nous devons adresser ici l'expression de toute notre reconnaissance à l'Office du chômage, pour l'aide si efficace qui nous fut accordée.

Cette année, une transformation importante a eu lieu, qui intéresse les collections botaniques genevoises et celles de la Ville en particulier.

A la suite du décès du professeur R. CHODAT, le Département de l'Instruction publique a appelé M. B. P. G. HOCHREUTINER à la chaire de botanique systématique de l'Université et lui a confié la direction de l'Herbier Boissier, qui comprend une bibliothèque très riche, l'herbier des types du « Flora orientalis » de Boissier, un herbier général (herbier Barbey-Boissier) et diverses collections spéciales comme celles des lichens de Muller argoviensis, l'herbier des Hépatiques de Stephani, etc.

Cette collection remarquable est administrée par un conservateur, M. G. BEAUVERD, Dr. hon. causa, dont la collaboration est extrêmement précieuse.

Désormais, par conséquent, tout en conservant intacts les droits de propriété de l'Université et de la Ville de Genève, nos diverses institutions de botanique systématique formeront un *Institut de botanique systématique* qui comprendra les Conservatoire, jardin et musée botaniques municipaux et l'Herbier Boissier de l'Université.

Considérons maintenant l'activité individuelle des assistants du Conservatoire:

M. CAVILLIER a procédé comme d'habitude aux intercalations par famille des collections reçues pendant l'année (environ 10.000 spécimens). Puis il a trié et intercalé l'Herbier St. Yves. Enfin, avec l'aide de M. Mouchet, il a terminé le triage et l'organisation de l'herbier Saint-Lager et il en a sorti des séries nombreuses de doubles qui sont actuellement en ordre, étiquetés et prêts à être échangés. Ce fut un travail considérable; nous rappellerons qu'il s'agissait d'environ 60.000 spécimens.

M. BECHERER a continué l'arrangement des Fougères. Il s'est occupé aussi de la bibliothèque et de nombreuses demandes de renseignements et de prêts de matériaux.

M. BÆHNI a dirigé comme nous l'avons dit le classement d'une série de familles de Dicotylédones et en particulier de l'immense famille des Composées dont toutes les espèces sont rangées maintenant par ordre alphabétique.

Ayant reçu une invitation du Field Museum de Chicago pour aller y travailler pendant une année, il a obtenu l'autorisation du Conseil administratif et il est parti au mois de juillet. A Chicago, avec la permission du Directeur, M. Simms et avec l'aide du D^r Standley, « associate-curator » de l'Herbier, il est occupé à rechercher les doubles de l'herbier et même des fragments réduits, lorsqu'il n'y a pas de doubles. Il constitue ainsi une collection extrêmement précieuse pour nous. Un quart de l'herbier de Chicago a déjà été passé en revue. En outre, des collections ont été faites par lui au cours d'un voyage qui l'a conduit jusqu'en Louisiane. En même temps, il poursuit l'étude détaillée de la famille des Sapotacées.

Divers. — Deux petits corps de bibliothèque ont été construits pour loger les périodiques dont l'afflux s'est augmenté encore de toute la production botanique russe, parce que l'activité scientifique de ce pays reprend son importance. De plus, un grand corps de bibliothèque à deux faces a été commencé par un chômeur qui a utilisé pour cela le bois des arbres abattus au Jardin, mais le travail a été arrêté à cause de l'interruption des subsides de l'Office du chômage.

Quant à l'herbier, le manque de place se fait sentir de plus en plus et il faudra prochainement prendre des mesures pour y remédier.

A la fin de l'année, le Service du feu nous a recommandé de remplacer nos extincteurs *Contrefeu* par des extincteurs *Sicli*; nous avons étudié la question et, comme il n'existe aucun crédit pour cette opération, nous l'avons renvoyée au début de l'année 1935.

Conférences. — Comme l'année passée, nous avons participé cette année aux conférences publiques, organisées par les musées de la Ville. MM. Ch. Bœhni et A. Becherer, assistants, puis M. Henry Correvon ont fait des conférences et une démonstration au Jardin alpin. Ces conférences, surtout celle de M. Correvon, ont attiré un nombreux public.

Acquisitions. — Les ressources spéciales dont nous disposons ont encore diminué et, c'est sur nos échanges, qu'il nous faut compter de plus en plus, pour combler les lacunes de nos acquisitions. Néanmoins, nous pouvons annoncer les entrées suivantes (achats, échanges et dons):

Herbier général:

Europe: Bœhni, Ch., Plantes d'Islande (46); Becherer, A., Plantes des Dombes, France (53); Favre, J., *Myosotis micrantha* du Jura (1); Kestner, P., *Dryopteris* des Vosges (1); de Leiris, P., *Odontites glutinosa* du Dauphiné (1); de Litardière, R., Plantes de France (5) et de Corse (8); Plantes de l'U.R.S.S., divers collecteurs (100); Pœverlein, H., *Puccinia* de Mülheim et Augsburg (2); Regel, C., Flora Litwana exs., fasc. 1 (40); Richard, A., *Thalictrum* du Reculet (1); Rytz, W., *Scirpus* de Suisse (1); Savulescu, T., Herb. Mycologicum Romanicum, fasc. XI, XII, XIII, XIV (203).

Asie: Clemens, J. et M. S., Plants of Mt. Kinabalu, Brit. Borneo (1.395); Dinsmore, Meyer et autres, Plantes de Palestine, Moab et Gilead (434); Edano, G., Plantes des Philippines (44); Eig, A., Schedae ad Floram exs. Palaestinae, Cent. III (100); Krukoff, B. A., Flora of Sumatra (387); Merrill, E. D., *Plantae insularum Philippinensium* (73).

Afrique: Gilmore, J. G., Plantes du Cap (133); de Litardière, R., Cypéacées du Togo (7); Maire, Wilczek et autres, Plantes du Maroc (180); Field Museum of Chicago, Plants of S. Africa (2); Kew Herbarium, Plants of S. Africa (5); Reese, H., *Astragalus* du Maroc (1); Schlieben, H. J., plantes du Tanganyika Territory (995); Wilczek, E., Plantes du Maroc (52).

Amérique du Nord: Durant, V., Plantes de Californie (129); Gleason, H. A. Jr., Plants of Michigan (312); Parks, Tracy and Ball, Plantes des Etats-Unis (58); Université de Berkeley, Plantes diverses des Etats-Unis (316); Field Museum of Chicago, Plantes de l'Amérique du Nord (273); Smithsonian Institution, Plantes des Etats-Unis (23).

Amérique centrale: Broadway, W. E., Plants of Trinidad (115); Field Museum of Chicago, Plants of C. America (117); Kew Herbarium, Plantes de l'Amérique centrale (5); Schipp, W. A., Plants of British Honduras (153); Smithsonian Institution, Plantes de l'Amérique centrale (1).

Amérique du Sud: Heinrichs, Erica, Plantes de l'Équateur (104); Herter, *Plantae Uruguayenses* exs. (91); Krukoff, B. A., Plantes du Brésil (2.701); Lawrance, A. E., Flora of Colombia (248); Malme, G. O. A., Lichenes austroamericani ex Herb. Regnelliano, no. 201-225 (25); Mexia, Y., Plantes du Brésil et de l'Amérique du Sud (897); Field Museum of Chicago, Plantes de l'Amérique du Sud (144); Schimpff, J. F., Plantes de l'Équateur (299).

Océanie: Degener, O., Plantes d'Hawaï (106); Field Museum of Chicago, Plantes d'Hawaï (4); National Herbarium of Victoria, Plantes de l'Australie (56); Williamson et autres, Victorian plants (54); Schlechter, R., *Plantae Papuanae* (353).

Legs: Le commandant Saint-Yves a légué au Conservatoire botanique les Graminées de son Herbier (genres *Festuca*, *Spartina* et *Brachypodium*), soit 1.880 numéros reçus en février 1934.

Herbier d'Europe:

Mariétan, I., Plantes de Suisse (Valais) (17); Probst R., *Urtica dioïca* de Soleure (1); Schwimmer, J., *Polygala* du Vorarlberg (1).

12.752 spécimens ont été ainsi intercalés dans les Herbiers. Sur ce nombre, 1.852 sont dus à des échanges.¹

Bibliothèque:

Nous nous bornerons à citer des chiffres. Nous recevons par échange ou par abonnement 337 périodiques². En outre, nous avons intercalé 353 livres et brochures, dont 44 tirés à part, envoyés par

¹ Chiffre plus faible que l'année passée, parce que ces échanges sont très irréguliers et peuvent s'accumuler sur certaines années aux dépens d'autres.

² Le chiffre plus élevé indiqué l'année passée provient du fait que nous avons compté tous les périodiques, y compris ceux qui avaient cessé leur publication.

leurs auteurs au Conservatoire botanique, 87 légués par M. St. Yves et choisis dans sa bibliothèque parmi les publications *que nous n'avions pas*, et 179 envoyés à M. Hochreutiner et donnés par lui à la bibliothèque.

Visiteurs. — Voici la statistique des gens qui sont venus travailler chez nous pendant l'année 1934. Il va sans dire que nous ne mentionnons pas les visites au Jardin et au musée, lesquelles se comptent par milliers. Nous citons seulement les personnes qui sont venues travailler dans les herbiers et à la bibliothèque: 45 personnes appartenant à 10 nations différentes ont effectué 521 journées ou séances de travail. A mentionner aussi des visites de classes de l'Ecole de Commerce de Genève, Ecole d'horticulture de Genève, Collège et les étudiants en pharmacie de Genève et de Lausanne, etc.

Nous terminerons par l'énumération des travaux qui ont été exécutés à l'aide de matériaux de notre herbier ou pour lesquels notre bibliothèque ou nos collections ont été mises à contributions. (Nous avons répondu à 92 demandes de prêts et de renseignements).

En tout premier lieu, nous signalerons la publication du *volume V de notre périodique Candollea*, un gros livre de 493 pages avec 17 belles planches hors texte. Il contient 15 articles presque tous consacrés à la systématique et qui sont cités d'autre part, sous les noms de leurs auteurs.

Nous énumérerons maintenant les travaux des divers auteurs:

- BAEHNI, Ch. — Revision du genre *Mollia* Mart. et Zucc. (*Candollea* V, p. 403-426, 1934.)
BAEHNI, Ch. and MACBRIDE, J. F. — Identity of *Basistemon* and *Saccanthus*. (*Candollea* V, p. 345, 1934.)
BECHERER, A. — Der wissenschaftliche Name der Fichte und der Weisstanne. (*Schweiz. Zeitschr. f. Forstwesen*, 85. Jahrg., p. 5-8, 1934.)
Idem. — Les dates de publication de la Flore de l'Europe centrale de G. Hegi. (*Candollea* V, p. 342-344, 1934.)
Idem. — Fortschritte in der Systematik und Floristik der Schweizerflora (Gefässpflanzen) in den Jahren 1932 und 1933. (*Berichte d. Schweiz. Bot. Ges.* 43, 1, p. 38-76, 1934.)
Idem. — Publication of the generic name *Vitaliana*. (*Journ. of Botany*, vol. LXXII, no. 862, p. 292-293, 1934.)
Idem. — Une nouvelle acquisition bibliographique: la Flore des environs de Cambridge par Isr. Lyons 1763). (*Bull. Soc. Bot. Genève*, 2. sér., XXV, 1932-33, p. 324, 1934.)
BREMEEKAMP, C. E. B. — A monograph of the genus *Pavetta* L. (*Fedde Repert.* XXXVIII, p. 1-208, 1934.)
FRANCEY, P. — Übersicht über die Gattung *Sessea*. (*Notizbl. Bot. Gart. Mus. Berlin-Dahlem* XI, no. 110, p. 978-990, 1934.)
FRIES, Rob. E. — Revision der Arten einiger Anonaceen-Gattungen III. (*Acta Horti Berg.* 12, 1, 220 p., 20 pl., 1934.)
HAUMAN, L. et BALLE, S. — Les « *Alchemilla* » du Congo belge et leurs relations avec les autres espèces du genre en Afrique continentale. (*Rev. de Zool. et de Botan. Afriq.* XXIV, 4, p. 301-368, 1934.)
HOCHREUTINER, B. P. G. — L'utilité des Jardins botaniques. (In P. Genty: *Le Centenaire du Jardin botanique de Dijon*, p. 19-21, Dijon 1934, Imprimerie Bernigaud et Privat.)
Idem. — Validity of the name *Lespedeza*. (*Rhodora* 36, p. 390-392, 1934.)
Idem. — Un grand naturaliste américain: N. L. Britton. (*Journal de Genève*, 29 août 1934.)
Idem. — *Plantae Hochreutineranae*, étude systématique et biologique des collections faites par l'auteur au cours de son voyage aux Indes néerlandaises et autour du monde, III. fasc. (*Candollea* V, p. 175-341, 1934; le début de cet ouvrage a été imprimé en 1933.)
Idem. — Propositions pour la Commission de nomenclature du Congrès d'Amsterdam. (2 pages folio autogr. Genève, décembre 1934.)
LEVYNS, Margaret R. — A revision of *Lobostemon* Lehm., and a discussion of the Species Problem. (*Journ. Linnean Soc. London, Botany*, 49, p. 393-451, 1934.)
LUZZATTO, Gina. — *Anemone hortensis* L., *A. pavonina* Lam., *A. fulgens* Gay e *A. regina* Risso. (*Archivio bot.* X, 1, p. 1-24; 2, p. 101-118, 1934.)
MACBRIDE, J. F. — New or renamed Spermatophytes mostly Peruvian. (*Candollea* V, p. 346-402, 1934.)
Idem. — New or renamed Spermatophytes, mostly Peruvian II. (*Candollea* VI, p. 1-19, 1934, tiré à part.)
MATTICK, Fr. — Die Gattung *Astronium*. (*Notizbl. Bot. Gart. Mus. Berlin-Dahlem* XI, n° 110, p. 991-1012, 1934.)
MOLDENKE, H. N. — A monograph of the genus *Aegiphila*. (*Brittonia* I, numéros 5-6, p. 245-477, 1934.)
OOSTSTROOM, S. J. VAN. — A monograph of the genus *Evolvulus*. (*Mededeel. Bot. Museum en Herb. Utrecht*, n° 14, 1934, 267 p.)
PAWLOWSKI, B. — Studien über mitteleuropäische Delphinien aus der sogenannten Sektion *Elatopsis*. (*Bull. Acad. Polon. Sc. Lettr., Cl. Sc. Math. Nat., sér. B*, 1933, p. 29-44, 67-81, 91-106, 149-181, 1934.)

- ROBINSON, B. L. — New Compositae-Eupatorieae from Brazil. (Candollea V, p. 170-174, 1934.)
- SAINT-YVES, A. — Contribution à l'étude des Brachypodium (Europe et région méditerranéenne). (Candollea V, p. 427-493, pl. XIII-XVII, 1934.)
- SCHAEFFLI, H. — Untersuchungen über die Narben- und Antherenstellung in den Blüten der Primulaceen. (Diss. Phil. Fak. II, Zurich. 103 p., 5 pl., Zurich, 1934.)
- SKOTTSBERG, C. — Astelia and Pipturus of Hawaii. (Bernice P. Bishop Mus. Bull. 117, 77 p., 38 pl., 1934.)
- SLEUMER, H. — Beiträge zur Kenntnis der Flacourtiaceen Südamerikas. II. (Notizbl. Bot. Gart. Mus. Berlin-Dahlem XII, n° 111, p. 50-56, 1934.)
- Idem.* — Ericaceae americanae novae vel minus cognitae. (Notizbl. Bot. Gart. Mus. Berlin-Dahlem, 112, p. 119-140, 1934.)
- SOLOVSKY-IRTEL, E. P. — L'élément induit et l'élément autonome dans le rythme des mouvements du stomate chez *Impatiens Sultani* Hooker. (Thèse. Genève, 1934. 63 p., 1 pl.)
- STEYERMARK, Julian A. — Studies in Grindelia II. (Ann. Miss. bot. Gard. 21, n° 3, p. 433-608, 38 fig., 1934.)
- SUESSENGUTH, K. — Neue und kritische Amaranthaceen aus Süd- und Mittel-Amerika. (Fedde Repert. 35, p. 298-337, 1934.)
- WEIMARCK, H. — Monograph of the genus Cliffortia. (Lund 1934, 231 p., 76 fig.)

Jardin botanique

Comme l'année passée, à cause des travaux de l'Entreprise des voies d'accès au Palais de la S.d.N., l'activité a été intense et nous devons beaucoup abréger.

Personnel. — Nous avons embauché un ouvrier supplémentaire, du 28 mai au 31 décembre. Mais nous avons eu 3 jardiniers qui ont eu des accidents et un qui fut malade pendant 4 mois. Heureusement que, grâce à l'Office du chômage, nous avons bénéficié de l'aide de 62 chômeurs qui ont effectué 2.173 journées de travail¹. A raison de fr. 10,— par jour, on voit la valeur des travaux accomplis et qui n'ont rien coûté à la Ville. Nous en exprimons toute notre reconnaissance au Département de l'hygiène, de l'assistance publique et des assurances sociales, ainsi qu'à l'Office du chômage.

Pour la transformation du Jardin, M. F. Correvon a continué à diriger les travaux et à surveiller l'établissement des profils qu'il avait établis. Il a obtenu de l'entreprise et des C.F.F. diverses concessions qui nous ont évité de grosses dépenses.

Travaux extraordinaires. — Le nouveau chemin Rigot et la nouvelle ligne des C.F.F. ayant été terminés, on a entamé le terre-plein de l'ancienne voie, qui était déjà en partie déblayé au 31 décembre. A cette occasion, les C.F.F. ont bien voulu nous céder une partie de leur ballast et les restes de la démolition des murs, matériaux qui nous faciliteront beaucoup le « ferrage » de nos nouvelles allées. En outre, le long de l'ancien chemin Rigot, près du pont, les C.F.F. ont accepté de laisser étendre les remblais du côté sud. L'extrémité ouest du dit chemin sera ainsi déviée, afin de nous donner la place nécessaire pour des plantations d'arbres décoratifs, prolongeant la ligne de ceux qui seront de l'autre côté du pont. Nous devons donc remercier M. Petitat, ingénieur des C.F.F., pour les nombreuses facilités qu'il nous accorde.

Le long de la nouvelle voie, nous avons eu l'heureuse surprise de constater que les vignes (*Ampelopsis-Parthenocissus*) plantées en 1933 dans des conditions assez risquées (dans des tuyaux de ciment traversant un mur de 1 m. d'épaisseur), se sont admirablement développées et commencent à tapisser le grand mur de soutènement qui est si laid. Certaines d'entre elles ont poussé des branches de plus de trois mètres.

L'« Entreprise des voies d'accès » a enfin consenti à déménager l'énorme tas de terre qui résultait du nivellement de l'emplacement des petites serres. Cette terre a été employée à remblayer le grand creux qui subsistait entre les voies nouvelles et anciennes des C.F.F. côté nord. Nous avons profité de cette occasion pour enlever aussi des déblais, provenant de démolitions, et dont on avait eu le tort d'autoriser autrefois le dépôt, au bas du parc de l'Ariana.

Le long du chemin Rigot, nous avons rectifié les terrassements et recouvert les talus avec de la terre végétale.

Travaux ordinaires. — Outre les travaux courants, nous avons abattu les deux grands peupliers qui menaçaient ruine et que nous avons dû attacher pour éviter les accidents. Nous avons drainé

¹ Auxquelles il faut ajouter les 351 journées des chômeurs travaillant au Conservatoire.

l'emplacement des ruclons; un menuisier-chômeur nous a confectionné 16 châssis, 3 bacs et 6 récipients pour les papiers et débris; un autre chômeur nous a gravé plus de 180 grandes étiquettes de zinc et les a peintes en vert. Nous avons signalé déjà, l'année passée, que nous avons commencé à peindre en vert nos étiquettes. Cette année, la même opération a été faite pour les collections d'arbustes au bord de la route de Lausanne, de telle sorte que tous les passants peuvent se convaincre qu'au point de vue esthétique c'est un progrès incontestable.

Acquisitions. — Nous avons reçu: du prof. Daniel, de Rennes, 3 variétés de topinambour (*Helianthus tuberosus*), de M^{lle} Haltenhoff, un gros spécimen de *Kentia*, des enfants de feu M. le pasteur Charles Martin, différentes plantes de serre, de M. le prof. M. Roch, des graines de *Lychnis*, de MM. Beauverd, Lendner, Becherer, Thommen, Zimmermann, Van Dedem, Weber, Larderaz, des graines et des plantes alpines. Enfin, nous avons reçu de M^{me} Hudry un nouveau don généreux de 50 fr. pour l'achat de *Nymphaea* exotiques. Nous remercions ces généreux donateurs et particulièrement M^{me} Hudry pour l'intérêt qu'elle porte à nos cultures.

Prestations. — Comme d'habitude, nous avons fourni des matériaux au Collège, à l'Ecole d'horticulture, à l'Institut de botanique générale de l'Université, au Laboratoire de pharmacognosie, à l'Ecole des Beaux-Arts et des Arts industriels à Genève et au prof. Lendner pour ses étudiants pharmaciens de Lausanne.

Des Graminées et des Iridées ont été envoyées au D^r Simonet pour travaux scientifiques. Dans le même but, des fougères ont été expédiées à M. Kestner, à Lausanne, un pied de *Rosa pimpinellifolia* à M. Löhr, à Cologne et des *Nepenthes* au Jardin botanique de Zürich. Enfin, nous avons fourni des Orchidées pour une réception de la Ville au parc de La Grange et des plantes pour une décoration à l'Ecole ménagère.

Comme l'année précédente, nous avons effectué des essais de germination de graines de plantes potagères et de plantes à fleurs. Cette année, le nombre des essais qui nous ont été demandés s'est élevé à 177.

CHAPITRE XXXII

PRIX UNIVERSITAIRES

a) FONDATION DISDIER. — C'est dans sa séance du 12 septembre 1865 que le Conseil municipal a accepté le legs fait à la Ville de Genève par M. Henri DISDIER, avocat, décédé à Genève le 5 octobre 1864, d'une somme de fr. 40.000,— à charge par elle d'en verser annuellement les intérêts à l'Académie pour la fondation du prix Disdier (philosophie morale) et de ses deux rameaux, les prix Humbert (philosophie) et Ador (histoire).

La Ville de Genève, propriétaire du legs, gère le capital et assure le versement des intérêts au compte de l'Université de Genève.

b) FONDATION AMIEL. — Par sa donation, en date du 20 avril 1885, M^{me} Laure STRÖEHLIN-AMIEL a constitué un fonds inaliénable de fr. 25.000,—, capital qui est administré par la Ville de Genève, à charge par elle de servir les intérêts qui sont affectés à un prix de fr. 2.000,— à décerner tous les deux ans, à la suite d'un concours par la Faculté des Lettres, à l'auteur d'un ouvrage du domaine de la philosophie ou de la littérature.

Cette donation faite par M^{me} Strœhlin-Amiel en souvenir de son frère, le professeur Henri-Frédéric Amiel, et afin d'encourager dans l'Université de Genève les études auxquelles il a consacré sa vie, a été acceptée par le Conseil municipal, le 8 mai 1885.

CHAPITRE XXXIII

FONDATEURS ET BOURSE CHARLES GALLAND

**Fondations Théodore Lissignol et Jean-Isaac Chevalier
et Ateliers de la Maison du Faubourg**

Commission (sans changement).

8 candidats (10 en 1933) se sont inscrits pour l'attribution d'une bourse.

Sur la proposition de la Commission, le Conseil administratif a attribué les bourses suivantes:

Bourses de 1^{re} année:

M. Paul-Jean-Samuel Wuilleumier, bernois, peintre;

M. Robert-Antoine Coppel, genevois, peintre;

M. Pierre Pitteloup, genevois, peintre.

Bourse de 3^{me} année:

M. Albert Januarius dit Decarli, genevois, peintre.

Il n'a pas été attribué de subsides, les travaux présentés par les autres candidats ayant été jugés insuffisants par la Commission.

10 candidats se sont inscrits pour l'obtention d'un atelier d'artiste dans la Maison du Faubourg.

Sur ce nombre, la Commission n'a retenu que deux noms répondant aux exigences du règlement, mais un seul atelier a été attribué à M^{lle} Florence Odier (2^{me} année).

Bien que ne remplissant pas les conditions du règlement, un atelier a été accordé, à *bien-plaire*, aux suivants:

M. Philibert de Chastonay, genevois, sculpteur (4^{me} année);

M. Henri König, thurgovien, sculpteur (7^{me} année);

M. Jean Chomel, genevois, sculpteur (1^{re} année);

M. Alexandre Jeanrenaud, genevois, peintre (1^{re} année);

M^{lle} N. de Buren, neuchâteloise, sculpteur (2^{me} année).

La Commission a pris connaissance avec satisfaction du rapport que lui a présenté M^{me} Boudry, née Elisabeth de Meyenbourg, bénéficiaire, en 1933, d'une bourse et qui n'a pas demandé le renouvellement de celle-ci en 1934. L'envoi de cette artiste marque un réel progrès dans l'art de la sculpture.

Bourse Charles Galland

Le Concours Charles Galland, interrompu dès l'année 1931, a fait l'objet depuis lors d'une étude de la part du Conseil administratif. S'inspirant des intentions du généreux testateur à qui l'on doit la création de ce concours, le Conseil administratif a adopté, dans sa séance du 30 janvier 1934, le Règlement de la bourse Galland suivant:

1. La bourse Galland est destinée à encourager les artisans des diverses branches de l'art décoratif, par l'octroi d'une somme qui leur permette de poursuivre leurs études et recherches.

2. La bourse Galland est accordée chaque année.

3. Elle est affectée chaque année à une branche différente de l'art décoratif, fixée par le Conseil administratif sur le préavis des membres permanents de la Commission.

4. La bourse accordée chaque année est unique et d'un montant de fr. 2.000,— (deux mille).

5. Si la valeur et les qualités artistiques des candidats paraissent insuffisantes, la bourse ne sera pas décernée. Dans ce cas, la somme de fr. 2.000,— capitalisée pourra être décernée, l'année ou les années suivantes, en totalité ou en partie en sus de la somme annuelle.

6. Sont seuls admis à concourir les artisans genevois, établis à leur compte ou travaillant chez un patron, et n'étant plus inscrits en qualité d'élèves dans une école d'art.

7. La limite d'âge est fixée à quarante ans. Toutefois, une dérogation à cette règle peut être faite par le Conseil administratif, sur le préavis de la commission.

8. Les candidats présenteront :

- a) les pièces administratives nécessaires (origine, année de naissance) et un *curriculum vitae*.
- b) un ensemble suffisamment caractéristique de leurs travaux artistiques (projets, compositions exécutées ou en voie d'exécution). Des précisions seront données par le règlement spécial de chaque concours.
- c) ils indiqueront dans une courte notice l'emploi qu'ils feraient de la bourse si celle-ci leur était octroyée.

Cette bourse ne devra être utilisée par le bénéficiaire que dans l'intérêt exclusif de ses études et recherches artistiques, et son emploi pourra être précisé par la Commission.

9. Les projets et les travaux présentés doivent être l'œuvre strictement personnelle des candidats.

10. La commission désignera le bénéficiaire à la majorité absolue des membres présents, et spécifiera les conditions de l'octroi de la bourse. Son préavis sera transmis au Conseil administratif pour examen et ratification.

11. Le bénéficiaire de la bourse devra présenter au Conseil administratif, dans le délai maximum d'une année après son obtention, un rapport justifiant de son emploi, conforme aux instructions spéciales données par la commission.

12. La commission de la bourse Galland se compose de 4 membres permanents qui sont, de droit :

- M. le directeur de l'Ecole des beaux-arts,
- M. le doyen de la section des Arts industriels de l'Ecole des arts et métiers,
- M. le directeur du Musée d'art et d'histoire,
- M. le conservateur des Arts décoratifs au Musée d'art et d'histoire

et de 3 membres temporaires, désignés chaque année parmi les spécialistes de la branche choisie pour le concours. La commission est présidée par M. le Conseiller administratif délégué aux musées et collections, ou à son défaut par l'un des membres permanents.

13. Un règlement spécial est élaboré par les membres de la Commission à l'occasion de chaque concours pour en préciser les conditions particulières et soumis à l'approbation du Conseil administratif.

Sur la proposition de la Commission permanente, le Conseil administratif, dans sa séance du 16 mars a fait choix de l'art graphique et plus particulièrement de l'art graphique concernant la publicité (affiches, papiers, emballage, boîtes, étiquettes, etc.) comme objet du concours en 1934.

Il a alors désigné MM. Jean d'Ammann, directeur de la fabrique de cigarettes « Sato », Maurice Barraud, peintre, et Percival Pernet, artiste décorateur, en qualité de membres temporaires et spécialistes de la Commission.

Le 19 juin, le Conseil administratif a arrêté le règlement de la Bourse Galland pour l'année 1934.

Sur préavis de la Commission, le Conseil administratif a attribué la bourse Galland, constituée par une somme de 2.000 fr., à M. André Duvoisin.

CHAPITRE XXXIV

RECETTES ET DÉPENSES DIVERSES

(Voir le compte rendu financier et le rapport à l'appui.)

CHAPITRE XXXV

SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE

(Voir les rapports spéciaux publiés par le Conseil d'administration de ces Services.)

CAISSE MALADIE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE GENÈVE

Extrait du Rapport annuel 1934

Président: M. Louis MERLIN.

Vérificateurs des comptes: MM. A. DEDO (nommé par le Conseil administratif), M. MIÈVRE et Ch. BONNET.

Médecin-conseil: M. le Dr Emile THOMAS.

Effectif au 31 décembre 1934: hommes: 1.663; femmes: 62; total: 1.725 (en 1933, 1.680).

Compte rendu financier. — Les principales recettes et dépenses se répartissent comme suit:

Recettes:

Cotisation des membres	fr. 88.709,75
Frein mutualiste	» 21.062,70
Subsides fédéraux et cantonaux	» 22.931,05

Dépenses:

Médecins	fr. 91.882,55
Pharmacies	» 39.940,10
Hôpital, asile, cliniques	» 17.566,15
Bandages, appareils, bains, massages et autres moyens curatifs	» 10.486,25
Indemnités de chômage, maladie et accidents	» 16.406,80

Au total, *recettes* fr. 166.259,30 et *dépenses* fr. 195.345,25.

Malgré les remboursements consentis comme ces dernières années, par le Conseil administratif et le Conseil d'administration des Services industriels (fr. 21.169,30), le déficit enregistré pour cet exercice atteint fr. 29.085,95. Il sera couvert par une cotisation mensuelle supplémentaire de fr. 1,25.

Ce déficit extraordinaire provient en particulier, de ce que l'exercice 1934 a supporté des factures se rapportant à des exercices antérieurs, pour une somme de fr. 29.911,90.

Une recette du frein mutualiste de 1934 a été portée en compte sur l'exercice 1933, fr. 4.915,25.

La moyenne des dépenses par membre, pour frais médicaux et pharmaceutiques, augmente d'année en année. Il a été délivré en 1934, 1896 feuilles de maladie (1853, en 1933). Le pourcentage des malades a été de 65,7% en 1934, contre 58,2% en 1933.

Caisse Tuberculose. — 4 malades ont été inscrits à la C. T. La liste des établissements autorisés à recevoir les malades ayant été complétée, le Comité, au vu des explications qui lui ont été fournies par l'Office fédéral des assurances sociales, est revenu sur la décision prise lors de la dernière assemblée générale.

Statut du personnel des Services industriels. — La proposition du Comité visant le paiement du salaire accordé en cas de maladie ou d'accidents — soit 6 mois à 100% et 6 mois à 70% dans une période de 720 jours — a été acceptée.

Subsides cantonaux. — Par suite de la crise économique, le Grand Conseil a modifié, le 15 décembre 1934, la loi accordant le concours de l'Etat aux sociétés de secours mutuels en cas de maladie; de ce fait, les subsides de la Caisse subiront une diminution de fr. 10.000,— environ. D'autre part, lorsqu'une personne est affiliée à plus d'une caisse, le subside cantonal n'est payé dorénavant qu'à la caisse dont cette personne a fait partie le plus longtemps. Ceci entraînera une modification de l'article 38 des statuts.

Propositions du Comité. — Le Comité fera des propositions de modifications aux statuts, pour parer à l'augmentation constante des frais médicaux et pharmaceutiques et à la réduction des subsides cantonaux.

CAISSES D'ASSURANCES DU PERSONNEL

En conformité de l'article 14 des dispositions transitoires de la Loi sur l'administration des communes, du 28 mars 1931, édictée en vertu de la loi constitutionnelle du 22 mars 1930, il a été institué une nouvelle Caisse d'assurance pour le personnel des quatre communes fusionnées (Genève, Eaux-Vives, Plainpalais et Petit-Saconnex), pour le personnel des Services industriels de Genève ainsi que pour le personnel communal transféré dans l'administration cantonale.

Le statut de la nouvelle Caisse d'assurance a été approuvé par le Conseil municipal de la Ville de Genève le 29 mai 1934, par le Conseil d'administration des Services industriels de Genève le 22 mai 1934 et par le Conseil d'Etat le 14 juillet 1934.

Les assemblées générales des assurés des Caisses des communes fusionnées ont adopté à leur tour le Statut de la nouvelle assurance et voté la dissolution de leurs Caisses respectives.

Le Statut de la « Caisse d'assurance du personnel de la Ville de Genève, des Services industriels de Genève et du personnel communal transféré dans l'administration cantonale » est entré en vigueur le 1^{er} juillet 1934. A cette date, l'actif des Caisses d'assurance des communes fusionnées a été attribué à la nouvelle institution laquelle assume les pensions en cours au 30 juin 1934, dues par les dites Caisses.

Le Comité de gestion, pour l'exercice 1934, a été constitué comme suit:

Délégués de la Ville de Genève: M. Henri SCHÆNAU, conseiller administratif, président; M. Humbert SESIANO, conseiller municipal.

Délégués des Services industriels de Genève: MM. Léon CORBOUD, vice-président; Frédéric BORNAND.

Délégués de l'Etat: MM. Louis CAPT, Georges DETRAZ.

Délégués du personnel: MM. Charles STOLLER, secrétaire; Louis MERLIN; Emile GAUGAZ; Victor HARDOUIN; Edmond GAUTHIER; Ernest GEISER.

On trouvera dans les rapports de la nouvelle institution les résultats de la gestion des anciennes Caisses pour le 1^{er} semestre 1934 et ceux de la nouvelle Caisse pour le second semestre de 1934.

Résultats budgétaires de l'Administration municipale

Les dépenses prévues au budget étaient de	Fr. 22.645.304,20
auxquelles viennent s'ajouter les crédits supplémentaires votés en cours d'exercice par le Conseil municipal	» 298.500,—
et le versement de la subvention de l'Etat aux concessionnaires du Kursaal pour 1934	» 25.000,—
Soit au total	» 22.968.804,20
Les recettes prévues se montaient à	Fr. 19.067.445,—
auxquelles doit s'ajouter la subvention de l'Etat aux concessionnaires du Kursaal pour 1934	» 25.000,—
Laissant apparaître un excédent de dépenses sur les recettes de	Fr. 3.876.359,20
En réalité, les dépenses se sont élevées à	Fr. 22.974.833,15
et les recettes à	» 20.301.845,80
Laissant un déficit de	Fr. 2.672.987,35

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Chap. I. — ADMINISTRATION GÉNÉRALE.	3
I. AUTORITÉS MUNICIPALES. — ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3
Règlements municipaux	3
Services municipaux.	4
Fêtes et cérémonies	6
Dons et legs	9
Référendums, initiatives	9
Secours militaires	9
Fondation Adolphe de Rothschild	9
Union des Villes suisses et Union internationale des Villes	9
Certificats mobiliers, d'indigence et divers et rapports d'enquêtes	10
Economat	10
Assurance militaire. Renseignements relatifs aux affaires militaires.	11
Naturalisations	11
II. CONSEIL MUNICIPAL	11
Arrêtés pris par le Conseil municipal	12
III. POPULATION DE LA VILLE DE GENÈVE	14
Chap. II. — AMORTISSEMENTS, INTÉRÊTS, FRAIS D'EMPRUNTS, ETC.	16
Chap. III. — IMPOTS MUNICIPAUX	16
1. Taxe professionnelle fixe.	16
2. Centimes additionnels communaux	17
Chap. IV. — LOYERS ET REDEVANCES	18
Chap. V. — SERVICE SOCIAL	22
Chap. VI. — HALLES ET MARCHÉS, ENQUÊTES ET SURVEILLANCE	29
Chap. VII. — SERVICE DE PRÉSERVATION CONTRE L'INCENDIE	33
Chap. VIII. — ÉTAT-CIVIL	38
Chap. IX. — POMPES FUNÈBRES ET CIMETIÈRES	40
Chap. X. — STADES MUNICIPAUX	43
Chap. XI. — GRAND-THÉÂTRE	44
Chap. XII. — KURSAAL	45
Chap. XIII. — VICTORIA-HALL	47
Chap. XIV. — THÉÂTRE DU PARC DES EAUX-VIVES	47
Chap. XV. — MUSIQUES, CONCERTS ET REPRÉSENTATIONS POPULAIRES	48

	Pages
Chap. XVI. — ÉCOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES	50
Chap. XVII. — SERVICE IMMOBILIER MUNICIPAL	53
Chap. XVIII — SERVICE DES BATIMENTS, CONSTRUCTIONS, ET ÉTUDES . . . et XIX.	60
Chap XX. — SERVICE DES PARCS ET PROMENADES	69
Chap. XXI. — DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS (Subdivision de Génie civil, routes et voirie	71
Chap. XXII. — ABATTOIR	80
Chap. XXIII. — BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE	81
Chap. XXIV. — BIBLIOTHÈQUES CIRCULANTES ET SALLES DE LECTURE . .	87
Chap. XXV. — BIBLIOTHÈQUE MODERNE	88
Chap. XXVI. — MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE	90
Chap. XXVII — MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE et XXVIII.	95
Chap. XXIX. — MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE	99
Chap. XXX. — FONDATION G. REVILLIOD. — ARIANA	101
Chap. XXXI. — CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIQUES	102
Chap. XXXII. — PRIX UNIVERSITAIRES	107
Chap. XXXIII. — FONDATIONS ET BOURSE CHARLES GALLAND : Fondations Th. Lissignol et J.-I. Chevalier et Ateliers de la Maison du Faubourg	108
Bourse Charles Galland	108
Chap. XXXIV. — RECETTES ET DÉPENSES DIVERSES	110
Chap. XXXV. — SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE	110
CAISSE MALADIE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE GENÈVE.	110
CAISSES D'ASSURANCES DU PERSONNEL	111
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE	112
TABLE DES MATIÈRES	113

